

**LE PEUPLE
BRETON**

**Vivre,
travailler...
et décider
en Bretagne**

B 92009 - 599 - F: 4,00 €



3 789200 904000 05990

POBL VREIZH/LE PEUPLE BRETON

N° 599 / 4,00 €

AUJOURD'HUI, ÊTRE LIBRE, C'EST ÊTRE INFORMÉ

DECEMBRE/KERZU 2013

L'autre regard sur l'économie et la société

CHAQUE MOIS, ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST :

- > Le suivi complet de l'actualité économique et sociale en France, en Europe et au niveau international
- > Des enquêtes et des entretiens pour vous informer de tout ce qui bouge, sans oublier pour autant ce qui ne change pas, ou pas assez vite
- > Des synthèses rédigées par les meilleurs spécialistes, afin de faire le tour des questions qui font débat
- > Un éclairage unique sur toutes les alternatives qui contribuent à rendre le monde plus juste



ALTERNATIVES ECONOMIQUES C'EST AUSSI

4 hors-série par an qui font le point sur des questions d'actualité ou qui proposent des synthèses indispensables.

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne à Alternatives Economiques pour un an (11 numéros + 4 hors-série)

Je m'abonne au tarif particulier de **53 €** seulement au lieu de 73,50 € (prix au numéro), soit plus de **27%** de réduction.

Avec mon abonnement, j'accède gratuitement aux ressources en ligne sur www.alternatives-economiques.fr

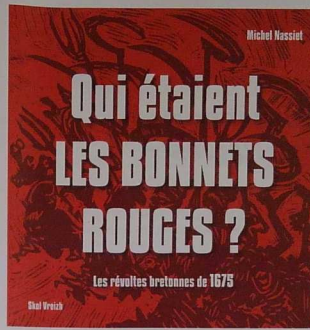
→ Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou CCP à l'ordre d'Alternatives Economiques

A retourner avec ce bon de commande à :
Alternatives Economiques
Abonnements,
12 rue du Cap Vert
21800 Quetigny

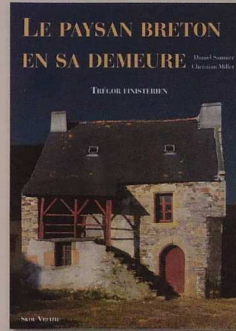
Nom _____
Prénom _____
Courriel _____
Adresse _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____

Abonnez-vous directement par téléphone au 03 80 48 10 40 (carte bancaire uniquement) ou en ligne sur www.alternatives-economiques.fr (paiement sécurisé)

Offre valable jusqu'au 28/02/2014 et réservée aux abonnés de la France métropolitaine. Conformément à la réglementation de la CNIL, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.



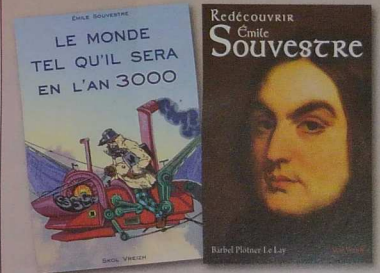
16 X 16 cm, 96 pages, 10 €



Le tableau d'une société rurale : architecture, mode de vie, pratiques agricoles.
Beau livre, relié, cartonné, 21 x 30 cm, 160 pages, 33 €

Toutes les réponses sont dans ce livre !

Redécouvrir un grand écrivain breton :

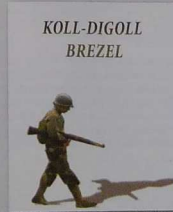


L'un des tout premiers romans d'anticipation. Vingt ans avant Jules Verne, E. Souvestre invente un monde très proche du nôtre.

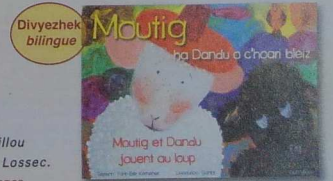
16 x 24 cm, 288 pages, 22 €

L'écrivain, célèbre en son temps, est tout aussi représentatif de son siècle qu'Alexandre Dumas, ou Victor Hugo.

16 x 24 cm, 288 pages, 22 €



Roman d'Anne Guillou
traduit par Hervé Lossec.
12 X 21 cm, 156 pages,
12 €



Yann-Ber Kemener - 17,5 X 24 cm, 44 pages, 10 €

LE PEUPLE BRETON

LE 4 JUIN 2013, en matinée, lorsque nous a été annoncée la fermeture du site de Poullaouen, nous étions bien sûr très en colère... mais pas si surpris ! Depuis plusieurs mois déjà, les investissements en bâtiments ou en machines étaient inexistantes.

À maintes reprises, le sujet a été évoqué lors des réunions de CE mensuelles. La direction se voulait rassurante, même si elle ne l'était pas. Nous avons aussi attiré l'attention des élus locaux, dont Christian Troadeuc, président de la communauté de communes du Poher, et Richard Ferrand, à l'époque conseiller général. Ils nous ont rendus visite à notre direction, qui tenta aussi de les rassurer.

Le personnel était tenu informé de la situation, de façon à ce qu'il ne soit pas surpris au moment de l'annonce officielle.

Et, le 4 juin, nous l'avions invité à rejoindre l'usine de Landivisiau, siège social de Marine Harvest Krittzen. Tous les salariés de Poullaouen étaient présents, rejoints de façon spontanée au bout de quelques minutes par ceux de Landivisiau. Une courte mais énergique réunion eut lieu sur le parking avec les représentants de la direction. Cette dernière se rendit ensuite à Poullaouen pour parler aux salariés de ce site. A nouveau, il y eut des cris de colère, de désespoir.

Le devenir de nos collègues...

Pour nous, élus du personnel, le choix d'être accompagné dans nos démarches par un avocat spécialisé en droit du travail était primordial. C'est un Brestois, Roger Potin, qui fut choisi. Bien sûr, nous avons voulu maintenir le site et les emplois en prétextant lors de chaque réunion que le motif économique était infondé au vu des résultats économiques de notre groupe norvégien, leader mondial de l'élevage de saumon. Mais la décision est prise...

Petit à petit, avec l'aide de notre avocat, nous avons avancé sur les différents points prévus dans le cadre des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). Nous savions que les décisions prises auraient de l'importance sur le devenir de nos collègues salariés. Dans un tel cas, il est important que le contenu d'un PSE soit solide à tout point de vue (aide à la formation, au déménagement et

treprises, même lorsqu'elles font des bénéficiaires.

Nous avons cherché à savoir s'il y avait des failles dans les législations sur ce point. Apparemment, ce n'est pas le cas. Il était donc clair que nous n'étions pas dans le même cas de figure que celui du centre hospitalier de Carhaix.



Yannick Quabinevel / Le Peuple Breton

Michel Crespin

délégué CGT de
Marine Harvest Poullaouen

Courant août, en pleine période de congés, nous avons appris que les bénéficiaires de notre groupe étaient près de 200 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2013.

Petit à petit, avec l'aide de notre avocat, nous avons avancé sur les différents points prévus dans le cadre des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE). Nous savions que les décisions prises auraient de l'importance sur le devenir de nos collègues salariés. Dans un tel cas, il est important que le contenu d'un PSE soit solide à tout point de vue (aide à la formation, au déménagement et

aux transferts à Landivisiau, indemnités de licenciement, etc.).

Nous avons organisé des assemblées générales pour informer le personnel, leur demander leur avis par des votes. Mi-septembre, nous avons opté pour des indemnités supralégales de licenciement, étant entendu que la fermeture du site de Poullaouen était actée, inéluctable.

Une grève de dix jours a été menée en novembre pour faire monter la pression sur notre direction. Tous les jours, nous recevions des dons divers et nous remercions ceux qui les ont effectués. Une journée fut consacrée au blocage complet du site d'expédition de Plouénan. Le lendemain, nous tombions d'accord avec notre direction sur le montant des indemnités supralégales.

L'accord obtenu fut mis au vote et approuvé à l'unanimité par les salariés lors d'une assemblée générale à la cantine de l'entreprise. La reprise du travail fut votée, également de façon unanime.

Repenser notre façon de vivre

La législation doit-elle interdire les licenciements lorsque l'entreprise fait des bénéfices ? Je n'ai pas réussi à trancher d'un point de vue personnel. Une telle loi protégerait le salarié d'un côté, mais conduirait sans doute les investisseurs à y regarder à deux fois, ou à s'implanter ailleurs que dans notre pays.

Il faut, à mon avis, repenser notre façon de vivre, de consommer, arrêter de remplacer les hommes par des machines, arrêter de mettre le profit financier devant l'intérêt des hommes et des femmes, il faut sans doute consommer mieux, plus propre, plus local. Nos politiques ont peu de pouvoir dans ces domaines, car ils sont dominés par le monde de la finance. Mais loin de moi l'idée de penser que ces politiques, quels qu'ils soient, sont responsables de tout ce qui se passe.

Une chose est certaine : si rien n'est fait, nos enfants et petits-enfants vivront dans des conditions encore plus difficiles que les nôtres, car nous sommes confrontés de plus en plus aux concurrence des produits asiatiques, sud-américains ou des pays de l'Est.

L'INVITÉ

La mobilisation des « Marine Harvest »

sommaire

Éditorial

Mona Bras
« Donner des perspectives à la révolte bretonne »... 7

Politique

Les bonnets rouges... et après ? 8-9-10
Où sont les politiques d'aménagement ? 10-11

Union européenne

Autodétermination : le droit de décider 31
Budget européen 2014-2020 : le Parlement s'écrase, Cameron s'impose ! 32
La nouvelle politique régionale 2014-2020 adoptée 33
Pêche en eaux profondes : ce qui se joue à Bruxelles 34-35

Gouren

La Fédération lance un appel aux dons 7

Forum

Le centralisme en accusation 15

Aménagement du territoire

Résidences secondaires : un problème social européen 16-17-18
Coopération interrégionale et Grand Ouest contre réunification et fédéralisme 19

Accueil et animation en milieu rural : l'engagement du mouvement associatif 20-21

Internet

Au-delà du bzh, l'autonomie numérique de la Bretagne 22-23

Langue bretonne

« #brezhoneg », un nouvel outil pour les apprenants 24
Le procès ubuesque d'un militant 48

Un jour avec...

Ilig Flatres 38-39

Pages culturelles

Histoire 36-37
Résultats du concours de haikus 40
Livres 42-43
Musiques de Celtie 44-45
Selaout 46-47



Gael Briand



Courrier des lecteurs 6
Iffig 8
De Brest à Nantes 12
Noro 13
Leurre de vérité 14

Pobl Vreizh

Diastro ar feulster a Breizh ? 25
Runasimita Rimankichu ? Ha komz a rez kechuag ? 26



Amazonia : ar gentel guzh 27



An Eusko, evit diorren ekonomiezh, endro ha sevenadur bro Euskadi ! 28
Levriou evit ar vugale 29
Levriou brezhonek 30

Mots croisés 48
PB Services 49
La page du PB 50
Le jeu du mois 50

Couverture : Sabine Cornis (photo Pierre Morvan)
Le Peuple breton paraît le premier jour ouvrable du mois.
Le Peuple breton - Rédaction : BP 1 - 29680 GOUERNOU

Décembre/Miz Kerzu 2013

QUEL AVENIR après la manifestation de Quimper ? C'est la question que nous devons nous poser. Au-delà des incendiaires de radars au front bas et des tartuffes de l'UMP ou du FN qui mériteraient plus un nez rouge qu'un bonnet, il faut se poser la question de ce qui rassemble 30 000 personnes à Quimper.

D'abord, l'abus de fiscalité. Prendre juste la fiscalité, c'est un principe de gauche. Sans céder au discours du « maltraçage fiscal », il convient de s'interroger sur le sens des taxes et impôts. Et sur l'utilisation qui sera faite des recettes. Ensuite, un ras-le-bol démocratique. Est-il abusif de dire que ce qui peut rassembler aussi bien patrons que salariés, Bretons de l'ouest comme de l'est de la Bretagne, c'est le sentiment d'être ignoré par l'Etat ? Ce même Etat qui, pourtant, a tous les pouvoirs ! Démocratiser la République suppose de rapprocher le pouvoir de décision du peuple, c'est-à-dire lui laisser de l'autonomie. Pour en prendre le chemin, il suffirait au gouvernement d'appliquer pour commencer une

promesse de campagne du président Hollande : la décentralisation. Celle discutée en ce moment est une spoliation et risque de créer des conflits à venir. Enfin, la volonté d'être sécurisés dans une économie mondialisée et dématérialisée. De ce point de vue encore, l'Etat peine à assurer le rôle qui était le sien durant les « trentes glorieuses ». L'Etat hypercentralisé est incapable de faire une analyse fine, car il est trop éloigné des réalités des territoires. Une autre question apparaît alors : comment amorcer la transition à partir d'un modèle obsolète sans casse sociale ? Comment passer d'une économie à faibles marges (Cooper et autres géants de l'agro) à une économie à forte valeur ajoutée ? Cela suppose de tirer vers le haut la qualité des produits. La bande à Thierry Merret (FDSA 29), elle, souhaite concurrencer le Brésil ! Avec comme perspective les salaires bretoniens ? Qui sont les « bonnets rouges » ? Tout le monde ? Autant dire personne ! Après la révolte vient le projet de société... C'est justement le cœur de métier de l'UB !

Souscription permanente

Pourquoi donner au Peuple breton ? Pourquoi s'abonner ? À l'heure des cadeaux de Noël, la question mérite d'être posée puisque aujourd'hui, d'assurances nous disent que tout existe sur Internet. Eh oui, tout, justement, le meilleur comme le pire. Et, bien souvent, les « informations » diffusées sur le Net sont peu sourcées. Pour preuve, l'extraordinaire poids journalistique de l'Agence France Presse (AFP) dans les médias. Loin de nous l'idée de critiquer cette agence, sérieuse, mais qu'il n'existe dans un Etat comme la France qu'une seule agence de ce type pose question. Puisque nombre de titres de presse se contentent de copier-coller des brèves de l'AFP, celle-ci a-t-elle le droit à l'erreur ? La diversité d'opinions est un gage de démocratie vivante et une source d'information supplémentaire pour tous et chacun. Voilà une bonne raison de nous abonner...

Jacques Leconteix de Vannes, 10 € ; Roger Tassin, Lorient, 10 € ; Henry Debovue, Paris, 20 € ; Hermenegilde Cadouéan, Langoum, 10 € ; Bernard Calvez, Fougères, 10 € ; Yann Le Couls, Plouzané, 10 € ; Jean-Yves Bédouin, Sautron, 5 € ; Yves Coesqu, Plozevet, 5 € ; Jacqueline Pennevaich, Plogonec, 10 € ; Jean-Quéré, Rezé, 5 € ; Michel Demion, Le Ballay, 5 € ; Louis Le Guillou, Pleskeve, 5 € ; Gwélan Pellerin, Nantes, 10 € ; Bernard Leclercq, Bropogon, 10 € ; Erwan Davies, Landivisiau, 10 € ; Pol-Yvon Vitor, Quimper, 5 € ; Jean-Yves Evellard, Plogonec, 10 € ; Guy Gellan, La Mazière, 5 € ; Marie-José Anand, Rouen, 5 € ; Pierre Gregam, Rouen, 10 € ; Hervé Cottrel, Poulle-sur-Mer, 5 € ; Yves Pen, Cesson, 10 € ; Jean Approu, Plouen, 10 € ; Jean Le Gall, Nantes, 30 € ; Anne Kerdravan, Anadol, 40 € ; Jean-Jacques Guayader, Vieux-sur-Saône, 10 € ; Jean-Yves Goumaz, An Arvor, 5 € ; Albert La Faou, Penes-Guères, 20 € ; Nelly Richard, Plescop, 10 € ; Jean-François Charbon, La Harpe, 5 € ; Georges Le Bouler, Plescop, 10 € ; Jean Creff, Plescop, 20 € ; Joël Plozeau, Sainte-Anne-sur-Briwet, 5 € ; Dominique Trédaniel, Reims, 5 €.

Total du mois : 374 €.
Total de l'année en cours : 4 456 €.

Votre courrier

Voyage en Cisjordanie

Je reviens d'un séjour en Palestine, dans le cadre du comité de jumelage Hennebont-Halhul (à côté d'Hebron). Qu'est aujourd'hui ce pays ?

C'est un territoire morcelé, mité par l'extension implacable des colonies israéliennes. C'est un peuple assujéti à une occupation militaire massive justifiée par la nécessité d'assurer la sécurité des colons. Ce sont des citoyens soumis à maintes humiliations, demandes d'autorisations, interdictions, répressions. Ce sont des agriculteurs, des commerçants, des travailleurs qui se trouvent privés de leurs outils de travail : spoliation des terres, non-accès à l'eau, oliveraies rasées, circulation des marchandises réglementée, produits dévalués par l'afflux massif d'importations israéliennes. Ce sont des villes, des villages séparés les uns des autres par les murs de la honte et par les colonies. Ce sont des déplacements rendus difficiles, voire impossibles, par d'incessants contrôles aux nombreux *check points* où sévissent de jeunes militaires méprisants et arrogants.

Ce sont des hommes, des femmes, des enfants aussi, qui, au moindre prétexte, ou sans prétexte du tout, sont arrêtés, emprisonnés, sans autre forme de procès, et dont les conditions d'arrestation et de détention laissent, à leur récit, sans voix. C'est un peuple qu'on assassine et qui oscille entre colère, résignation et, malgré tout, espoir.

Et puis ce sont des gens d'une fabuleuse générosité, d'un sens de l'accueil confondant, dont la dignité dans l'épreuve laisse très humble, et auprès de qui, qu'ils en soient remerciés, le mot « fraternité » prend un sens très fort, très émouvant.

Ne les oublions pas. *Dale'homp joij*

Claudie Sennator,
Quintin (56)

Gourc'hemennoù Jean-Jacques !

C'est avec fierté que *Le Peuple breton* félicite Jean-Jacques Monnier, distingué du collier de l'Ordre de l'Herminette le 9 novembre dernier par l'Institut culturel de Bretagne. Chaque année, quatre personnalités engagées dans le rayonnement de la Bretagne sont récompensées. Outre Jean-Jacques, primé pour son travail d'historien, elle a été décernée à Yves-Pascal Castel, historien de l'art religieux breton, Martial Ménard, spécialiste de la langue bretonne et lexicographe, ainsi qu'à Tanguy Louarn, cofondateur de Diwan et acteur culturel breton.

Lors de son discours, Jean-Jacques Monnier a tenu à rendre hommage aux « soutiens de l'action bretonne », à « ceux qu'on ne voit jamais sur le pont, mais dont le rôle est essentiel ». Il a également eu un mot pour ceux qui sont engagés de longue date dans l'action politique : « Pas de prix pour eux, ni collier de l'Herminette ». Et c'est un ancien rédacteur en chef du *Peuple breton* qui le dit...



Appel aux dons de la Fédération de gouren



Une cinquantaine de clubs en Bretagne, 1 600 licenciés, 10 000 scolaires initiés chaque année... malgré un fort développement depuis trente ans, la Fédération de gouren (lutte cultuelle financière et lance un appel aux dons.

Le gouren fait partie intégrante de la culture bretonne. Cette pratique mariale fut apportée par les Bretons lorsqu'ils immigrèrent massivement en Armorique au IV^e siècle. Aujourd'hui reconnu comme option au baccalauréat par l'Éducation nationale (depuis 1998), ce sport breton reste pourtant assez méconnu et le nombre de licenciés stagne. Au-delà de la pratique sportive, le gouren est aussi une « école de la vie », qui transmet des valeurs essentielles comme le respect et la solidarité. Des valeurs que l'on retrouve dans les projets de la fédération, à commencer par le développement du handgouren, adapté à des personnes handicapées.

La baisse des subventions et la volonté de développement nécessitent des budgets. Or, la fédération fait face cette année à un manque de l'ordre de 20 000 € (sur un budget de 270 000 €). Une somme qui n'a rien de dérisoire et qui grève les comptes de la fédération, qui emploie onze animateurs.

Pour soutenir la Fédération de gouren face aux difficultés « passagères » qu'elle traverse, vous pouvez faire un don en vous rendant sur son site, www.gouren.com, ou en envoyant un chèque à : Fédération de gouren - 10, rue Saint-Erme - 29800 Landerneau.

G.B.

Édito



Donner des perspectives à la révolte bretonne

Dans un article paru sur *Mediapart* le 7 novembre dernier, l'universitaire Philippe Marlière pose la question de fond : faut-il considérer que la gauche s'est retrouvée à Carhaix et les populismes de droite ont convergé vers Quimper, recevant le soutien incongru de fragments de gauche égarés ?

À cette question, la gauche politique et syndicale répond oui, avec parfois une « hargne jacobine très III^e République », pour reprendre l'expression de l'auteur. Ajoutons que la presse parisienne, à de rares exceptions près, comme Emmanuel Todd dans *Marianne*, a fait preuve d'une indigence affligeante dans l'analyse d'une révolte, qui, ne rentrant pas dans les cadres habituels, a surpris l'establishment.

Comment accepter en effet l'image d'une Bretagne réactionnaire, telle que véhiculée par certains médias et réseaux, de salariés esclaves de leurs patrons, de paysans, commerçants et artisans manipulés par le Medef et la FNSEA ?

Les ouvriers et les petits paysans qui manifestaient à Quimper ne sont pas des moutons que l'on tond. S'ils ont manifesté, c'est qu'ils ont considéré que pour défendre leur emploi, leur droit de vivre et travailler au pays, en Bretagne, il fallait s'appuyer sur l'ensemble des forces ayant objectivement un intérêt commun dans le moment.

Faut-il pour autant taire les ambiguïtés et contradictions du mouvement ? Bien au contraire ! Le rôle des syndicats et des partis de gauche est de se rapprocher des éléments progressistes pour dégager des perspectives d'avenir durables, face au discours des productivistes à tout crin et des patrons de l'agroalimentaire, en grande partie responsables de la crise actuelle.

Quoi qu'en disent certains historiens, la référence à la révolte de 1675 n'est pas sans fondement. On ne peut que regretter que les syndicats n'aient pas perçu la nature populaire du mouvement et ne soient pas venus à Quimper sous une bannière unitaire pour la défense de l'emploi et la remise en cause d'un système de production en fin de cycle ! La manifestation de masse aurait eu une tout autre portée. L'un des effets positifs de Quimper, d'ailleurs, est d'avoir poussé à un début d'unité syndicale, hélas absente au départ de la crise.

L'UDB, parti de gauche et autonome, était à Quimper et Carhaix... et a appelé aux manifestations syndicales du 23 novembre. Parce que nous refusons un olivage qui dessert les intérêts de la Bretagne. Comme en d'autres périodes difficiles, il est nécessaire de rassembler pour donner du sens et des perspectives, y compris en actant les différences et les divergences.

Aujourd'hui, le rassemblement doit se faire autour de quatre revendications : le renouveau économique, le respect de l'environnement, le progrès social et l'autonomie politique d'une Bretagne réunifiée. Les organisations syndicales réclament que le « Pacte d'avenir pour la Bretagne » prenne en compte la dimension sociale, singulièrement dans des secteurs industriels dont ce n'était pas jusqu'ici la marque. Elles ont fondamentalement raison. Nous faisons nôtre cette revendication, car l'autonomie que nous défendons est au service de la justice sociale, entre les individus et les territoires. C'est à ces conditions que la démocratie engendrera l'extrémisme qui se nourrit de la désespérance.

Mona Bras

7

Le Peuple breton - décembre 2013

Une écotaxe intelligente...

Une écotaxe intelligente (mais un portique peut-il l'être ?), qui ne pénaliserait pas les transports routiers indispensables, peut se justifier dans la mesure où, tout en limitant la pollution, elle rapprocherait le producteur du consommateur. Elle lutterait contre ces circuits absurdes qui font que l'on achète ailleurs ce qu'on peut produire soi-même et que l'on fait traverser des mers et des continents à des produits bruts avant qu'ils ne nous reviennent transformés.

On voit bien, cependant, que la taxe ne résout pas ce vaste problème, qui persiste quel que soit le mode de transport, car si l'on ne transforme pas le produit sur son lieu de production ou dans son voisinage immédiat, ce n'est pas qu'on en soit incapable, mais parce que la main-d'œuvre surexploitée est moins chère ailleurs. Je ne vois pas une Europe ultralibérale s'attaquer à la question.

Au moment même où les manifestations contre l'écotaxe déchainent les participants de l'émission de télévision C dans l'air contre les Bretons (que Bernard Maris lui-même accuse de ne produire que du « basique »), M. Barroso signe un protocole de libre-échange avec le Canada avant de passer à l'accord avec les États-Unis. Or, de tels accords ne vont qu'aggraver les pratiques démentielles actuelles.

Qui pourrait ne pas souhaiter que l'agriculture cesse de polluer les sols, les eaux et l'atmosphère, et nous donne des produits de qualité ? Mais selon quelles méthodes ? Devons-nous rester insensibles au désarroi, voire au désespoir des petits exploitants et du personnel de l'agroalimentaire « bas de gamme » et « non compétitif » ? On entend certains experts faire l'éloge des élevages hors sol réunissant des milliers de bêtes, mais recyclant fumiers

et purin pour produire l'énergie : bravo pour le recyclage, mais non à la disparition des petits producteurs, du labourage et du pâturage !

Oui à la qualité, mais elle a un prix que la grande distribution ne veut pas payer et qui, hélas, la met hors de portée des pauvres, de plus en plus nombreux. Cherche-t-on à encourager une agriculture pour riches alors qu'on ouvrira encore plus nos frontières à la camelote frelatée bonne pour le peuple ?

Aucun bricolage fiscal ne résoudra définitivement ces problèmes fondamentaux, et nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur les objectifs que nous souhaitons atteindre, et qui doit tourner autour du principe d'égalité, donc d'une certaine sobriété.

Jean Voisin,
Bouée (44)

Les adresses à utiliser :



Pour adhérer :
UDB - 9, rue Pinot-Duclos - Saint-Brieuc

Pour téléphoner :
02 96 61 48 63

Pour contacter les élus régionaux :

Pour écrire :
9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc
udbcontact@udb-bzh.net

Site Internet :
www.udb-bzh.net

Groupe UDB
13 C, rue Franz-Heller
35700 Rennes cedex

6

Le Peuple breton - décembre 2013



Iffig

— déplore le paradoxe qui consiste à simplifier les formalités administratives pour grossir les élevages, mais à complexifier celles pour l'installation de jeunes paysans !

— a appris que l'Alsace réclamait l'écotaxe pour éviter le déferlement de camions souhaitant contourner les taxes allemandes.

— se dit que, dans une France fédérale, les Alsaciens auraient pu obtenir satisfaction, de même que les Bretons, qui n'ont pas les mêmes difficultés. Mais non ! La loi doit évidemment être la même pour tous les territoires, fut-elle mauvaise pour l'un et bonne pour l'autre !

— apporte tout son soutien à Mme Taubira face aux injures ignobles dont elle est la cible, souhaite que le journal *Minute* s'étouffe avec sa banane et rappelle que le racisme n'est pas une opinion, mais un délit !

— a lu par ailleurs une chronique de racisme ordinaire dans *Presse-Océan* du 17 novembre : « Nantes, un Breton, éconduit à l'entrée d'une boîte, s'en prend à une vitrine. »

— se demande en quoi le fait que cet individu soit Breton (comme d'autres dans la Loire-Atlantique) vaut que ses origines soient mises en avant pour épingler un comportement violent sous l'emprise alcoolique ?

— était au premier procès d'Al'ta à Rennes et s'est étonné de l'interdiction de s'exprimer en breton faite au prévenu par madame la juge quand elle-même parlait de *sicker* pour dire « autocollant ». L'anglais serait-il donc une langue officielle de la République ?

— a constaté que le Morbihan compte un sénateur surnuméraire depuis que celui de Seine-Saint-Denis, Gilbert Roger, élu jusqu'en 2017, passe sa retraite à Ploërmel.

— se demande cependant comment les électeurs de sa circonscription perçoivent sa désertion ainsi que celle de sa réserve parlementaire ?

Politique

Les bonnets rouges... et après ?

Trente mille personnes à Quimper. Signe indéniable de malaise social, la fronde bretonne a été maintes et maintes fois commentée. Le *Peuple breton* vous livre ici son analyse du mouvement dit « des bonnets rouges ». Un peu loin des articles vite expédiés des rédactions parisiennes.

Vue de Paris, cette manifestation de Quimper du 2 novembre est décidément incompréhensible. Des salariés qui défilent avec des patrons, ça ne colle pas au tableau de la lutte des classes.

Dé Mélenchon, coprésident du Parti de gauche, qualifiant les Bretons de « nigauds » et les salariés d'« esclaves maîtres » en passant par Pascal Durand, secrétaire national d'EELV, qui préfère voir dans la manifestation de Quimper un rassemblement de productivistes plutôt que de remettre en question l'écotaxe, sans parler des innombrables « experts » politiques qui étudient la France vissés sur leur chaise, les critiques étaient unanimes.

Pourtant, ce sont bien 30 000 personnes qui se sont réunies ce jour-là, dont beaucoup manifestaient pour la première fois.

Un modèle économique non-pertinent...

Certes, la Bretagne n'est pas à genoux. Elle dispose de ressources et de potentiels encore inexploités. Mais c'est un de ses piliers économiques qui est aujourd'hui dans l'œil du cyclone : l'agroalimentaire. La spécialisation à outrance de notre pays dans la production animale a ancré dans la tête de nombreux agriculteurs bretons que leur rôle est de « nourrir

la planète ». Il en ressort un modèle économique basé sur l'export et des volumes importants.

Si bien qu'aujourd'hui les grosses entreprises comme la Cooperl, qui abat des milliers de porcs par jour, sont en réalité des colosses aux pieds d'argile tant leurs marges sont faibles ! Or, à toujours tirer vers le bas, on finit par comprendre que le modèle n'est pas durable, ni socialement, ni écologiquement.

Ajoutez à ces difficultés structurelles la non-anticipation des dirigeants de Tilly-Sabco (qui savaient pertinemment depuis une bonne dizaine d'années que les aides à l'export de l'Union européenne allaient cesser) et l'avidité de certaines entreprises comme la CECAB ou encore Marine Harvest qui, malgré leur rentabilité, délocalisent ou ferment et le tableau commence à prendre forme. Car de l'agroalimentaire dépend nombre d'autres activités, à commencer par l'agriculture bien sûr, mais aussi la pêche ou le transport. Quand l'agroalimentaire est en crise, c'est toute la Bretagne qui courbe le dos.

Cela n'empêche pas la presse parisienne de s'amuser à jouer avec les statistiques pour faire passer l'idée que la Bretagne serait « privilégiée ». Le rapporteur général du budget de la Région Bretagne, Christian Guyonvarc'h, apporte un démenti concluant : « La Région Bretagne dispose

d'un des deux budgets par habitant les plus faibles : en 2013, 308 € par habitant, pour une moyenne nationale de 347 €. On notera d'ailleurs que la plus mal lotie est la Région dite des « Pays de la Loire », avec 297 € par habitant, ce qui signifie qu'une Bretagne réunifiée ne serait pas mieux traitée par l'Etat aujourd'hui. »

Alors ? La Bretagne favorisée ? Son taux de chômage est peut-être plus bas qu'ailleurs, mais peut-on pour autant dire que les salaires des Bretons sont mirobolants ? Et pourquoi sans cesse tirer vers le bas ? Est-ce cela la République égalitaire ?

... et à bout de souffle

Dans ce contexte, le gouvernement a fait savoir qu'il préparait un « Pacte d'avenir pour la Bretagne », pacte listant différentes mesures censées répondre à la situation bretonne à moyen et à long termes. Reste à savoir si ce pacte peut apporter des réponses durables à la crise agroalimentaire bretonne ? Rien n'est moins sûr tant il aborde cette crise de manière conjoncturelle. À première vue, ce Pacte d'avenir est une compilation de différentes politiques en cours ou prévues. Qui plus est, il ne concerne aucunement la Loire-Atlantique.

Seule réelle « nouveauté » : l'aide annoncée de 15 millions d'euros pour faire face à la « crise agroalimentaire », somme dérisoire eu égard à la tâche colossale qui consiste à passer d'une économie exportatrice à faibles marges à un système pérenne axé sur la qualité. Si ces 15 millions servent à masquer les erreurs de certains dirigeants, on assistera à coup sûr, comme d'habitude, à un renflouage économique sans aucune garantie ni de maintien de l'emploi ni surtout de réflexion quant à la transformation du modèle.

Il convient au contraire de remettre la qualité au cœur du processus de fabrication. Certaines entreprises bretonnes le font avec succès. À l'inverse, croire que l'unique solution est



Photo: M. Moreau / Le Peuple Breton

Manipulés, les salariés ? Vraiment ?

d'intensifier davantage est un non-sens économique. Comme le dit très bien l'association Eau et rivières, « ne laissons pas perdurer un système à bout de souffle, destructeur d'emplois, qui ne tient que par injection massive d'argent public et n'enrichit qu'une petite minorité ».

Absence de réflexion sur la gouvernance



L'annonce du doublement des fonds européens FEADER (de 175 millions à 388 millions) est une bonne nouvelle pour l'économie bretonne. Encore faudrait-il pouvoir orienter ces fonds de façon autonome ! Car nous ne sommes pas toujours capables de gérer elles-mêmes les fonds européens comme la quasi-totalité des autres régions d'Europe, la région Bretagne ne pourra que distribuer ces fonds, dont la destination sera décidée au préalable par l'Etat. Et c'est la justement la grosse faiblesse du « Pacte d'avenir pour la

Bretagne » : l'absence de réflexion sur la gouvernance.

Discuter des modalités de « l'avenir de la Bretagne » en préfecture est déjà tout un symbole en soi. On en oublierait presque que les Bretons élisent des gens pour les représenter ! On est loin de la promesse de décentralisation, « mères de toutes les réformes », faite par François Hollande. Pourtant, il est indéniable que cette réforme structurelle est seule capable de rendre les politiques plus efficaces. Car comment interpréter autrement que par un aveu d'impuissance les annonces qui consistent à dire que les territoires les plus fragilisés seront mieux dotés en agents Pôle emploi ?

Evidemment, l'autonomie que nous appelons de nos vœux ne rendrait sûrement pas leur travail aux salariés GAD de l'abattoir de Lampaul-Guimiliau, mais elle permettrait malgré tout d'anticiper et de répondre plus finement aux difficultés des territoires à venir. Or, ne dit-on pas que gouverner, c'est prévoir ?

La crise actuelle était prévisible et nombre de politiques, d'acteurs économiques ou associatifs l'avaient même prédite. Hélas, la liberté d'action des conseils régionaux est celle d'un enfant dans son parc, libre de jouer entouré de barreaux.



Photo: M. Moreau / Le Peuple Breton

Le Peuple breton - décembre 2013

Politique

Donner du sens au mouvement

Alors, quid du mouvement des bonnets rouges ? Mouvement de contestation pour le moment, il s'agit de lui donner du sens. Il est évident que plus le maitraquage médiatique donne la parole aux productivistes, plus le rapport de forces se fera à leur bénéfice.

Geneviève Wortham, conseillère régionale PS d'Île-de-France, est une des rares hors de Bretagne à avoir compris ce mouvement. Elle estime que « la gauche devrait adresser un grand merci aux Bretons de mettre ainsi sur le devant de la scène la situation de ces « oubliés » des politiques, et de réclamer haut et fort des réponses concrètes. Être de gauche, n'est-ce pas d'abord lutter contre les inégalités ? Et pourtant, la gauche décroche, effrayée par la forme de cette mobilisation. Elle ne devrait pas. Il est logique, somme toute, si on prend en compte les inégalités géographiques zones urbaines/ zones périphériques,



Les militants UDB défilent pour défendre l'emploi en Bretagne.

que la mobilisation prenne elle aussi un tour spatial. Avec ses ambiguïtés et ses dangers pour la gauche. À ne pas comprendre ce qui se joue, à se draper dans la pureté idéologique, elle prend le risque de laisser le champ libre aux grilles d'analyse des libéraux de tous poils, et de leurs tenants sur le terrain politique : la droite et l'extrême droite ».

C'est précisément pour ces raisons et parce que le mot d'ordre de la manifestation était l'emploi que l'Union démocratique bretonne a fait le choix de se rendre à Quimper.

Le Peuple breton

1. Au moment où nous écrivons ces lignes, la version définitive du Pacte d'avenir n'est pas sortie.

Où sont les politiques d'aménagement ?

Obnubilés par la course à la croissance et à la compétitivité, nos dirigeants ont oublié les hommes, ne les prenant en compte que comme de simples variables d'ajustement : charrettes d'emplois supprimés, migrations économiques. Si les premières éclatent au visage, les secondes, plus sourdes, constituent elles aussi des drames d'une ampleur tout aussi inquiétante.

Alors que les médias soulignent à l'envi le faible taux (relatif) de chômage de la Bretagne par rapport à celui des autres régions françaises, quel responsable politique actuel s'insurge du fait que les deux tiers d'une classe d'âge de jeunes qualifiés doivent quitter la région pour se procurer du travail ? La mobilité est désormais acceptée, y compris pour aller aux quatre coins du monde. Au sortir de la dernière guerre, une telle situation avait été à l'origine de la création du CELIB !

Et ce n'est pas la croissance démographique actuelle, alimentée par des flux de populations âgées ou ne pro-

fitant qu'aux seules agglomérations métropolitaines de l'est de la région quand il s'agit d'actifs, qui doit cacher cette triste réalité. Car c'est une immense perte de forces vives et qua-

lifiées qui nuit à son développement. La mobilité contrainte des populations n'a jamais été productive pour leur territoire d'origine. Elle n'est pas plus signe de modernité.

Quand l'écotaxe met en lumière l'absence d'État

L'affaire « écotaxe » a levé un nouveau lièvre : celui de contrats passés entre l'ancienne majorité gouvernementale et un certain nombre d'entreprises privées réunies sous le nom de « Écomouv ».

« L'écotaxe est incontestablement coûteuse à recouvrer puisqu'à peu près 280 millions d'euros sur un total de 1 200 millions, soit environ 23 %, sont consacrés à la rémunération du prestataire privé. En fermes nets, il convient cependant de soustraire 50 millions d'euros qui sont versés au titre de la TVA acquittée sur le loyer de PPP [partenariat public-privé] et qui revient donc à l'État. Le coût de recouvrement s'établit alors à un peu moins de 20 %. A titre de comparaison, ce pourcentage ne dépasse pas 1,2 % pour l'impôt sur le revenu » : c'est ce que précise mot pour mot un rapport de la sénatrice Marie-Hélène des Esgaulx, fait au nom de la commission des finances du Sénat et déposé le 5 février 2013.

Comment donc expliquer que l'État fasse appel au privé pour prélever cette taxe ? On peut légitimement penser que les difficultés budgétaires d'un État qui s'est lui-même voulu omnipotent ont facilité ce choix. En effet, les dépenses déjà engagées par Écomouv sont estimées à près d'un milliard d'euros. Une somme colossale que l'État ne souhaitait pas déboursier, préférant perdre à long terme le produit (juteux) d'une taxe plutôt qu'investir à court terme. Une manne de moins pour l'écologie qui, décidément, a vraiment bon dos !

Entre disparition des emplois et migration des jeunes actifs, la Bretagne sans cesse se paupérise. La catastrophe est réelle et vécue comme un traumatisme par la population qui voit ainsi ses enfants inéluctablement partir.

Défaillance publique

Cette défaillance publique est soulignée par les slogans entendus dans les différents mouvements et les manifestations de ces derniers temps, notamment alimentés par les positions du collectif pour l'emploi en Bretagne. Ils expriment la profonde déception d'une Bretagne somme toute légitimiste qui attendait des changements majeurs dans la vie régionale de la part d'un gouvernement qu'elle avait contribué à élire.

Mais surtout, et ce point n'est perçu que par très peu d'acteurs, c'est toute la question de l'organisation d'un territoire régional, sacrifiée au nom de soi-disant réalités économiques, qui est posée. Car depuis un peu plus de dix ans, il n'y a plus la moindre politique d'aménagement du territoire en Europe, en France, en Bretagne, autre que celle définie par les règles du marché.

Or, notre région a initié et longtemps porté une telle politique volontariste dont, pendant un demi-siècle, elle a su tirer profit. Ses grandes orientations actuelles, ses équipements en sont en partie l'héritage.

Discrimination des territoires

Aujourd'hui, tous les grands courants politiques au pouvoir (droite, gauche socialiste, verts) l'ont abandonnée, se pliant aux logiques de la libre concurrence définie par le marché. Spatialement, elle s'exprime par cette confrontation des territoires et surtout par la métropolisation en cours, accompagnée d'une concentration des hommes et des activités : la polarisation.

Comme d'autres, la Bretagne assiste depuis le début des années 2000 à une accélération du processus qui discrimine les territoires : d'un côté des conurbations métropolitaines revendiquées par leurs dirigeants au nom de la performance économique et cette intégration aux réseaux de l'économie-monde, à leurs yeux seule pourvoyeuse d'emplois à haute qualification ; de l'autre, des espaces d'exclusion sociale, territoires abandonnés des services publics où se réfugient les plus humbles et survivent tant bien que mal les activités

D'autres le disent...

Jean-Jack Queyranne, président PS du conseil régional de Rhône-Alpes, à propos de la future loi de modernisation de l'action publique territoriale (extrait d'un article de *L'Express* en date du 13 novembre 2013).



Jean-Jack Queyranne.

« Cette loi n'est en rien une loi de décentralisation, comme on pouvait l'espérer, mais plutôt de confusion territoriale qui va aboutir à un empiètement de structures. Finalement, le seul objet qui émerge de ce texte, ce sont les métropoles. On laisse de côté la France périphérique qui, selon les travaux du géographe Christophe Guilluy, représente 60 % du pays. Cette France invisible ne se sent nullement concernée par cette loi. Tous les maires ruraux que je rencontre s'interrogent : "Quelle est notre place ?" »

« Le problème, c'est de concentrer toutes les richesses sur [les métropoles]. On est en train de passer à côté d'une évolution profonde du pays. Pour la gauche, qui détient tous les pouvoirs locaux, c'est grave ! [...] Il aurait fallu mener une analyse préalable du territoire. Cela aurait permis de rééquilibrer le poids donné aux métropoles par une vraie politique régionale qui est la garantie des solidarités territoriales. On en est resté à une vision centralisée, avec toujours ce vieux souci de diviser pour mieux régner. Ce jacobinisme est suranné ! »

« La crise bretonne est aussi une crise de la région. Mais parler de « populisme régional », comme certains l'ont fait, est une erreur. On traite souvent les manifestants de populistes au lieu de s'attaquer aux réalités. Attention à ne pas entériner l'existence de territoires de seconde zone ! La loi porte en germe un danger politique qui peut aboutir à un danger démocratique. Il faut lutter contre cette rationalité technocratique et financière qui conduit à abandonner des territoires. Il est urgent de repenser – et repenser – l'État. »

[Note du Peuple breton : qui lui envoie une carte de l'UDB ?]

productives (primaires et industrielles à main-d'œuvre peu qualifiée). Ce schéma s'applique partout, sur le territoire national comme au sein de la Bretagne, qui, plus longtemps que d'autres, a résisté à ce processus.

Ainsi, plus de 50 % de la population nationale vit désormais à l'écart de la croissance dans ces espaces marginalisés du territoire. Aux métropoles grandissantes et hégémoniques de l'est de la région (l'axe Saint-Malo - Rennes - Nantes/Saint-Nazaire), à la conurbation littorale sud concentrant une vie artificielle et conjoncturelle portée par une économie redistributive, s'opposent des poches de relégation, territoires oubliés de la croissance : le centre et l'ouest breton, ce Finistère d'où est partie la révolte.

Pas étonnant qu'au moindre aléa, les populations de ces territoires à l'abandon, confinées ou exilées dans l'isolement de la péninsule et des couronnes métropolitaines, explosent. Car en ces lieux, la cohésion sociale

a éclaté. Ou bien ces populations se marginalisent peu à peu, préoccupées par leur survie et détachées de tout lien avec la collectivité (abstention électorale), ou bien elles se révoltent, rejoignant alors les discours radicaux de l'extrême droite.

Depuis plusieurs années, des géographes alertent de ce risque sans être nécessairement écoutés. Pourtant le problème est d'importance.

Nécessaire mutation

Il est temps que l'État central accepte la mutation institutionnelle nécessaire. La Bretagne des années 50 a démontré qu'elle était capable de se prendre en main en se mobilisant tout en restant responsable. La Bretagne d'aujourd'hui a toujours des atouts pour cela.

Yves Lebahy
géographe

LA BRETAGNE DE BREST À NANTES

FINISTÈRE

La Redadeg partira de Morlaix



Mael Thepat et Loig Jade (au centre), les deux coprésidents de la Redadeg

Le lancement officiel de la Redadeg 2014 a eu lieu en présence de nombreux élus et de membres de KLT, la fédération d'associations culturelles bretonnes du pays de Morlaix. Cette course de relais en faveur de la langue bretonne, bâtie sur le modèle de la Korrika basque, continue son développement et ce sont 1 500 kilomètres qui seront parcourus sur les cinq départements bretons. Le départ aura lieu le samedi 24 mai 2014, de la Manufacture des tabacs de Morlaix, et c'est la commune de Glomel qui sera le théâtre de l'arrivée de la course le 31, à l'occasion de la fête des clarinettes.

CÔTES-D'ARMOR

La danse macabre de Plouha en danger



Les Tri Yann, accompagnés d'Yvon Fichou.

Les Tri Yann ne sont pas des ingrats. Eux qui ont beaucoup puisé dans le patrimoine (immatériel) breton pour construire leur répertoire et bâtir leur notoriété savent à l'occasion pratiquer le renvoi d'ascenseur. Repondant à l'invitation d'Yvon Fichou, adjoint UDB à Plouha, ils ont donné une conférence de presse et un mini-concert le 14 novembre dernier pour voler au secours de la chapelle de Kermaria-an-Isquit et de sa célèbre « danse macabre », qui nécessitent d'importants travaux de restauration. Les Tri Yann se sont souvenus que cette fresque rare - il n'en existe que deux en Bretagne et seulement quatre en France - leur avait inspiré l'une de leurs plus belles chansons, *Grand Bal de Kermaria-an-Isquit*...

LOIRE-ATLANTIQUE

Vers un quartier hospitalo-universitaire à Nantes



L'actuel CHU de Nantes.

À Nantes, le CHU et les facultés de santé sont amenés à déménager vers l'île de Nantes à l'horizon 2025. C'est donc la perspective d'un véritable « quartier hospitalo-universitaire » qui se profile. En plus d'un nouveau CHU, ce sont 4 500 étudiants et de nouveaux instituts de recherche qui se retrouveront dans un même quartier de la ville, à proximité du marché d'intérêt national (MIN). L'objectif est, par cette concentration, de « développer la recherche biomédicale, favoriser les activités d'enseignement et mieux gérer les ressources humaines et matérielles » pour rester performant dans un monde médical en constante évolution.

ILLE-ET-VILAINE

Mobilisation syndicale à Rennes



Malgré le forum organisé à Lorient le même jour, l'UDB appelait à participer aux rassemblements syndicaux prévus à Rennes, Saint-Brieuc, Lorient et Morlaix autour d'une triple revendication liant progrès social, renouveau économique et respect de l'environnement. Trois mille personnes ont défilé à Rennes. Deux regrets - et pas des moindres - le fait que la Bretagne syndicale ne comporte que quatre départements (de même que le « Pacte d'avenir ») et surtout l'absence de revendication institutionnelle dans les mots d'ordre syndicaux de cette manifestation. L'emploi en Bretagne dépend en effet beaucoup de la capacité d'action politique des acteurs bretons eux-mêmes.

MORBIHAN

Pêche de grands fonds : un compromis ?



Pour le seul port de Keroman, ce sont des centaines d'emplois qui seraient menacés par une interdiction stricte de la pêche de grands fonds.

Le rapport sur la réglementation de la pêche de grands fonds a été voté début novembre en commission de la pêche du Parlement européen : un compromis définissant des zones qui seront préservées et interdites à la pêche. Pour Isabelle Thomas, députée européenne de Saint-Malo, « la commission pêche a fait preuve de sagesse en rejetant la proposition initiale de la Commission européenne qui prévoyait une interdiction totale du chalutage en eau profonde ». Car, contrairement aux idées reçues, l'utilisation du chalut est très encadrée. L'Ifremer, référence scientifique, ne soutient pas l'arrêt pur et simple de ce type de pêche. Le texte doit encore passer en plénière, vraisemblablement en décembre.

NOVEMBRE... vu par Nono



À quand les bonnets verts ?

IL PARAÎT QUE LE ROUGE est de nouveau de bon ton politique. Affrontons sans tarder cette révélation. Pour l'instant, le retour en pleine lumière de la couleur révolutionnaire est circonscrit en quelques lieux et symbolisé surtout par le port de bonnets de laine à la couleur de circonstance. À l'approche de l'hiver, cette sagesse aux profondes racines ancestrales est de bon aloi. Pourtant, nous devons nous garder de l'ironie facile dont se nourrissent à l'envi les meilleurs conservatisme, à commencer par le parisianisme, toujours si vigoureux.

Et si l'affaire n'était pas d'abord une affaire de couleur ? Et si nous osons affirmer que la nécessité d'une révolution s'accommoderait fort bien d'une autre couleur : celle de l'espérance placée en un monde tout à la fois vivable écologiquement et socialement ?

Tout est parti de Bretagne, de cette péninsule solide soulevée par les vents, parfois même celui de l'Histoire. Pour une fois, la marée n'est pas noire mais rouge ! Une marée ? Oui, une marée humaine : trente mille personnes dans les rues de Quimper est un fait politique hors du commun. Le chiffre, à l'évidence, débordait du cadre des analyses sommaires cependant très répandues.

Une marée, certes, mais une marée étrange : la multitude de bonnets écarlates donnait une apparence d'uniformité à un ensemble des plus hétéroclites. Tous ces gens se sont retrouvés dans la cité finistérienne, animés du même sentiment : un profond mécontentement, mais qui, hélas, ne saurait tenir lieu de ciment politique.

Car, enfin, de quel mécontentement s'agit-il ? Contre quoi ? Contre qui ? Et avec qui être mécontent ? Avec n'importe qui ? Sans distinction de classes, en faisant fi des conceptions, nécessairement divergentes, à propos de la construction des sociétés ou de la marche du monde ? Des salariés en compagnie de leurs patrons, des citoyens de droite et de gauche, des organisations d'extrême droite et d'extrême gauche, tous unis contre « l'injustice fiscale » frappant les Bretons ou la sauvegarde de l'emploi en Bretagne.

Certes, il y eut deux cortèges différents. Mais le même jour et en un même endroit aux dimensions restreintes. Bref, une diversité floue dans une promiscuité inévitable !

Faisons un peu de politique, de la vraie politique, celle que certains prennent pour de l'analyse purement théorique, peut-être parce qu'elle pose des questions qui fâchent. Depuis quand les patrons bretons – de l'agroalimentaire notamment – sont-ils étrangers aux vicissitudes du capitalisme industriel européen qui, dans le cadre accepté de la concurrence commerciale érigée en dogme suprême, finit toujours par ruiner les situations anciennement acquises ?

Le « modèle agroindustriel breton » tant vanté hier – vanté par qui, d'ailleurs ? – ne reposait-il pas d'abord sur l'exploitation exacerbée d'une main-d'œuvre, majoritairement féminine, et sur un amoindrissement progressif de la qualité des productions par la standardisation afin de tenir les coûts ? Peut-on laisser de côté, en accusant toujours l'extérieur, la question devenue fondamentale des dégâts environnementaux de ce modèle ? Les méfaits les

plus patents du « modèle » auquel l'on s'empresse de rendre des bouées de sauvetage seront-ils corrigés par les conséquences du traité commercial transatlantique, actuellement en négociation dans la plus grande opacité démocratique ? Les salariés bretons – et les autres – ne devraient-ils pas se demander si leurs patrons ne vont pas se servir à leur avantage exclusif de ce nouveau traité, eux qui ont justement la tête si souvent près du bonnet ?

On connaît la réponse à toutes ces questions : dans le cadre économique actuel, l'emploi sera toujours sacrifié sur l'aureole de la domination des dominants grands et petits.

Enfonçons un peu plus le clou de l'analyse politique : d'où viennent ces troubles graves du discernement ? La dépolitisation de la société civile, la désyndicalisation du salariat, la succession de luttas sociaux sans résultats tangibles, voilà autant de raisons régulièrement avancées pour expliquer la perte de repères des classes dominées en même temps qu'elles éclairaient leur renoncement à participer à la construction de mouvements sociaux s'inscrivant nécessairement dans le temps long.

La sous-estimation par les classes les plus modestes et par le patronat – évidemment pour des raisons très différentes – des périls environnementaux ne contribue pas à délaïser les actions à courte vue pour leur préférer la recherche de solutions de long terme au service de la préservation d'un environnement dénué des menaces sanitaires ou climatiques les plus préoccupantes.

Pourtant, les deux raisons majeures du profond désarroi de ce que l'on n'ose même plus nommer le « peuple de gauche » tiennent plutôt à l'étouffement progressif de la démocratie sous l'étreinte des lobbies et l'omnipotence de l'oligarchie économique-financière d'une part, à l'incapacité du pouvoir politique à tracer des perspectives claires pour l'avenir de nos sociétés d'autre part. C'est dans ce « champ de ruines » que fut posée l'écotaxe : le trop-plein alors déborda.

Ce n'est pas l'idée de révolte qui doit nous inquiéter, mais la révolte sans idée précise, sans objet moteur propice à construire un mouvement sociopolitique durable. Nos sociétés ne sortiront pas de la crise écologique et sociale qui frappe plus lourdement les classes les moins favorisées sans une puissante révolte – non nécessairement violente – contre tous les « nouveaux maîtres du monde », pour reprendre la pertinente formule de Jean Ziegler.

N'en déplaie aux piliers des salons parisiens, nombre de Bretons y travaillent déjà, dans les marges pour l'instant trop étroites du capitalisme destructeur de vies et de nature. C'est pour eux et leur formidable pouvoir d'imagination qu'il faut desserrer l'étouffement bureaucratique français et non pour renforcer le pouvoir du patronat breton.

Qu'un jour fleurissent les bonnets verts ! Unis vers un autre univers, unis contre les dominations injustifiables et les révoltes gratuites. C'est alors seulement que « vivre et travailler au pays » prendra tout son sens.

Yann Fiévet

Le centralisme en accusation

La salle de cinéma du foyer des jeunes travailleurs de Lorient était (presque) comble samedi 23 novembre à l'occasion du forum organisé par l'Union démocratique bretonne, intitulé « Du centralisme inégalitaire au fédéralisme solidaire ». Le Peuple breton vous offre un petit compte rendu de ces riches échanges.

La journée commença très fort par la critique du « modèle français » par Yvon Olivier, auteur de *La Désunion française*. Ce dernier a rappelé que ce système reposait en réalité sur la négation de l'altérité : pour être Français, un Breton, de même qu'un immigré, doit renoncer à la part de lui-même qui est différente, c'est-à-dire, finalement, à être complètement lui-même. De là son jonction à décentraliser nos idées. Car c'est ce travail préalable qu'il est nécessaire de réaliser.

Le géographe François Hubert a pris la suite, dénonçant tant d'années de discours sur le « rééquilibrage du territoire » pour finalement maintenir le centralisme. Il a également abordé la question essentielle des transports et de leur rôle dans la construction de l'État centralisé. L'Île-de-France est en effet le passage obligé des régions pour leurs relations entre elles et avec le reste du monde, éraflant au passage le TGV coûteux, ce que confirma Christian Guyonvarc'h, rapporteur général du budget.

Pour un réel fédéralisme

Guillaume Duval, rédacteur en chef du mensuel *Alternatives économiques* et auteur d'un récent ouvrage sur le système allemand (*Made in Germany*), a développé une analyse des forces et faiblesses de l'Allemagne. Parmi les points forts de ce pays, son organisation territoriale,

celle de régions fortes (*Länder*), qui aboutit aujourd'hui à une répartition géographique assez équilibrée du PIB et une réelle capacité d'agir tant sur le plan politique qu'économique. Du point de vue économique, l'atout majeur de l'Allemagne est son positionnement industriel sur des produits à forte valeur ajoutée (la machine-outil...), sans oublier un système de formation et de transfert de technologies plutôt performant.

Côté points faibles, il considère que Gerhard Schröder (SPD) a contribué largement à la dérégulation sociale et à l'appauvrissement de nombre de ménages... la CDU d'Angela Merkel

Reich), alors que la France a vécu mille ans de centralisation et quarante ans de décentralisation ! Guillaume Duval estime que la France serait bien inspirée de relancer la République sur des bases fédérales en donnant aux territoires une véritable autonomie. Ce n'est malheureusement pas le chemin qui est pris par le Parti socialiste actuel.

Le moment d'agir

Les invités politiques ont abordé les questions d'actualité : de la métropolisation – « grande innovation », selon Jean-Marc Ayrault – à la question fiscale, tous se sont accordés à dire que le compte n'y était pas. Ni réindustrialisation, ni avancées institutionnelles d'importance.

Et, comme l'a souligné Christian Guyonvarc'h, « les Bretons ont compris, intellectuellement ou intuitivement, que la France de François Hollande n'est plus la France de Charles de Gaulle. L'État ne financera plus l'équivalent du plan routier breton : avec un endettement à hauteur de 95 % du PIB en 2014 et une croissance à zéro, où ira-t-il chercher l'argent ? L'État ne décrètera plus – il en serait bien incapable – les décentralisations industrielles d'antan qui ont amené Citroën à Rennes, le CNET à Lannion ou Michelin à Vannes. Ce temps-là est révolu ». La concentration est donc inéluctable si on n'y prend pas garde. Cette concentration, on la retrouve dans le monde agricole : « Il y avait 170 000 agriculteurs avant les années 70 et il en reste 46 000 en 2013 », a déploré Vincent Pennober.

Pour finir sur une note positive, retenons cette phrase de Paul Molac : « Cette période de crise et de combat collectif, même si les objectifs des uns et des autres ne sont pas absolument identiques, est un moment privilégié pour avancer. Il ne se reproduira probablement pas de sitôt... » Le combat continue.

Jean Roudaut



De gauche à droite : Jean-Luc Bleuven, Arno-Marie Kervern, Paul Molac, Guillaume Duval et Vincent Pennober.

les ayant bien évidemment accentués.

Il est intéressant de noter qu'au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Allemagne s'est vue imposer un système fédéral dans le but de « limiter son influence ». Paradoxalement, quelques décennies plus tard, l'Allemagne est devenue la première puissance économique de l'Europe de l'Ouest ! Selon l'économiste, la Bretagne a des capacités de rebond, de par sa démographie, son attractivité et son bon niveau de formation. Il considère aussi qu'une réelle régionalisation lui permettrait de valoriser ses atouts.

Sans copier le système fédéral allemand, car nos histoires sont différentes (pour résumer : l'Allemagne a vécu mille ans de décentralisation et quarante ans de centralisation !)

Résidences secondaires : un problème social européen

Le thème des résidences secondaires a brièvement fait la une de l'actualité politique durant l'été 2013, quand le président de la collectivité territoriale de Corse, Paul Giacobbi, s'est déclaré favorable à la mise en place d'un « statut de résident » instaurant une différence de traitement entre résidents et non-résidents en matière de foncier. Sources de revenus touristiques pour les communes de régions souvent périphériques, mais aussi porteuses d'un risque d'étouffement et de muséification de l'économie locale, les résidences secondaires sont un serpent de mer qui réactive, à chaque fois qu'il surgit, différents climats : écologistes contre productivistes, socialistes contre libéraux, fédéralistes contre jacobins, dans toute l'Europe occidentale.

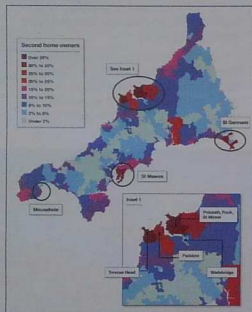
Fin 2012, l'Union démocratique bretonne avait mis en avant ce sujet parmi les pistes de coopération avec le Mebyon Kernow, parti de gauche militait pour la *devolution* en Cornouailles : « Personne ne regrettera qu'une famille acquière une maison dans une commune de Cornouailles ou de Bretagne pour venir y passer ses vacances, mais quand le phénomène devient massif, il cause de graves inconvénients pour l'environnement et la population locale ».

L'un des points principaux du programme du MK est de réorienter la politique du logement vers les besoins locaux pour inverser la tendance actuelle, qui voit s'accroître le nombre de résidences secondaires en Cornouailles.

La Cornouailles est un des pays les plus touchés du Royaume-Uni, mais c'est le Gwynedd (région du pays de Galles) qui détientrait le taux le plus élevé, avec 61 propriétaires de résidences secondaires pour 1 000 habitants. « De loin le plus gros problème de cette région », selon Aran Jones, *chief executive* du groupe de pression Cymuned, qui milite pour des logements à meilleur marché et un renforcement des communautés locales.

Problèmes sociaux et environnementaux

Cette concentration serait une cause de fracture sociale, de tensions et de déséquilibre démographique : poussés par la hausse des prix, une part importante des jeunes quitte les zones rurales, tandis que les retraités sont nombreux parmi les acheteurs de résidences secondaires. Les services publics, dans l'éducation et



Taux en résidences secondaires dans les communes de Cornouailles.

dans les transports notamment, sont ainsi fragilisés.

Ce genre de situation est fréquent dans les régions périphériques des États européens. Relativement épargnées par les inconvénients du développement économique, ces zones, le plus souvent littorales ou montagneuses, jouent le rôle de réserve d'espace pour le tourisme et l'économie résidentielle à destination des populations aisées des régions les plus développées du pays. Au point, parfois, de concurrencer sur le marché du logement les résidents permanents.

En Suisse, la part des résidences secondaires dans l'ensemble des habitations a ainsi atteint les 12 % en 2000, largement dépassés dans les cantons touristiques du Valais, des Grisons et du Tessin. Dans certaines vallées du Valais, le taux de

résidence secondaire dépasse les 70 %. En Corse, c'est surtout le littoral qui est touché, comme en Bretagne, où certaines communes du golfe du Morbihan ou du pays de Saint-Malo dépassent les 60 % de résidences secondaires. Difficile dans ces conditions de trouver des logements à des prix abordables pour les jeunes, ou même simplement de souhaiter rester vivre dans des communes désertées par la moitié de leurs habitants pendant l'essentiel de l'année !

En Savoie, des communes se vidant de leurs habitants permanents autour des stations de ski, très prisées par les acheteurs de résidences secondaires. Le prix des terrains a doublé entre 1996 et 2003 dans les stations savoyardes, tout comme le nombre de transactions, portant en grande partie sur des résidences secondaires. Le nombre de résidences secondaires a augmenté de 14,5 % en Haute-Savoie entre 1990 et 2004, alors même que le besoin de logements permanents est très fort dans la région.

La prolifération des résidences secondaires n'est pas seulement un problème social. Ses conséquences environnementales peuvent aussi être lourdes. En terme d'artificialisation des sols notamment, les résidences secondaires étant souvent des maisons individuelles, donc parmi les plus consommatrices de surface. Elles peuvent aussi conduire à une détérioration des paysages.

La réglementation... et ses entorses

Certes, toute une réglementation existe pour limiter les atteintes à

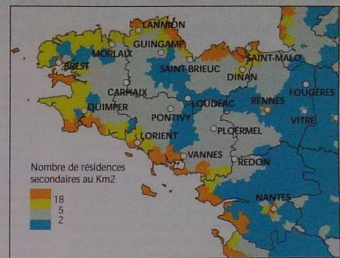
l'environnement des nouvelles constructions, mais il arrive que les autorités cèdent devant les intérêts particuliers : propriétaires puissants et fortunés, élus locaux soucieux de l'intérêt à court terme des retombées économiques du tourisme...

En Corse, ces entorses à la réglementation sont régulièrement dénoncées par le Collectif Loi littoral, qui pointe la collusion entre un système mafieux et l'impunité dont jouissent certaines constructions de villas : « À l'heure où le lien n'est plus à faire entre les dérives mafieuses et la spéculation immobilière et foncière, où des ministres viennent à tour de rôle en Corse dénoncer la présence d'une mafia liée à l'affairisme immobilier, comment comprendre que les préfets, en contradiction avec des décisions de justice, continuent de délivrer à grande échelle des permis de construire, sur des zones déclarées inconstructibles ? »

Pour le collectif, la politique de tout-résidences secondaires est un choix délibéré de l'État pour le développement de la Corse. Du point de vue de l'État français, les régions périphériques (par rapport à Paris) ont vocation à se spécialiser dans l'économie résidentielle, en parfaite conformité avec la volonté d'une partie de la technocratie de faire de l'ensemble du territoire une vaste banlieue de Paris.

Des réponses très diverses

En Suisse, les citoyens ont voté à une courte majorité en faveur d'un principe simple : la limitation à 20 % par commune de la proportion de résidences secondaires dans le total des logements et de la part de leur surface dans la surface habitable totale. Cette initiative populaire, dite Franz Weber, du nom de son



En Bretagne, les résidences secondaires se concentrent principalement sur le littoral. Le Morbihan est le premier département breton pour le taux de résidences secondaires, à 18,7 % du parc de logements en 2009, surtout sur la côte autour de Vannes et dans les îles ; viennent ensuite les Côtes-d'Armor à 15,9 %, le Finistère à 13,3 %, la Loire-Atlantique à 10,8 % et enfin, l'Ille-et-Vilaine à 6,6 % (INSEE). Arzon, Dangan, Ile-de-Brehat, Pirac-sur-Mer, l'Île-Tudy, Camac, Hoedic, Saint-Gildas-de-Rhuys, Locmaria et Préfalles dépassent les 70 % de résidences secondaires.

initiateur, a permis d'inscrire dans la Constitution fédérale le principe du plafonnement du taux de résidences secondaires.

Une solution simple... en apparence. Car la loi risque d'être difficile à appliquer. Ainsi, dans le Valais, nombre de communes ont déjà largement dépassé la limite des 20 %. Et c'est aux cantons, non à l'État fédéral, d'appliquer la loi ; on peut donc s'attendre à une certaine souplesse, voire même à une non-application réelle du quota de la part des autorités valaisannes, ce canton ayant largement voté contre l'initiative Franz Weber par crainte d'une fragilisation du secteur touristique.

Mais la réponse la plus fréquente est celle de la fiscalité. Déjà taxés en France (les résidences secondaires sont soumises à la taxe foncière sur les propriétés bâties et à la taxe d'habitation, comme les résidences principales, et sont concernées par des majorations de taxes), elles pourraient l'être encore plus dans les secteurs où le marché de l'immobilier est sous la pression d'une forte demande.

Malgré l'abandon par le gouvernement Ayrault d'un projet de loi qui aurait provoqué une augmentation d'environ 20 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires dans les zones tendues, les partisans d'une fiscalité dissuasive n'ont pas désarmé : le conseil de Paris a ainsi voté un vœu en faveur d'une fiscalité complémentaire sur les logements sous-utilisés dans certains secteurs, afin d'inciter les propriétaires à mettre en location des biens qu'ils utilisent pour l'instant comme résidences secondaires.

Au pays de Galles, la branche locale du Plaid Cymru du Gwynedd réclame elle aussi une taxation plus dissuasive, et la création d'un fonds de soutien aux zones rurales, alimenté par le produit de cette taxe. L'objectif est territorial – maintenir l'activité économique et culturelle de certaines régions rurales – mais aussi social : « Une politique qui fait peser de plus lourdes taxes sur la partie de la population qui a les moyens de posséder plus d'une maison est un moyen d'essayer de créer une société plus juste », selon Dyfed Edwards, *councillor* du Plaid Cymru dans le Gwynedd.

Le dilemme des élus locaux

Les opposants à une taxation accrue des résidences secondaires invoquent en général l'argument économique, un déclin du secteur risquant d'atteindre par contre-coup la construction et le tourisme. Les élus locaux sont confrontés à ce dilemme : les résidences secondaires peuvent ranimer l'économie locale... mais aussi l'étrouffer lorsqu'elles deviennent trop nombreuses, en empêchant populations et commerces non saisonniers de rester sur place.

Aménagement du territoire

On peut aussi objecter les inégalités de revenus entre propriétaires : un millionnaire qui s'est fait construire une villa en Corse ou dans le golfe du Morbihan pourra beaucoup plus facilement payer une taxe, même lourde, qu'un ménage modeste ayant hérité d'une maison familiale.

Une taxe uniforme aurait donc l'inconvénient de favoriser l'accaparement des résidences secondaires par des fortunés extérieurs au pays au détriment d'un secteur résidentiel plus familial et affectif, porteur de moins de déséquilibres pour l'économie et la vie sociale locale.

Mais rien n'oblige à imposer une même taxe partout à tout le monde ! Il serait tout à fait possible de moduler une nouvelle taxe sur les résidences secondaires en fonction de deux facteurs : le taux de résidences secondaires (plus la part des résidences secondaires serait élevée dans la commune, plus la taxe qui pèse sur chacune d'entre elles serait importante, de manière à encourager une répartition équilibrée plutôt que la concentration) et le patrimoine des propriétaires (afin que les propriétaires d'une maison de famille, aux revenus modestes et ayant souvent des attaches dans la commune, ne soient pas trop lourdement taxés).

En Corse, Femu a Corsica revendique un principe similaire avec la mise en place d'un statut de résident, qui donnerait un statut particulier aux résidents permanents de l'île en matière de droit foncier. Cette position n'est pas seulement celle des autonomistes : elle a été reprise par Paul Giacobbi, président de la collectivité territoriale de Corse, et par Henri Malosse, président du Comité économique et social européen.

Redéfinir l'exercice de la citoyenneté

Les jacobins de tout poil sont évidemment vent debout contre cette idée, discriminatoire selon eux ; comme si, entre riches et pauvres, le rôle des pouvoirs publics devait être de maintenir une égalité de façade ignorant la dimension spatiale des inégalités sociales.

Signe que les mentalités évoluent tout de même, la Ligue des droits de l'homme a adopté en congrès, le 20 mai 2013, une résolution intitulée « République, diversité territoriale et universalité des droits » portant un regard novateur sur la citoyenneté, débarrassée de la dimension ethnisante que lui a donné la tradition politique française, et compatible avec la mise en place d'un statut de résident en Corse ou ailleurs : « De nouvelles avancées, constitutionnelles et législatives, sont aujourd'hui envisagées dans le cadre de l'acte III » annoncé de la décentralisation, qui permettraient notamment à la société politique corse de vivre mieux sa singularité au sein de la République. Elles doivent impliquer une définition de l'exercice de la citoyenneté et de certains droits sur la base de la « citoyenneté de résidence », c'est-à-dire de la construction d'une « communauté

de destin » par les êtres humains qui y résident durablement, quel que soit leur lieu de naissance ou leur lignage ».

Nil Caouissin

1. Extrait de l'intervention de Zofia Nehr, de l'UDB Jeunes, lors du congrès du Mebyon Kernow, le 24 novembre 2012. Le texte complet est disponible sur le site de l'UDB, en anglais.
2. Hilary Osborne, « Cornwall revealed as second home hotspot », *The Guardian*, 22 octobre 2012.
3. Martial Saddier, *Foncier-logement : les territoires touristiques et frontaliers sous haute pression. Rapport au Premier ministre*, décembre 2005.
4. Conférence de presse à Corte, le 24 octobre 2013.
5. Le texte complet de la résolution est disponible en ligne.
6. Commissariat général au développement durable, « Cinq millions de ménages multipropriétaires », *Le point sur...*, n° 49, avril 2010.

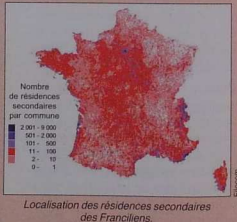
Les propriétaires de résidences secondaires en France

Un groupe majoritairement riche, âgé et francilien, choyé par le gouvernement.

Environ 2,5 millions de ménages français possèdent au moins une résidence secondaire, c'est-à-dire une habitation meublée inoccupée et utilisée principalement comme lieu de vacances par ses propriétaires. Leur âge moyen est de 64 ans et leur revenu moyen de 27 800 euros par an. Près de la moitié d'entre eux sont des cadres ou des cadres retraités.

Les propriétaires sont majoritairement issus des centres urbains, et en particulier de l'Île-de-France : les Franciliens, 20 % des ménages, possèdent 30 % des résidences secondaires sur le territoire français. Les propriétaires franciliens habitent plus loin de leur résidence secondaire (400 km en moyenne) que ceux des grandes villes des autres régions (moyenne nationale, IDF comprise : 200 km)².

Ils bénéficient d'un abattement exceptionnel de 25 % sur la fiscalisation des plus-values de ventes de résidence secondaires, valable du 1^{er} septembre 2013 au 31 août 2014, et voient le délai obligatoire pour l'exonération « normale » ramené de trente à vingt-deux ans. Un beau cadeau fiscal à une population déjà favorisée, qui montre à quel point la « rigueur » peut-être sélective.



Coopérations interrégionales et Grand Ouest contre réunification et fédéralisme

Qu'ils prônent le maintien du découpage actuel ou la création de « super-régions », élus et technocrates jacobins restent avant tout opposés à l'idée de réunification de la Bretagne et de fédéralisme en France. Analyse de leurs arguments.

« Je ne suis pas favorable à la réunification mais plutôt pour un renforcement des coopérations interrégionales » : ce type de réponse à la question d'une réorganisation de l'ouest de la France et notamment de l'intégration de la Loire-Atlantique dans la région Bretagne est monnaie courante. C'est une parade commode pour contourner la revendication d'une refonte des régions, et ce sans bouleversement et sans frais.

La coopération interrégionale

La coopération interrégionale est, certes, une nécessité. Comme le souligne le CESER de Bretagne administrative, « quels que soient les découpages territoriaux, il n'y a pas de façon absolue un territoire pertinent universel. Certains enjeux majeurs pour le développement des territoires dépassent toujours les limites des territoires déterminés et c'est pourquoi des liens de coopérations doivent se tisser ». La notion de projet nécessite le dépassement des régions administratives telles que nous les connaissons et restera obligatoire quel que soit le découpage territorial.

Pour autant, réorganisation des limites régionales et coopération interrégionale ne s'opposent pas puisque rien n'empêcherait à de nouvelles régions de travailler de concert.

L'argument de la coopération interrégionale permet d'éviter la question de la réunification de la Bretagne dans sa version la plus commode, qui est celle d'un simple redécoupage. Cependant, elle ne peut soutenir l'analyse devant la volonté de régions fortes et cohérentes dans un système fédéral.

Car le maintien des régions telles que nous les connaissons et un accroissement de leurs coopérations mutuelles est en réalité un antidote au fédéralisme. C'est ce que souligne Jean-Louis Guigou, professeur d'université et haut fonctionnaire français, spécialiste de l'aménagement du territoire et opposé à tout redécoupage des régions : « La préservation en France de l'état unitaire au détriment de l'état fédéral passe par le maintien des vingt-deux petites régions administratives. La bonne façon de donner du tonus aux initiatives locales sans que la menace du fédéralisme soit réelle consiste à encourager les coopérations

interrégionales » et à « se rapprocher [de] six grandes régions performantes ». Ainsi il est possible de maintenir un système s'opposant au fédéralisme tout en répondant à des enjeux qui dépassent le cadre des régions actuelles. La coopération interrégionale, dans le cadre actuel des régions, est donc un argument qui permet de faire de la réunification une revendication inutile tout en bloquant les revendications fédéralistes.

Le « Grand Ouest »

D'autres interlocuteurs, conscients de la nécessité de réorganiser les régions, privilégient la fusion de certaines régions pour leur donner une « masse critique » de taille et de population suffisante pour peser à l'international. Par exemple, Christophe Clergeau, vice-président des Pays-de-la-Loire et probable successeur de Jacques Auxiette, souhaite une région Loire-Armoïque. Cette option est celle du Grand Ouest, dont l'appellation est plus connue que sa forme exacte.

Si ce projet n'est pas pour demain, il dispose de soutiens politiques et la fusion des régions Bretagne et Pays-de-la-Loire ou la création d'un Grand Ouest dans une configuration plus élargie peut facilement gagner en crédibilité dans les prochains années. Il apparaît en effet comme la suite logique de coopérations interrégionales existantes qui se renforcent d'année en année. Et, contrairement à la réunification de la Bretagne, qui lie, entre autres, culture et sentiment d'appartenance au projet régional, le Grand Ouest n'est pas marqué « identitaire ».

Dans une France héritière de la stigmatisation des cultures « régionales », présentées comme étant un danger et un repli sur soi, cet aspect du Grand Ouest est porteur. D'autant que nombre de personnes en Bretagne ne se retrouvent pas dans des revendications liées au sentiment d'appartenance régionale, et le projet de Val de Loire ou de Vendée-Poitou-Charente ne trouve pas de soutien dans les territoires concernés. Par contre, la désignation « Ouest » est de plus en plus utilisée dans la vie quotidienne par les médias ou les politiques et s'installe donc dans le quotidien des habitants.

Pourtant, la création de « super-régions » telles que le Grand Ouest n'a rien d'un projet fédéraliste ou, tout du



moins, de régions fortes. La taille d'une région regroupant Bretagne et Pays-de-la-Loire, voire d'autres régions, en fait un espace purement technocratique, trop éloigné des habitants et dont la faiblesse laisserait le champ libre aux grandes métropoles plutôt qu'à un pouvoir régional. C'est d'ailleurs sûrement pour cette raison que les villes de Nantes et de Rennes se positionnent dans l'optique d'un Grand Ouest dont elles se verraient former la colonne vertébrale.

Des écueils à éviter

Dans ces conditions, travailler à la réunification de la Bretagne ne peut faire l'économie d'une communication et d'études prenant en compte non seulement la Bretagne mais aussi l'ensemble de l'ouest de la France.

S'éloigner, dans ce travail de lobbying, de l'aspect britto-breton de ce dossier ne peut qu'être payant pour convaincre plus largement, en Bretagne et ailleurs.

Arnaud Mahé

Accueil et animation en milieu rural :

Le maintien voire le développement de l'activité et plus largement de la vie dans les campagnes bretonnes passe par la sauvegarde d'une certaine densité démographique. Pour retenir et attirer les populations, il faut proposer des emplois, mais aussi un environnement permettant l'épanouissement des habitants, des jeunes aux plus anciens. Les bourgs étant divers (ils peuvent être isolés, dynamiques, périurbains, côtiers...), les existences, les besoins seront très différents. Les actions devront donc être adaptées à ces spécificités.

Quelles que soient leurs origines et leurs motivations, tous souhaitent retrouver en milieu rural une gamme de services proche de celle qu'ils ont laissée en ville : écoles, crèches, garderies, commerces, médecins, pharmacies, loisirs, transports en commun...

L'accueil et l'intégration sont des priorités

L'accueil et l'intégration sociale sont les points essentiels. Or, dans ce domaine, les petites communes ne disposent que de peu de moyens et de préparation.

La question de la cohabitation entre des populations de souche et des nouveaux arrivants est également épineuse. Dans de nombreux cas, ces derniers peinent à accepter les contraintes liées à une activité qui est d'abord agricole tandis que les premiers n'admettent que difficilement les modes de vie de ces ex-citadins.

Un travail d'écoute et d'échange est donc indispensable. Parmi les expériences menées dans ce sens, on retiendra celle de Questembert (56), où un guide du « Bien vivre ensemble »,

présentant les attentes et les devoirs de chacun, a été réalisé et distribué.

Plus globalement, il est nécessaire de mettre en place des réseaux sociaux locaux qui faciliteront la fusion des différentes façons de vivre, l'ouverture, la compréhension mutuelle, les relations entre les citoyens. La création de lieux d'accueil ouverts à tous est une autre façon de favoriser l'information et le dialogue.

Une attention particulière doit être portée aux adolescents, dont les exigences sont fortes, et aux enfants

afin qu'ils s'approprient le milieu dans lequel ils vivent et les activités existantes, leur intégration favorisant celle de leurs parents. L'installation des jeunes adultes est une chance. Elle est porteuse de projets, source de nouvelles activités, espoir voir naître de futurs entrepreneurs, responsables associatifs ou élus.

Conscientes, comme le note le Groupe monde rural, que « les territoires qui sauront accueillir ces professionnels seront les plus attractifs », les communes de Montauban-de-Bretagne (35) et de Landivisiau (29) ont mis à la disposition des jeunes en stage dans les entreprises locales ou en période d'essai après embauche, voire des adultes en reconversion professionnelle, des logements provisoires peu coûteux. Cette démarche est également appréciée des employeurs désireux de faire connaître en vue de futurs recrutements.

Encourager l'animation

L'animation, qui donne vie aux espaces ruraux et contribue à leur essor, est un autre élément favorisant le bien-être et donc la stabilité des populations. Mais, pour que cette politique soit efficace, pour qu'elle permette de sensibiliser, de mobiliser et d'encourager la reprise ou la valorisation des expériences, il faut rassembler les énergies et encourager les échanges d'informations.

C'est ce rôle que joue depuis 1983 l'Union bretonne pour l'animation des pays ruraux (UBA-PAR), qui rassemble sur les cinq départements bretons une soixantaine d'associations et 700 salariés opérant dans des domaines aussi divers que l'insertion, l'aide aux plus fragiles, l'éducation, la culture, les sports, les loisirs, l'environnement, le tourisme... Dans cette dynamique d'éducation populaire, l'équipe régionale alterne propositions, coordination, intervention et soutien aux équipes locales.

Quelques exemples donnent la mesure de l'étendue des actions qui

l'engagement du mouvement associatif

sont engagées. En matière d'emploi – l'une des priorités –, un site web (labourzo.ubapar.org) a été créé pour faciliter la circulation des offres en breton : il offre la possibilité de mettre en relation des employeurs ruraux et des bretonnants à la recherche d'un travail. Ce « Pôle emploi » e brezhoneg propose chaque année 150 offres ou demandes réparties en une dizaine de rubriques : animation, enseignement, garde d'enfants, commerce, artisanat et services, santé, communication, langue, administration, arts... Les demandeurs peuvent mettre en ligne un CV accessible aux chefs d'entreprise enregistrés.

Les initiatives pérennes foisonnent...

Dans le domaine de la culture, la Fédération d'animation rurale en pays de Vilaine (35, 44, 56) a souhaité accompagner un collectif de jeunes dans l'organisation d'un festival musical citoyen, Les Foliards, qui a donné naissance à la formule « Jeunesse de pays ». Durant plus de dix ans, ils ont été accompagnés dans l'organisation non seulement du festival, mais également de séjours et de manifestations culturelles et citoyennes (« Du bruit dans les urnes », « Patchwork in song »). L'objectif de « Jeunesse de pays » est de favoriser l'épanouissement de chacun par la construction collective, l'implication locale et l'ouverture au monde.

L'ADEC 56, de son côté, soutient et valorise depuis quatre décennies le théâtre amateur, le point d'orgue de son action étant la grande fête populaire du théâtre en milieu rural pour laquelle elle met en place chaque année des formations, impulse des rencontres entre troupes et accompagne les projets. Quelque 4 000 spectateurs suivent tous les ans la quinzaine de manifestations qui sont programmées aussi bien en salle que chez l'habitant, dans la rue ou sous chapiteau.



... de même que l'encouragement aux activités sportives, qui reste une valeur sûre.

L'association Féa et l'éditeur Keit Vimp Bev (29), conscients que les livres en breton pour la jeunesse étaient pour beaucoup des traductions et que l'offre était insuffisante, ont fait le pari de produire des ouvrages originaux. Le défi a été relevé puisque chaque année, depuis 2004, une dizaine de petits romans sont publiés et concourent pour le Prix de littérature jeunesse en breton. Si le bilan est positif, il faut néanmoins noter un nombre de lecteurs très variable d'une année sur l'autre, une difficulté à obtenir des manuscrits et un niveau littéraire plutôt inégal.

L'accent mis sur le breton ne doit pas laisser penser que le gallo est oublié. Les Assemblées galloises proposent par exemple aux jeunes des séjours de découverte ou d'approfondissement de la culture et de la langue de l'est breton. L'objectif est de leur permettre de vivre des activités patrimoniales ou sportives ainsi que le quotidien d'un camp de vacances en utilisant le gallo dans le quotidien, mais sans immersion totale puisque les non-galloisants sont acceptés. Ces camps sont associés au festival de musique de Plumieux (22).

Sur le thème du développement durable aussi, les initiatives foisonnent. L'Association de Rosquerno (29) sensibilise le public à l'environnement par le biais de l'aquarelle. Il s'agit d'éveiller l'émo-

tion et la sensation de bien-être, des sentiments qui donnent l'envie de préserver et de se sentir bien sur son territoire. Dans le Kreiz Breizh, « Les Amis du Bois-du-Barde » mènent une réflexion sur le développement de l'écohabitat autour du patrimoine bâti traditionnel, des matériaux utilisés et des relations avec le climat. Al'Terre Breizh (29) propose de construire soi-même son éolienne, une façon de contribuer personnellement à la transition énergétique. Le stage de cinq jours conduit à la fabrication de machines qui permettent une bonne production.

À mi-chemin entre patrimoine rural et sport, l'association des Jeux traditionnels de pays s'est engagée à Monfort-sur-Meu (35) dans la réalisation d'un jeu de boules bretonnes. Grâce à la mise en place d'un autre terrain à Iffindic, une commune proche, des rencontres interclubs pourront être organisées.

... malgré un contexte peu propice

Ces quelques expériences montrent que le souci premier de leurs initiateurs est à chaque fois de réunir l'ensemble de ceux qui souhaitent promouvoir un dynamisme rural dans le but de permettre un développement solidaire qui soit pensé et voulu par les acteurs locaux eux-mêmes (associations, enseignants, parents, agriculteurs, élus...).

Le contexte n'est pourtant pas des plus favorables. D'une part, les communautés de communes ont parfois tendance à reprendre cette fonction d'animation au risque d'amoinrir le rôle des associations qui sont porteuses d'un puissant lien social, d'un bénévolat actif et d'une capacité à faire travailler ensemble des publics très différents. D'autre part, il faut s'adapter à l'organisation territoriale actuelle, qui tend à négliger le milieu rural et donc sa revitalisation.

Patrick D. Morvan

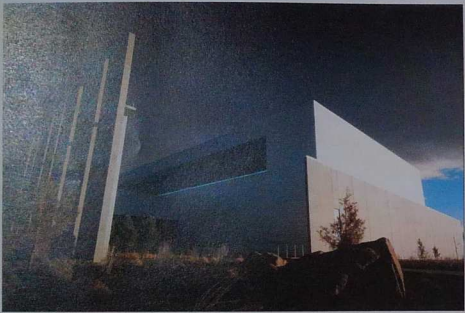


La sensibilisation au développement durable (ici, stage de construction d'une éolienne individuelle) prend toute sa place dans une dynamique d'éducation populaire...

Le « Groupe monde rural Bretagne », regroupant élus, associations et professionnels œuvrant pour le développement des territoires ruraux, constate que ces espaces attirent en premier lieu des retraités ou de jeunes couples avec enfants. Certains sont des citadins en recherche d'une autre qualité de vie. D'autres des personnes plus modestes, voire en situation précaire, qui ne pourraient pas se loger dans les grandes agglomérations ou sur le littoral compte tenu de la flambée des prix de l'immobilier.

Au-delà du .bzh, l'autonomie

Quelques mois après l'obtention saluée de l'extension « .bzh » par l'Association www.bzh, il est souhaitable d'apporter un éclairage sur la centralisation numérique grandissante des services informatiques hors du sol breton. Car il est aussi possible de consommer « local » quand il s'agit de l'Internet et de ses applications.



Bâtiment dédié à la gestion des données informatiques : un datacenter de Facebook.

Le .bzh assurera à n'en pas douter une publicité accrue pour notre territoire, au regard des extensions plus largement répandues.

Une extension de nom de domaine permet d'obtenir un identifiant Internet (par exemple bretagne.bzh) pour coller à une « image » choisie. De multiples extensions regroupent actuellement les noms de domaines existants (fr pour les sites français, .org initialement prévu pour les associations, etc.).

Mais ce n'est qu'une solution d'agrément, décorrélée du reste du service rendu (service de courrier électronique, hébergement de site web, de stockage de données, etc.). Le nom de domaine n'offre aucune contrainte ni garantie supplémentaire vis-à-vis de tels services.

Des services bretons... hébergés à Paris

Une illustration de la décorrélacion possible entre le nom de domaine et le service rendu est la localisation physique de ce dernier. Un service est fourni par un ordinateur bien réel (le « serveur »), le plus souvent présent

dans un centre de traitement de données (ou *datacenter*). L'interaction avec le serveur est rendue possible après que le protocole de routage en vigueur dans l'Internet ait indiqué à la machine de l'utilisateur le chemin à emprunter. Le serveur peut se trouver physiquement en tout point du globe. Voyons où se situent les serveurs en charge de l'hébergement de sites web d'entités bretonnes (et le revendiquant) de premier plan ; celles-là mêmes pouvant être intéressées par une extension en .bzh :

- www.bretagne.fr : Roissy (chez In-tegra) ;
- www.udb-bzh.net : Roubaix (chez OVH) ;
- www.bretagne-prospective.org : Roubaix (chez OVH) ;
- www.pombzh.com : Roubaix ? (dernier routeur avant serveur : OVH) ;
- www.ofis-bzh.org : Issy-les-Moulineaux (chez France Télécom) ;
- www.produitenbretagne.com : Boulogne-Billancourt ou Cesson-Sévigné (nombreux centres chez SFR) ;
- www.marque-bretagne.fr : Rennes ou région parisienne (chez Netensia) ;

Les hébergeurs sont des entreprises ou associations qui « opèrent » les centres de données ou sont « hébergés » les serveurs. Dans le cas des sites web d'entités bretonnes, il est probable que le choix d'un hébergeur distant se soit fait à cause d'une écrasante suprématie en terme de visibilité dans les moteurs de recherche traditionnels – visibilité bien sûr largement facturée – plus que pour des raisons de coûts ou de différence de service rendu.

Cependant, il est important de noter que la Bretagne ne manque pas de tels hébergeurs, hélas bien moins visibles (liste non exhaustive) : digi-cube.fr (Cesson-Sévigné), iliane.fr (Orvault), infin.fr (association bretoise), www.cyberdev.fr (Bruz), netensia.fr (Rennes et région parisienne), bretagnetelecom.com (Châteaubourg), www.arsoe-bretagne.com (Rennes).

Les exemples précédents ne concernent que l'hébergement de sites web ; mais il en va de même par exemple pour les services d'e-mail et de stockage de données.

À quand le label « hébergé en Bretagne » ?

Du manque criant d'un point d'échange en Bretagne

Abordons maintenant un sujet qui touche à un point critique de l'infrastructure de l'Internet, et qui impacte clairement l'économie locale et la qualité de service rendue aux usagers.

Les IXP (pour *Internet exchange points* – points d'échanges Internet) sont des lieux physiques – le plus souvent des salles présentes dans des centres de données – qui permettent aux différents gestionnaires de réseaux d'échanger du trafic (requêtes web, e-mails, sauvegardes interentreprises, etc.), l'Internet étant par définition l'interconnexion d'une multitude de réseaux (estimée à 90 000¹) par exemple ceux d'opérateurs tels qu'Orange, SFR ou Numéricable.

Voici une illustration concrète de l'utilité d'un IXP bien placé : un usager rennais cherche à visiter un site web hébergé à Brest. Le chemin de machine en machine (appelée la « route ») jusqu'à cette destination doit être déterminé. La requête de visite de l'utilisateur passe alors obliga-

numérique de la Bretagne

toirement par les routeurs (machines de transit pour les requêtes) de son fournisseur d'accès (SFR, Orange, Free, etc.), en direction de l'IXP qui lui permettra de pénétrer sur le réseau auquel appartient le site cible.

Dans notre exemple, la requête de l'internaute rennais transite par Paris (!) avant de pouvoir rejoindre le réseau du serveur breton en repassant par Rennes, rebrousant donc chemin dans l'espace réel (le chemin effectué via les routeurs est alors Rennes - Paris - Rouen - Caen - Rennes - Saint-Brieuc - Lannion - Brest pour un total de 30 sauts !).

Pourquoi un tel détour ? Parce que la Bretagne est dépourvue d'IXP². Si, sans surprise, Paris en concentre la plus grosse partie, Lyon, Toulouse, Saint-Etienne et même des agglomérations de taille moyenne comme Valence ou Roanne en possèdent également. Un IXP utilisable à Rennes aurait alors permis à notre Rennais d'accéder au site breton par l'intermédiaire d'un routage plus « naturel ».

Les conséquences pratiques de ce manque sont multiples :

- latence accrue pour l'utilisateur : un routage composé de nombreux sauts physiques entraîne un temps plus important pour l'aboutissement de ses requêtes. Les allers-retours supplémentaires liés au manque d'un point d'échange local causent des problèmes de performance comme de sécurité ;
- manque d'attractivité pour les entreprises : un IXP incite les opérateurs de réseaux et de services à venir s'implanter à proximité immédiate du lieu en question. Une proximité accrue permet une meilleure qualité de service (temps de communication réduits, moins de transit par des réseaux tiers, etc.). Cela crée un cercle vertueux en créant une place de marché qui tire vers le bas les prix des services aux professionnels et aux particuliers, ce qui à son tour rend l'espace plus attractif pour d'autres entreprises.

Quelle est alors la raison de cette remarquable absence ? Qu'attendent

les Bretons et les pouvoirs locaux pour réclamer et appuyer une telle création ?

Le « nuage » et la concentration globale

Si la philosophie première de l'Internet était la décentralisation par défaut des services informatiques, le *cloud* (ou nuage informatique) amène, lui, une tendance de fond vers leur concentration aux mains d'une poignée de géants (Google, Microsoft, Amazon, Apple). Le nuage est l'abstraction qui désigne des ressources informatiques massives dédiées à certaines tâches particulières. Attirés par la simplicité et le faible coût des offres de services du nuage, particuliers et entreprises confient et sous-traitent une part toujours croissante de leurs données.



Un rayonnage de serveurs dans un datacenter : des centaines de machines à héberger.

Quid de la problématique de la localisation des données et services ? L'affaire Snowden-Prism enseigne aux plus tolérants jusqu'à lors qu'il faut abandonner toute idée de vie privée lors de l'utilisation de services en ligne. En la matière, c'est la localisation du serveur utilisé qui définit les droits et devoirs associés. Héberger des données chez – ou utiliser des services de – Google, c'est tomber sous le coup du Patriot Act américain.

Quid également des conséquences d'une désertification générale des services en ligne hors des géants précités ? La question de l'avenir du territoire se pose. S'il faudra toujours des « fournisseurs de tuyaux » pour ache-

miner l'information d'un point du globe à un autre (entreprises vendeuses de béton, de câbles ou de fibres), les services immatériels à forte valeur ajoutée sont facilement délocalisables. À l'image du reste de l'économie, tout est une histoire de choix ou d'adhésion par le public cible.

Vers un label « numérique breton » ?

La question de la nécessaire relocalisation de certains services informatiques sur le sol breton est posée. Si l'on parle beaucoup de la notion d'« immatériel », il faut bien de l'électricité, des entrepôts et des compétences bien réelles pour faire tourner ces services.

Une certaine revendication autour de ces sujets ; parmi les 2 000 nouvelles extensions validées par l'ICANN (autorité compétente pour l'attribution des noms de domaine), le .bzh arrive actuellement en troisième position des réservations chez les hébergeurs français Gandi et OVH, devant par exemple .shop, .hotel, .news ou encore .sex.

Les compétences nécessaires pour expliquer, monter et administrer ces services existent par l'intermédiaire du tissu breton d'entreprises, des cantines numériques et des clubs de hackers.

À quand un agenda concernant le développement numérique breton, incluant par exemple sommairement de lister et rendre visible l'existant au moyen d'un label de sensibiliser entreprises et public, d'identifier les manques stratégiques et d'inciter, subventionner et mettre en place ces services critiques ?

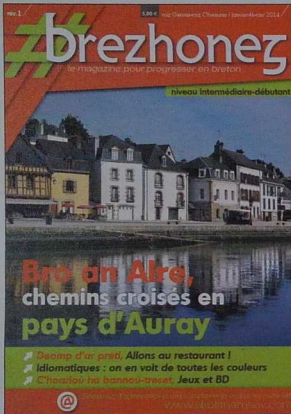
Collectif BZHack

Article sous licence Creative Commons CC

1. À noter que ces localisations peuvent changer rapidement.
2. « Anatomy of a Large European IXP », conférence SIGCOMM 2012.
3. Christian Rogel, « Pourquoi n'y'a-t-il pas de porte Internet en Bretagne ? », Agence Bretagne Presse, mars 2013.

« #brezhoneg », un nouvel outil pour les apprenants

Le premier numéro de #brezhoneg vient de voir le jour. Il s'agit d'un nouvel outil imaginé et conçu par Skol an Emsav. Quinze ans après la fin d'Évit ar Brezhoneg, #brezhoneg reprend le flambeau du magazine pédagogique en breton.



Le premier numéro de #brezhoneg a été présenté au Festival du livre en Bretagne de Carhaix, fin octobre.

Un périodique pédagogique s'avère être un outil efficace pour les adultes qui apprennent le breton. L'Office public de la langue bretonne fait état de près de 5 000 apprenants adultes chaque année en breton. S'il existe des magazines dans d'autres langues, comme Aizu en basque, Lingo Newydd en gallois ou Bien dire en français, il n'existait rien en langue bretonne depuis Évit ar Brezhoneg, édité entre 1974 et 1998.

Pour pallier ce manque, Skol an Emsav, qui enseigne le breton à près de 300 personnes chaque année (cours hebdomadaires, formations longues, courtes, enseignement en autoapprentissage), a décidé de travailler à ce projet et a récemment imprimé le numéro 1 de #brezhoneg (daté de janvier-février 2014). Ainsi, les apprenants et même les locuteurs confirmés pourront lire et approfondir leurs connaissances en breton tous les deux mois à partir de janvier prochain. #brezhoneg s'adresse aux niveaux débutants à intermédiaires, ce qui correspond globalement aux niveaux A1 à B2 du cadre européen commun de référence des langues.

Élaboré et rédigé par des professionnels

Le contenu du bimestriel est divers et essaiera d'être chaque fois attrayant et captivant pour les lecteurs. Les articles sont courts et écrits dans un breton assez simple à comprendre,

avec à chaque fois un vocabulaire afin de traduire les mots et expressions qui paraissent compliqués à comprendre en raison de leur technicité ou de leur rareté d'usage.

Le contenu est proche de l'actualité, avec par exemple un article sur la cigarette électronique dans le premier numéro, tout en gardant à l'esprit que le but premier du magazine est pédagogique et non informatif. Chaque mois, un dossier central permettra de découvrir un pays de Bretagne, rédigé dans la mesure du possible par une personne habitant le pays. C'est Auray qui est mis à l'honneur dans le numéro 1, viendront ensuite Douarnenez, Clisson, etc.

Les premiers numéros sont et seront en grande partie rédigés par les formateurs de Skol an Emsav, mais le projet est ouvert à tous les professionnels de l'enseignement du breton aux

adultes qui souhaiteraient s'y investir, qui en proposent des contenus, qui en rédigent des articles, qui en relisent le travail. Le travail de relecture est en effet primordial dans ce type de publication, puisqu'il s'adresse à des apprenants, aussi le breton que l'on trouvera dans le magazine se devra de tendre à la perfection linguistique, syntaxique, grammaticale et lexicale.

Le projet est impulsé par Skol an Emsav, mais il a vocation à être porté par les nombreux formateurs de talent qui travaillent à l'enseignement de la langue bretonne pour les adultes.

Une déclinaison multimédia

Étant donné qu'une langue est avant tout parlée, il a paru important de proposer aux lecteurs du magazine des compléments audio (compléments aux articles, articles lus, interviews, etc.) que l'on trouvera sur le site de Skol an Emsav courant janvier-février.

À terme, nous espérons développer un réel outil multimédia sous la forme d'une application pour smartphones et tablettes. Cela fait d'ailleurs partie des projets qui seront financés par la Redadeg : Skol an Emsav a en effet sollicité 6 000 € de l'association pour financer ce projet d'application/site internet complémentaire du magazine papier.

L'abonnement coûte 30 € pour 6 numéros par an, il est possible de s'abonner sur le site de Skol an Emsav. Chaque nouvel abonné a la chance de recevoir un cadeau de bienvenue : un DVD en breton (Blake & Mortimer ou Columbo) ou un t-shirt de la marque bretonne Stered.

Gwenvael Jequel
directeur de Skol an Emsav

• Renseignements et abonnements sur : <http://www.skolnemsav.com/publications/#brezhoneg.html>

POBL VREIZH

Distro ar feulster e Breizh ?

Hervez pennad ar Figaro eus ar c'hentañ a viz Du (a-raok ar vanifestadeg e Kemper) e vefe Breizh er stad brezel er mare-mañ abalamour d'ar stourm a-enep an Ekotoas. Spiann eo ur wech ouzhpenn e weler fall an traoù eus ur burev e Pariz, ha n'eus nemet un nebeud kazetennerien a glask kompren petra zo a-dreñv ar stourm-mañ hag a zo kalz ledanoc'h eget an Ekotoas pe ar gounezvoued. Met ret eo lavaret ivez eo distro ar feulster e Breizh. Ha mat e vefe dezrannañ anezhañ evit kompren peseurt skodoù a-vremañ a zo. Ha petra eo emzalc'h ar Stad e-keñver ar feulster-mañ. Daoust hag-eñ ne respont nemet pa vez graet taolioù feuls ?

Da gentañ penn eo mat menegiñ en-dro eo UDB a-enep ar feulster evel ma vez kavet e merkad 7 Karta UDB : « Lec'hiañ a ra UDB hec'h obererezh politikel e-barzh ar breujoù demokratel, en ur nac'hañ gonoù ober gant doareoù feuls. »

Araokadennoù dre stourmoù kreñv

Met daoust deomp klask un diviz politikel demokratel gant ar Stad, ne faot ket dezhi digeriñ an diviz-mañ. Ha pa vez gwelet en lstor an araokadennoù tapet digant ar Stad e Breizh pe e lec'hioù all e stader e oa alies abalamour d'ur stourm kreñv hag a implije ar feulster. Ar gKorsikiz o doa stourmet kaletoc'h eget deomp hag a-benn ar fin o doa bet ur statud ispisial a c'hortozomp c'hoazh.

Peseurt araokadennoù hon eus bet e Breizh e-keñver ar panelloù divyezhek da skouer ma n'eo ket bet a-drugzek da Stourm ar Brezhoneg (SAB) pe A'ha hiziv an deiz ? Pa vez lakaet koltar war ar panelloù pe graet oberoù disenterezh keodedel e vez respontet deomp.

Ar Stad zo kiriek

Brav eo lavaret omp a-enep an holl zoareoù feuls, met ret eo gwelet piv zo kiriek eus ar saviad-mañ, eus ar c'henarroud-mañ. E Bro-C'hall e vez nac'het an identelezhioù en abegoù politikel ha divizet e vez pep tra e Pariz. N'eus tamm diviz ebet gant ar Rannvroioù ha, pa vez start ar vuhez evel er mare-mañ, an dud ne gomprenont ket oberoù ar gouarnamant. En em santout a reont dilezet, hag evit bezañ klevet e tibab kalz diout distrujañ porrastelloù pe radanoù. Ret eo gwelet an distrujoù-mañ evel ar c'hatalizer eus ur bern traoù a darzh war un dro. Ar Stad a seblant dic'hallus : he respont a zo lakaat CRSeD dindan pep porrastell pe evezhiañ an holl radarioù.

Diouer a zemokratelezh

E Breizh omp lezennelourien : goullenn a reomp hon gwirioù gant ar Stad, met marse ne vez roet tra ebet deomp. Prometet e oa bet kadarnaat Karta ar yezhoù rannvroel ha minorel e-pad ar c'houlaez kabaliñ diwezhañ (e Kemper zoken etre an daou dro) : kaset d'ar strad.

Un enluskadur bras zo bet ivez evit goullenn ur chadenn skinwel divyezhek e Breizh evel e Korsika : disoñjet. Hag ouzhpenn-se e oa ur goullenn gant implijidi-Paris 3 gant souten ar Rannvro hag ar geodedourien.

E penn-kentañ 2013 e oa bet lañset an tabut diwar-benn an digreizen-nañ « mère de toutes les réformes » hervez François Hollande. Ur Rannvro nemetek he doa labourset war an danvez-se ha kinniget traoù d'ar gouarnamant : Breizh, Peseurt respont gant ar Stad ? Tra ! Gortoz a reomp c'hoazh. Un diouer a zemokratelezh a zo hep mar ebet.

Ar Stad ne gompren nemet ar feulster

Ur skouer all a ziskouez mat petra eo emzalc'h ar gouarnamant, da-geñver ar feulster eo Bro Euskadi. Ur goullenn a zo eus ar bobl gant kensa-

venn Batera pe manifesto ar 500 evit krouiñ un departamant evit ur strolleg-gezh tiradel gant ur statud ispisial evit Norzh Bro-Euskadi. Manuel Valls a nac'h komz diwar-benn se kelt ha ma ne vo ket divodet ETA. Da lavaret eo ez eo ETA ar c'hendivizer pennañ-gezh ha neket an dilenniñ hag ar geodedourien, an un doare hollek ar bobl. Ur gudenn demokratel a zo ma 'z eus unan ! Ar Stad ne gompren nemet ar feulster.

Un diskoulim : an emrenerezh

Gant ar saviad-mañ, muioc'h-mui a dud dilabour, ur Stad bouzar ouzh goullennoù ar bobl, arabat bezañ souezhet e tistro ar feulster e Breizh hag e Bro-C'hall. N'eo ket ar skiant a gomz, met an dud ne welont doare all d'ober. Ar Stad zo kiriek. Ha penaos mont war-raok hep skiant ?

Koulskoude ez eus diskoulimoù evit en em barraat ouzh ar feulster : ret eo tostaat ar galloud ouzh ar bobl evit kaout un diviz dinec'h, reiñ muioc'h a c'halloudoù d'ar Rannvroioù evel e meur a vro en Europa. E-giz ma vez gwelet kalz er mare-mañ, bevañ, labourat ha divizout er vro. Da lâret eo an emrenerezh.

Maxime Touze



Un doare albar-tre da brofañ bleucioù-an-Hollent...

Runasimita Rimankichu ? Ha komz a rez kechuag ?

Kechuag ? N'eo ket hini Décaathlon, siwazh deoc'h ! Daoust ma 'z eo dianavez en Europa eo komzet ar c'hechuag gant milionoù a yezherien en Amerika ar Su. Deus pelec'h e teu ? Pelec'h e komzer kechuag hag e peseurt stad emañ ar yezh hiziv an deiz ? Sed aze un nebeud titouroù diwar-benn yezh an Inkaed ha pobloù an Andoù, ur yezh a seblant stanket an amzer dremenet hag a zo o klask kenderenn hec'h identelezh gwasket.

Prestik goude aloubadeg ar Spagnolel, er XVII^{vet} kantved, e veze implijet ar yezh gant ar braz eus annezidi an impalaeriezh. D'ar mare-mañ e oa yaoc'h pesk ar yezh : kavet hon eus zoken testennoù a gonte e oa ret d'ar visionerien mestroniari ar c'hechuag a-benn avelañ annezidi an Andoù dre ma ne 'z aent ket tamm ebet war ar spagnolel. E fin toud an XVIII^{vet} kantved eo bet forbanned ar yezh a nebeudoù eus ar vuhez relijiel ha melestradurel, sur a-walc'h a-benn mougañ emsavadeg Túpac Amaru II (a dalvez "naer skedus" e kechuag) e stourme a-enep an drevadennerien spagnol. D'ar mare-mañ en deus kroget niver komzerien ar c'hechuag da zigreskiñ al-galz daoust ma 'z eus bet ur seurt adsav goude dizalc'h Perou.

Kunan punchay ? Hag hiziv an deiz ?

Yezh ofisiel Perou ha Bolivia eo ar c'hechuag hiziv an deiz, gant ar spagnolel evel-jiz. Diaes eo gouzout an niver resis a vammyezherien met war a seblant e vefent un 10 milion bennak, 4 milion toud o vevañ e Perou. Evit bremañ eo siart kelenn ar yezh er skol dre ma vank dafar kelenn, daoust ma gaver un toullad titouroù war ar rouedad.

Dibaoe un nebeut bloavezhioù eo bet krouet ur pimpatrom divyezhek pedagogel ha desavadurel anvet *Intercultural Bilingual Education* a-benn kelenn ar spagnolel hag ar c'hechuag er skol da vugale an Andoù. Unaneuspaliou annezidi da brederiñ war dazont o yezh hag o sevenadurezh ha poulañ anezho da boursiñ gant o hengoun. Ur seurt deskadurezh dazeilad eo evit lezel e-biou an techoù ungoñvez a gaver e broioù Amerika ar Su dibaoe aloubadeg ar Spagnolel.

Neozh e sav ar pimpatrom-se un nebeut kudennoù : kevredigezh ar gelennerien divyezhek Perou (Asociación Nacional de Maestros de Educación Bilingüe Intercultural) a grik doareoù ober an IBE a gaste war-raok hervezi an ungoñvezerezh hag ar "chastillanegerezh" er skolioù hag er vro. Dav eo lavarout eo kaset a-benn programmoù an IBE gant gouarnamantoù ar vroioù diseurt ha ne gaver ket kalz a dud a gomz kechuag hag a labour evit ar Stad war un dro...

En hon amzer e kaver ur c'hant bennak a "ger amprest" kechuag e kastilhaneg Amerika ar Su. E Perou da skouer e vez implijet ar ger *chakra* evit lavarout "park" pa vefe ar ger spagnolel orin *campo*. Implijet e vez ivez *wawa* evit "bugel" pe c'hoazh *misiv* evit "kazh". Siwazh, n'eo ket sur e vefe trawalc'h evit saveteiñ ur yezh a seblant lakaat e vrud en arvar...

Ar rouedad, salver ar yezhoù minorel ?

O tigriskiñ emañ an niver a gomzerien, an dra-se n'eo ket nevez. Met abaoe un nebeud bloavezhioù emañ ar c'hechuag war ar rouedad. Kavout a reer lec'hiennoù evit deskiñ ar yezh (<http://idiomaquechua.com>), blogoù a bep seurt evit pleustriñ ha gouzout hiroc'h war sevenadur tud an Andoù (<http://hablaquechua.blogspot.fr/>). Ar c'hechuag en deus ur c'hont e Twitter (<https://twitter.com/hablemosquechua>) ha kavout a reer ivez un toullad pajennoù war Facebook. A-hend-all eo posubl ivez selaoù ouz ar radio war-eeun war ar rouedad (<http://www.radioquechua.pe/>) pe c'hoazh pellgargañ abadennoù radio (<http://clacsnuyblog.com/category/rimasun>). Start eo lavarout hiziv ha goude ar gwezhioù-se hag e peseurt mod e vo saveteet ar yezh. Met youl vat a zo hag an dra-se a gont, da lavarout gwir.

Riwanon Géléoc

Amazonia Ar gentel guzh

Pa oan bet o kantreal e-kreiz hengoadeier Gwiana e-kerzh ar bloavezhioù dek ha pevar-ugent e oa bet roet din da gompren penaos e veze lakaet an douar da dalvezout eno. Anat e teuas din, d'ar mare-se, ne oa ket un endro da lakaat goundeien d'ober berzh war hir dermen. Dizoloet ez eus bet gant arkeologourien, koulskoude, roudoù eus ur marema veze komadoù poblek stank a-hed ar stêr Amazon. N'eo ket bet Amazonia un tirad gouez a-viskoazh ha degas a ra deomp an Istor enni ur gentel chomet kuzh betek-henn hag a c'hello servijout marteze da brientiñ hon dazont.

Douaroù a vez lakaet dindan drevaoù en Amazonia gant ar meuriadoù henvroidi en ur mod dinnoz ouz an endro. Difraostet e vez ganto evit-se frankizennoù ha devet e vez skodoù ar gwez diskaret. Degas a ra al ludo an lemez a vez eznomm evit strujusaat an douar. Pa ne c'heller ket mui ober eostoù fonnes e vez dilezet ar frankizenn hag e vez difraostet unan all un tammig pelloc'h. Distreiñ a ra ar gwez tamm-ha-tamm war an douar-labour kozh hag a vo difraostet adarre a-benn hir vloavezhioù.

Bouc'hili houarn war-lerc'h bouc'hili maen

Hervez an arkeologourien ne veze ket lakaet an douar da dalvezout evel-se eno an amzer rakkolombian. Bouc'hili maen a veze gant an henvroidi ha re skuzhus e vefe bet evito difraostañ gant seurt binviñ frankizennoù da c'houiniñ douar-labour. Kroget e voe d'henn ober pa voe ganto ar bouc'hili houarn degaset gant ar drevadennerien european. Ne oa ket dianav ar vetalouriezh d'an henvroidi, koulskoude, met ne servije ket d'ober seurt ostilioù. Implijet e veze ar metalioù ganto dreist-holl evit ober bravigoù ha delwennoù. Petra bennak e teuas aesoc'h lakaat an douar da dalvezout gant implij ar binviñ nevez ne oa ket evit an doare kozh da vagañ kalz tud er c'hornad, da laret eo ar c'hoad hounezerezh. Gwir eo e oa deuet Amazonia da vezañ tirad bras-spontus un nebeud meunadoù a-stew.

Ur werje divent

Mont a ra ar gwez d'ober an hantler eus ar 138 a spesadoù struzhel a orin eus Amazonia hag a c'hell bezañ implijet evit fardañ boued, o pourvezañ frouezh ha kraon. Un diskoulm eus ar re efedusañ e oa ar c'hoad hounezerezh evit taliñ ouz gwallfedoù feuls-

ter ar glaveier kehederel war an douar dic'holo. Bevañ e rae hendadoù henvroidi Amazonia en ur werje divent. Deuet e oa an dud-mañ a-benn da fardañ douar-labour dezho, zoken, gant glaou-koad ennañ, un douar-labour strujus hag a vez gant terra preta anezhañ eno. Souezhet e oad bet o leñn ar skridoù lezet gant an ergerzherien gentañ a gredas treuziñ ar rannved-mañ. Reiñ a raent da c'houzout o doa gwel kalz tud o vevañ a-hed ar stêr Amazon ha kêriadennoù bras zoken. En em c'houlenñ a raed ha ne oant ket bet aet re bell gant en o skridoù pa voe studiet pizh an endro-mañ kantvedoù war-lerc'h. Evit gwir ne oa ket bet merzet holl efedou donedigezh an Europeanen en Amerika, el lec'hioù an oant ket bet tizhet ganto diouzhtu peurgetket.

Gouennlazh dre ar c'hlenvedoù

Bras spontus e voe reuz ar c'hlenvedoù degaset gant an Europeanen en Amerika. Falc'h et e voe ganto tost da 95 % eus an dud e meur a gornad. Tremen a reas poblañs Meksik, da skouer, eus 25,5 milion a dud e 1518 da 700 000 e 1623. Graet e veze *Terres Veuves* eus an douaroù didudet, e galleg an drevadennerien deuet eus Frañs. Ne oa ket an henvroidi evit taliñ ouz ar grip, ar vrech'h na nousep klenved all war 'n ugent. N'eo ket hepen abalamour ne veze ket savet kalz loened ganto hag edo orin goshañ ar braz eus ar c'hlenvedoù-se e korf spesadoù dorivaet kantvedoù 'oa. Ur rannved annezet kalz diwezhatoc'h eget ar re all e oa Amerika ha disken-

27

Pobl Vreizh - Kerzu 2013



Koadeg hollgaer Amazonia.

nidi un nebeud miliadoù a dud deuet eus Azia e oa an henvroidi-mañ. Kalz strizhoc'h e oa an diforc'hioù genetek etrezo abalamour da-se, eget etre tud an douaroù bras all. Kalz a reuz a oa bet graet gant klenvedoù-red en Europa ivez, ar vosenen er grennamzer, da skouer, met biskoazh ne voe falc'h et enni un dregantad ken uhel a dud dre ma veze bewech ul lodenn eus ar bolbans hag a gave en he glad genetek an nerzh da harpañ. Saveteet e oa bet dazont ar broadoù gant an diforc'hioù genetek evel-se, diforc'hioù a rae diouer siwazh da henvroidi Amerika. Pa zegase glad genetek ar re-se an nerzh da daliñ ouz un droeg e chome dister spontus e efedou en o zouesk, met pa veze ar c'houiniñ e vezent eus an drastusañ. N'eo ket live o nerzhioù brezeleñ hag a zigoras hent an trevadennerien d'an Europeanen en Amerika, met klenvedoù degaset ganto hag a zidudas komadoù divent eno, ha pa vefent bet darempredet ganto kantvedoù war-lerc'h o dislestradeg kentañ.

Ur mod bevañ a oa aet da get en Amazonia da heul reuz ar c'hlenvedoù-red, ha gantañ ar mod askornik ha padus da lakaat seurt endroioù da dalvezout evit mañ den. Difraostet e vez Amazonia hiziv an deiz hep soursial ouz an dazont. Ra vo komprenet eno kentel hendadoù an henvroidi abarzh ma 'z aed re bell gant an distruj.

Paol ar Meur



Ha komz a raio kechuag ?

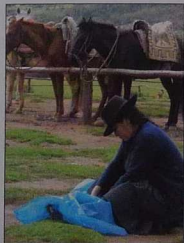
Wiñay kawsay... Un tamm istorouriezh...

Ne ouezer ket resis deus pelec'h e teu ar c'hechuag met ur seurt treuzemglev a zo e bed ar yezhonourien evit lavaret ez eus bet, a-raok impalaeriezh an Inkaed, ur yezh unvan anvet "protokechuag". E penn-kentañ eo bet skignet ar yezh gant roue ur bobl anvet Chincha a veve nepell eus Lima, kêrbenn Perou hiziv an deiz.

Un astennadur prim a zo bet a-drugarez d'ar c'henwerzh, dreist-holl e-harz Ecuador. War-lerc'h eo deuet ar c'hechuag da vezañ yezh penn an Inkaed (gant an aymara, ur yezh all Perou) ha gouzout a reomp e veze annezidi an impalaeriezh rediet gant an Inkaed da gomz kechuag. Setu perak e kaver bremañ ur bern variezhoù (ar waywacheg, komzet e-kreiz Perou da skouer pe c'hoazh ar younkayeg), pe vefe e Bolivia, Ecuador, Kolombia, Perou, Chile pe c'hoazh Arc'hantina.

26

Pobl Vreizh - Kerzu 2013



Oc'h adpakari goude ar marc'had.

An Eusko, evit diorren ekonomiezh, endro ha sevenadur bro Euskadi !

E penn-kentañ 2013 e oa bet ganet an Eusko, ur moneiz lec'hel nevez savet gant an Euskariz. Tamm-ha-tamm e ra e dreuz er vro. Peadra d'en em soñjal ha da geñveriañ gant ar pezh a vez graet e Breizh (e-lec'h ma vez kavet moneizoù lec'hel evel an Heol e Brest ha tro-war-dro, ha nevezoc'h ar Galleco en Il-ha-Gwilen), hag ar pezh a c'hallfe bezañ graet...

Istor ha paliou

N'eo ket nevez sistem ar moneizoù lec'hel. Moneizoù distag diouzh ur gouarnamant hag implijet war un dachenn bihan a-walc'h int. Krouet e vezint ouzhpenn ar moneiz ofisiel evit krouvat ekonomiezh ur bastell-vro. E bro Euskadi ez eus bet soñjet ober kement all ivez.

Meur a vez he deus bet ezhomm ar gevredigezh "Euskal Moneta" evit studiañ a-dost moneizoù a-seurt-se e lec'h all en Europa (ar Chiemiager dreist-holl, e Bavier) hag evit sevel he raktres dezhi. E miz Genver 2013 e oa bet lañset an Eusko war an ton bras en Iparalder (hanternoz bro Euskadi), gant tri fal pennañ lakaet dezhañ : diorren an implij, skoazellin ar yezh ha doujañ muioc'h ouzhan endro.



N'eo ket difinnet eskemm mouc'h-hoazh ivez.

Kinniget e vez d'an dud, d'ar c'hevredigezhioù, d'an embregerezhioù ha d'ar c'hêrioù emezelin ar gevredigezh Euskal Moneta hag eskemm euroioù gant euskioù (1 eusko = 1 euro) en ugent lec'h bennaket dasparzhet war dachenn Iparalder.

An arc'hant-se a vo implijet gante diouzh ezhommou (prenañ bara, mont d'ar poull-neual, goprañ al labourerien...) met e rouedad an izili traken, da lâret eo e stalioù hag embregerezhioù ar vro a gлот gant ar penn-reolennoù bet lakaet e Karfa an Eusko. Enni ne vez ket degemeret tud al labour-douar greanteri, an embregerezhioù stag ouzhan an dasparzherezh bras nag ar reoù

drastus evit an endro. Evel-se e c'hall chom an arc'hant-se er vro ha bezañ postet e raktresoù a dalvoudegezh evit bro Euskadi.

Perzhioù dibar an Eusko

Peurliesañ e vez lakaet ar moneizoù lec'hel da goll o zaivoudegezh a-feur ma tremen an amzer. Ar sistem-se a ra d'an dud dispign o arc'hant fonnusoc'h, kuit a virot anezhe, ar pezh a vefe kontrol da balioù ar moneiz-se. Evit an Eusko ne vez ket graet avat : "Choazet hon eus chom hep kemm talvoudegezh an Eusko", eme Xebax Christ, unan eus izili Euskal Moneta. "Dimp eo aasetoc'h da verañ ha da gendrec'hin an dud da emezelin ar raktres evel-se !"

Perzhioù dibar all an deus an Eusko

Pa vez un den pe un embregerezh oc'h emezelin e vez roet 3% deus ar skodenn paeet d'ar gevredigezh a fell dezhañ, e-mesk ur roll kevredigezhioù talvoudus evit ar vro, evel Bizt (strollad stourm evit an endro), Seaska (rouedad ar skolioù euskarek) pe c'hoazh Les Pompiers solidaires (kevredigezh sosial). Peurliesañ an euroioù cheñchet a vez lakaet war ur c'hont en NEF, rak n'ez eus ket urzh da grouin arc'hant. Un emglev a zo ivez gant Herrikoa, hag a brest ar memes sammad arc'hant evel an hini lakaet e kont an NEF evit diorren raktresoù lec'hel.

Met ar pezh a zo disparg gant an Eusko eo sistem ar "c'hlaoustreoù", kinniget d'an izili. Pep embregerezh, kevredigezh pe strollegezh nevez a rank choaz daou dra d'ober e-korf an daou vloaz kentañ : unan war dachenn an ekonomiezh hag an endro (implijout tri froù deus ar vro ; kenlabourat gant tri ezel all deus rouedad an Eusko ; dispartiañ al lastez), unan war dachenn ar yezh (staliañ ur banellerezh divyezhek ; heuliañ 20 eurvezh a gente-

lioù euskarek). Gallout a ra ar berzhidi goullenn bezañ skoazell evit an traoù o deus choazet a-drugarez d'an emglevioù bet sinet gant Euskal Moneta hag aozadurioù all, evel AEK (stumman an oadourien d'an euskareg) da skouer.

Ur sistem da vezañ gwellaet

Evit ma c'hallfe bezañ efedus e rank sistem an Eusko kreskiñ ha lakaat muioc'h-mui a dud da emezelin. Setu petra zo kaoz e vez aozet emvoudoù ha prezegennoù-gelaoùñ a bep tud d'ar vro, hag en tu all d'an holl dud a youl vat e vez gopret daou zen evit mont da zispiegañ an traoù d'ar stalioù ha d'an embregerezhioù. "Tost ur bloaz goude ganeidigezh an Eusko ez eus 483 stal hag embregerezh a zo deuet er rouedad, hag ouzhpenn 2 800 den o deus emezelet en o anv personel. Kregiñ a ra mat ha fiziñs a zo enomp, met ret eo dimp d'erc'hel ganti ha brudañ an Eusko muioc'h c'hoazh !" eme Xabi Gamino, kenurzhier ar gevredigezh Euskal Moneta.

Traoù all a chom da vezañ gwellaet evel-just, evel an implij e vez graet eus an Eusko gant tud zo. "Merzhet hon eus traoù a-dreuz, eme Xabi c'hoazh. Ur berkenner ne fell ket dazhi degemer ouzhpenn 2 eusko diwar gwerzh un droc'hadenn-lev da skouer, peotramant ur stal levriou na zegemer an euskioù nemet evit al levriou euskarek. Seurt traoù n'int ket reizh, ha dav eo dimp kenurzhiañ gwelloc'h ar mod ma vezont implijet."

Emañ Euskal Moneta o soñjal e-barzh chekennaoegoù ivez, evit ma vo aasoc'h d'an dud ober gant sammadou bras. Kaier ar "c'hlaoustreoù" a vo da glokaet ivez evit broudañ an izili pelloc'h war-zu an endro hag an euskareg.

Met tamm-ha-tamm e vez graet e vragoù da Yann, ha n'eo ket gwall sklaer da dud Euskal Moneta petore hent a vo hini an Eusko a-benn daou vloaz. Unan deus ar goullenoù a vo savet en dazont eo war peseurt tachenn diorren an Eusko : chom en Iparalder pe ledanaat ar sistem da Euskal Herria en he lezh ? N'hon eus ket respontet d'ar goullenn-se c'hoazh, a lavar kenurzhierien ar raktres. Marteze e vo aasoc'h diorren ur moneiz lec'hel all e kreisteiz ar vro, ha kavout ar mod da strolañ an daou sistem pa vefont staliet mat."

Dewi Siberil

Evit gouzout hiroc'h : www.euskalmoneta.org

Levrioù evit ar vugale hag ar re yaouank

gant Herve Lannuzel



David Copperfield gant Charles Dickens, brezhoneg gant Riwanon Kervella, embannet gant An Alarc'h, 11€.

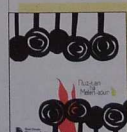
Istor burzhudus Don Kic'hote gant Miguel de Cervantes, brezhoneg gant Klerg, L. ar Menn ha L. Gourlet, embannet gant Al Lanv, 12€.

Ne soñj ket din e talvezfe ar boan kinnig an div oberenn-mañ... Pouezus-tre eo gelout lenn e brezhoneg pennoberennoù ken brudet eus al lennegezh etrebroadel. Berroc'h eo an troidigezhioù eget an testennoù orin rak azaset eo bet ar skridoù evit... didiñ ar Vrezhonek vihan ha marteze ar Vretoned vras... evel ma skrive Klerg en e gentskriz. Peadra da zegas plijadur d'al lennerien a bep seurt oad eta.



Nikolazig e brezhoneg gant René Goscinny ha Jean-Jacques Sempé, troet e brezhoneg gant Divi Kervella, embannet gant IMAV editions, 15€.

Evit ar vugale pe evit an dud deuet ? Evit an holl evel-just. Kalz o deus lennet isorioù ar skollad bihan e galleg. Ne vern, plijus eo adlenn anezho en hor yezh. Soñjomp er bljadur o do skolidi ha deskarded oc'h ober anaozdegezh gant Nikolazig war-eeun e brezhoneg ! Rak plijus eo ar c'hwec'h istor a ginnig deomp IMAV editions. Leun a fent ha ken gwirheñvel. Dispar eo an doare ma klot tresadennoù Sempé gant an destenn. Ne soñj ket din e vefe ret kinnig Divi Kervella d'hol lennerien, e-touez ur bern traoù all en deus bet troet Tintin. Ar C'hazh, ar Meleganez, ... Ur wech ouzhpenn e kinnig deomp un droidigezh eus ar c'hentañ. Emañ Nedeleg ha kala-bloaz o tostmat... Ur mennozh prof dispar ho peus aze...



Ruz-tan ha Melen-aur tresadennoù gant Gaël Coadic, testenñ gant Maryvonne Berthou, embannet gant TES, 6€.

Kinniget eo al lev-mañ evel « un album-rimadell evit deskiñ an niveroù hag al livioù ». Ul lev evit bugale vihan a-walc'h eo. Pa grogont da zeskñ lenn marteze : tresadennoù ceun, niveroù ha rimadelloù skrivet bras. Ur benveg deskiñ eo hep kaout un neuz stirijs. Ra dizho e bal !



Lanig a zo o vont da welet ar c'hezeg gant Irina Korschnow ; skeudennoù gant Aleks Czerwenka, brezhoneg gant Aleksandr ar Gall, embannet gant Sav-Heol, 7€.

Ur romantig eo Lanig a zo o vont... Evit bugale barrek da lenn un hanter-kant pajennad bennak diouzh heul eta. Plijout a ra kalz ober war-dro kezeg da Lanig. Prometet oa bet dezhañ gant e vamm e yale gantañ da welout anezho hirie. Siwazh e teu ur vignonez dezhi d'he gwelout. Penn-fall a-barzh Lanig. Gerioù kallet eus an daou du : « Ne garan ket ac'hantout ken ! » Ur wech aet kuit e vamm evit Lanig mont e-unan d'ar Wern gant an tren. Kontañ a ra al wech e vezi war droad betek an ti-gar gant an holl dud ha darvoudoù a gav war e hent. Ur wech erzu en ti-gar, diwezhat a-walc'h... Ne lârin netra ouzhpenn. Skeudennet brav eo al lev, leun a vuhez beaj Lanig, deskrivet mat e soñjoù. Plijout a raio an istor, sur.



Un istor teñval-tre gant Ruth Brown, troet gant Jean-Do Robin, embannet gant TES, 8€.

« E-barzh ur c'hoad teñval-tre e oa ur c'hastell teñval-tre. Dirak ar c'hastell-se e oa un nor teñval-tre. Ha petra 'vo a-dreñv an nor-se ? Setu kinnig ul levr spont (n'em eus kavet doare eber d'e dermenit...) evit ar vugale. Dispar an tresadennoù, brav ar c'hinnig, simpl ha nec'hus war un dro an destenn gant gerioù teñval-tre » o tistreiñ ingal. Sor e vefe kontañ an istor. Ne lavarint nemet ec'h echu gant ur lent... teñval-tre. Ar c'hontrol eus un istor « bizounours ». D'am menno e dele plijout kalz.



Moutig ha Dandu o c'hoari bleiz Moutig et Dandu jouent au loup, testenñ gant Yann-Ber Kemener, livadurioù gant Ganbot, embannet gant Skol Vreizh 10€.

Trede levrenn rummad divyezhek Moutig eo Moutig ha Dandu o c'hoari bleiz. Kavout a reer enni tec'hout mat ha tec'hout fall an digentañ. Un tamm hir ha dizampart em eus kavet ar prañad kentañ (« Pourmenomp e-barzh ar c'hoad... »). N'eus souz-hadenn ebet en eil lodenn a-echu gant ur Gantel evel penadoli. Buhez ar Sent... Ur sell den deuet eo, disheñvel e vo, moarvat, sell ar vugale a lenno al lev pe a selaono unan bennak e lenn dezho gant sikour al livadurioù.

Du ha gwenn ha plas da lenn...



Ar boan beva gant My Skaouidig, embannet gant Emgleo Breiz, 13,90 €.

Untoulladanevelloù berr. Seizh anezho. Ha skridoù a bep seurt : an aozer o tisplegañ e soñj diwar-benn an dud, ar yezh, ar bed alies goude un darvoud, ul lennadenn pe un abadenn bennak en tele pe er radio. Red ar vuhez... N'eo ket dreistordinal an testennoù met ar spere digor ha doujs a zo plijus. Ur sell "kristen a-geiz" a gaver alies. N'eo ket hep abeg e kaver un arrouden digant Emmanuel Mouñier e-penn kentañ al levr marteze... Souezhet (brav) on bet o lenn diwar-benn Tony Hillerman, Joe Leaphorn ha Jim Chee e-touez danvezioù all...



Lizher ur vaouez diana-vez gant Stefan Zweig, troet diwar an alamaneg gant Gérard Cornillet, embannet gant An Alarc'h, 8 €.

Fromet ha sponter on bet gant *Lizher ur vaouez diana-vez* n'em boa morse lennet. « Karantez foll » a lavar an embanner, ar ger foll a gavan pouezus amañ... N'eo ket hep abeg e eo danevell Stefan Zweig unan eus e oberennoù brudetañ rak ne ziskroger ket daoust da grizder an istor. Gouezet en deus Gérard Cornillet

trein en un yezh klasel hag eun a glot dreist gant an destenn. Setu unan ouzhpenn eus pennoberennoù al lennegezh etrebroadel kinniget d'ar vrezhonegerien er bloaz-mañ. Un dra gaer eo.



Yudal ! gant Erwan Hupel, embannet gant Al Liamm, 12 €.

Kalz a destennoù a dalvoudegezh a zo bet kinniget d'ar vrezhonegerien e 2013. Evidon ez eo *Yudal !* unan eus al levrioù gwellañ am eus lennet e-kerzh ar bloaz koulz e brezhoneg, e galleg (chabistr 8 !) hag e saoneg.

M'ho peus c'hoant gouzout petra eo buhez ur skolaer divyezhek en ur skol-vamm publik, kit buan da lenn *Yudal !* 46 chabistr berr, arroudennoù buhez a larfen, a daolenn en un doare spis ha gwirion, kriz alies met gant ur fent dispar (c'hoarzhin a reer meur a wechoc' hec'hun chabistr-pechabistr) an tudennoù a gemer perzh e buhez ur skolaer : ar skolidi da gentañ ; ar skoazellerezed, ar genseurded, ar gererent, an ensellerien... Gellout a rafe bezañ digalomekaus. N'eo ket. Abalamour da youl an dudenn bennañ, d'ar fent a gaver a-hed ar romant ha d'ar fent a gaver a-vare da vare (chabistr 34, chabistr 47 e-touez re all...). Un oberenn eus ar c'hentañ.

Herve Lannuzel

Al Liamm Tir-na-n'OG Niverenn 401



Da belec'h ya an delioù war o dalaroù ? E bro an ankounach pe e bro an erivoù evel soñjezonu an nen ? Kavet e vo ur barzhoneg koun gant Garmeng Ihuellou *Ar Vag* ur barzhoneg hirvoudus gant Paskal Tabeau hag e *Pe'denn ar Goañv*, ur barzhoneg drant gant Stefan Carpentier *Luskellez ul lenner*.

Mare ar skub-delioù a zo ivez hini al levrioù enoret. Annaig Kervella a ratro tri friz lennegel : Imram, bet roet da Youenn Kervallan e Sant-Malou ; Langlez bet roet da Erwan Hupel evit e romant *Yudal !* ha Danevell Kêr Karaez. *Ar C'harnedig ruz*, danevell bet savet gant Malo Bouessel du Bourg, he deus plijet-kenañ da juni Kêr Karaez. Embannet eo en niverenn-mañ. Paket ha tapet brav eo an istor : nag a drubuilh gant perchemm un ti nevez-annezet, labourioù bras ennañ hag hegazet gant an amezegez kozh. Ha pa grog ar bik en e skouarn e vo baradoz pe ifern ?

Adkavet e vo danevelloù all bet o kenstrivañ evit niverenn 400 *Al Liamm*. Berr pe hir, gwirionez pe faltazi, a-vremañ pe giz kozh, pep hini a daol he blaz hag he frond.

Darvoudoù start ha kalet a c'hoarvez er vro. Savet en deus Mikael Bodiere-Ponlaez ur pennad a c'hello lakaat hon lennerien da brederiañ war ar pezh emañ Breiz hag ar Vretoned, gwallskoet, o vevan.

Emgav gant lennedennou liesseurt Herve Latimier, gant danvez kelouennou ar vro dibabet gant Tudual Huon ha Jerom Olivry, gant al levrioù nevez embannet bet lennet gant Malo Bouessel du Bourg hag Herve Latimier.

Hir eo ar mizioù du ha stank an embanadurioù. Peadra da lenn goude koan. Un toullad notennoù a gaver evel m'eo dleet. Da vezañ meneger : ur c'houmanant niverel a ginnig *Al Liamm* abaoe he niverenn 400, 15 € ar bloaz.

Morgan Tremel

Al Liamm - 14 strada Louzaouenn-an-Hafv - 22300 Lannuon
Koumanant bloaz : 35 €
Priz an niverenn : 7 €
alliamm.tiranog@gmail.com
www.alliamm.com

Union européenne

Autodétermination : le droit de décider

L'Alliance libre européenne a organisé le 13 novembre à Bruxelles, dans l'enceinte du Parlement européen, une conférence intitulée « The right to decide : a democratic right ». Politiques et universitaires québécois et flamands, écossais et catalans, gallois et basques et, bien sûr, autonomistes de R&PS ont pu constater les différents processus mis en place pour arriver à des fins similaires, chaque intervenant exposant une vision du régionalisme, de l'autonomie ou de l'indépendantisme propre à sa région d'origine.



Oriol Junqueras, ancien député européen et président d'Esquerra Republicana de Catalunya, et François Alfonsi, député européen corse de Régions et Peuples solidaires.

Afin d'avoir une définition claire et fondée sur des bases juridiques, le sujet a été présenté et détaillé par deux spécialistes des questions liées à l'autodétermination.

Jaume López Hernández, professeur en sciences politiques et sociales à l'université de Barcelone, spécialisé dans les questions relatives aux processus de souveraineté en Europe, a rappelé les fondements de ces démarches que sont la non-violence, la démocratie et le respect des peuples, ainsi qu'une position majeure de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye considérant les déclarations

unilatérales d'indépendance comme légitimes lorsque celles-ci sont faites dans le respect du droit des peuples. Ce principe fut à la base de toutes les interventions de cette conférence : le droit à décider librement de son avenir est le fondement des contestations autonomistes et indépendantistes.

Prenant le cas de la Catalogne, il a rappelé que 77 % du parlement était favorable à l'autodétermination, relayant ainsi le souhait de la population, dont on a pu voir l'engagement avec la chaîne humaine de 400 kilomètres du 11 septembre dernier.

Les conditions de la légitimité

Daniel Turp, professeur à la faculté de droit de l'université de Montréal et ancien député du Parti québécois, spécialiste en droit constitutionnel et en droit international, a offert à l'assistance une brillante vulgarisation des règles de droit et des traités internationaux concernant l'autodétermination et le droit à décider.

Tout en mélangeant savamment ses opinions personnelles d'indépendantiste convaincu à des exemples concrets, comme celui du Kosovo ou du prochain référendum d'indépendance écossais, il a réaffirmé le cadre de cette conférence : celui d'une contestation démocratique et populaire qui s'inscrit dans le droit fondamental de tout peuple.

Détaillant l'évolution du mouvement québécois des années 60 à nos jours, en passant par les référendums d'indépendance du 20 mai 1984 et du 30 octobre 1995 (où le « oui » avait obtenu respectivement 40,4 % et 49,4 % avec près de 95 % de participation), Daniel Turp s'est attaché à convaincre du bien-fondé d'une démarche démocratique et non violente, mais surtout d'un choix émanant du peuple et faisant fi des considérations de l'Etat central.

Outre le concept du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes » exposé dans la Charte des Nations unies

de juin 1945 et les pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme de décembre 1966, son analyse du droit international se base sur les décisions de justice de la CIJ et de la Cour suprême du Canada (1998) rappelant qu'une sécession unilatérale du Québec, dans le cas d'une consultation démocratique, entraînerait de facto une obligation de négociation « de bonne foi » des autres provinces avec le Québec.

Postures fermées des États centraux

Comme souvent face à de telles situations, les États centraux tentent de trouver une parade à un phénomène qu'ils abordent de manière antidémocratique. Les postures fermées de l'Etat français ou espagnol sont symptomatiques d'une peur de perte de souveraineté ou d'un affaiblissement de la crédibilité nationale et internationale.

Le Canada n'a pas échappé à la règle, Ottawa décidant qu'une démarche d'indépendance du Québec devait être prise en concertation avec toutes les provinces canadiennes. Comme si le désir de liberté des uns devait attendre l'aval des autres pour être pris en compte.

Pourtant, David Cameron, le Premier ministre britannique, a estimé que le choix démocratique des Écossais de voter massivement pour le Scottish National Party (SNP) devait être respecté ainsi que leur désir de tenir un référendum d'indépendance.

En apportant notre soutien aux Écossais, nous rappellerons à nos États respectifs ce que dit le droit et ce que sont leurs obligations. Cela a été dit et répété, le droit est du côté de l'autodétermination, pas de la contestation ou de sa négation. Plus de deux cent cinquante ans après, la célèbre citation de Montesquieu reste d'actualité : « La liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent. »

Sinucellu Garoby

Resevet hon eus...

- ◆ **Le triomphe de l'amour / Trez'h ar garantez** gant Jean-Louis Rozec, embanadur divyezhek gant Brezhonegerien Leston'n, troet e galleg ganto.
- ◆ **A-ziwar logod ha tud** gant John Steinbeck, troet gant Kristian Braz, embannet gant Mouladurioù Hor Yezh.
- ◆ **Devet ez vev** gant Souad brezhoneg gant Daniel Kernalegenn, embannet gant Al Lanv.
- ◆ **Ar c'hoari-echedoù** gant Stefan Zweig, troet diwar an alamaneg gant Gérard Cornillet, embannet gant An Alarc'h.
- ◆ **Wangari Maathai Ar vaouez a blante gwaz a-vil-vern** gant Franck Prévot hag Aurélie Fronty, troet gant Jean-Do Robin, embannet gant TES.
- ◆ **An Dengasour**, pezh-c'hoari gant Molière, troet e brezhoneg gant Serj Richard, embannet gant Mouladurioù Hor Yezh.
- ◆ **Paul Sérusier, ul livour e Breizh**, gant Herve Gouedard, embannet gant Al Liamm.
- ◆ **Bleuvenn mam Buoc'h**, gant Henni ar Borgn, embannet gant Skol Vreizh.
- ◆ **Bizied Eva, un enklask gant Eganot Kergrist** gant Katelin Kerisit, embannet gant An Alarc'h.

Budget européen 2014-2020 Le Parlement s'écrase, Cameron s'impose !

Mardi 19 novembre 2013 restera comme un triste jour pour tout démocrate et il sera à marquer d'une pierre noire pour tout progressiste européen. Par 537 voix pour, 126 contre et 19 abstentions, l'ensemble des socialistes, des libéraux, des conservateurs ralliés par un tiers de l'extrême droite, ont décidé de donner raison à David Cameron en acceptant l'austère cadre financier pluriannuel (CFP) 2014-2020, les plafonds budgétaires pour les sept années à venir.

Moins 85 milliards d'euros sur sept ans, soit une réduction de près de 9 % ! C'est l'ampleur du plan d'austérité que les socialistes, alliés aux libéraux, aux conservateurs et à un tiers de l'extrême droite, ont accepté d'infliger au budget européen 2014-2020.

Pis, ces coupes se concentrent dans les domaines d'avenir (24 % pour la recherche et l'innovation, la jeunesse, Erasmus et les investissements dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication) et dans la solidarité internationale (11 % pour le Fonds européen de développement destiné aux pays les plus pauvres de la planète).

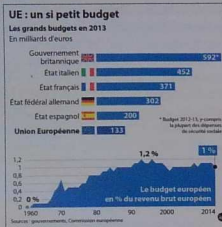
Pendant ce temps, la politique agricole commune continue de gaver de subvention les plus gros exploitants aux comportements antiecologiques sans garantir le revenu des plus petits éleveurs. Le monde à l'envers !

Un déficit démocratique

Dans toute démocratie, le pouvoir budgétaire est exercé par le Parlement. Il lève les impôts pour financer les dépenses et les investissements qu'il prévoit et adopte in fine le budget par un vote final qui définit une majorité et une opposition. En bien, il faut croire que l'Union européenne n'en est pas une !

D'une part, le Parlement n'a pas le pouvoir de lever l'impôt, car ce pouvoir est celui des États qui continuent de refuser d'octroyer au budget européen ses propres ressources financières. D'autre part, il n'a le pouvoir que de dire oui ou non sur les plafonds de dépenses pour les sept prochaines années. Autrement dit, le Parlement européen est prié de bien vouloir don-

ner une caution démocratique au prochain cadre financier pluriannuel.



« Cut, cut, cut ! »

Pourtant, dès le 8 juin 2011, les groupes Verts-ALE, dans lequel siège François Alfonsi, socialistes, libéraux et conservateurs avait lancé le débat sur l'avenir budgétaire européen. Ils annonçaient tout haut qu'il fallait augmenter d'au moins 5 % le budget européen et qu'il fallait trouver de nouvelles ressources si l'on voulait financer les nouvelles compétences de l'Union européenne issues du traité de Lisbonne, sortir l'Europe de la crise et initier la transition écologique de l'UE.

Quelques jours plus tard, le 29 juin 2011, la Commission européenne annonçait sa proposition budgétaire prenant en compte les contraintes économiques et budgétaires des États. Pour l'exécutif européen, ce sera un gel du budget européen pour sept ans. En somme, il faudra faire plus avec autant.

Mais le 8 février 2013, les chefs d'État et de gouvernement réunis en Conseil européen en ont décidé autrement. Sans qu'aucun débat public n'ait lieu, sans qu'aucun vote n'intervienne, sans qu'aucune explication ne soit donnée au citoyen, les 28 chefs d'État et de gouvernement décident de suivre la ligne David Cameron : « Cut, cut, cut ! »

L'effet « boudruche »

Le jour même, les présidents des quatre plus grands groupes du Parlement européen (PPE [UMP], S&D [PS], ALDE [Modem], Verts-ALE

[EELV-R&PS]) rejettent, dans une lettre ouverte, l'offre du Conseil européen. Et le 13 mars, c'est la plénier du Parlement qui dit non au Conseil européen ! Le bras de fer est engagé, le Parlement joue son rôle et le citoyen est défendu. Du moins, c'est ce qu'on a cru...

En effet, dès les premiers jours, les lignes bougent au Parlement. Les junkies drogués aux coupes budgétaires que sont les libéraux se satisfont d'une coupe historique dans le budget européen et peu importe si elles affectent d'abord leurs priorités politiques. Les conservateurs du PPE sont priés de se taire après s'être fait souffler dans les branches par leurs chefs d'État et de gouvernement, majoritaires en Europe.

Quant aux socialistes, ils sont ténacités à l'idée d'engager un bras de fer et préfèrent se cacher derrière l'argument qu'un non-accord serait pire que le plus mauvais des accords, pourtant sur la table.

Il ne reste plus guère que le petit groupe Verts-ALE pour livrer bataille, non pas pour que la proposition initiale du Parlement européen ou même celle de la Commission européenne soit défendue, mais pour que l'idée même du projet européen ne soit pas remise en question !

Le 27 juin 2013, en l'espace de quelques heures, la boudruche se vide complètement et la reddition du Parlement est signée par son propre président, le socialiste Martin Schulz, devenu depuis le candidat de sa famille politique à la tête de la présidence de la Commission européenne en 2014. Le Parlement accepte ce qu'il avait rejeté trois mois plus tôt. Et le 19 novembre, il adopte définitivement un budget d'austérité pour sept ans, condamnant ainsi la prochaine majorité et la future Commission à un carcan budgétaire.

Le budget est sombrement sabré, l'austérité est généralisée, le projet européen profondément mis en danger, la démocratie gravement bafouée et David Cameron en sort largement renforcé, le tout à six mois des élections européennes et sur fond de montée des populismes et d'extrémismes en Europe. Le défi de réussir un tel quinté semblait quasi impossible. Et pourtant ils l'ont fait !

Roccu Garoby

La nouvelle politique régionale 2014-2020 adoptée

Ce 20 novembre, et après bien des soubresauts, dont le dernier fut le coup de force du président du Parlement européen – inversion l'ordre des votes pour empêcher que les amendements ne soient mis aux voix afin de ne pas embarrasser les membres de son propre groupe politique (socialiste) sur la délicate question de la macroconditionnalité, finalement entérinée –, les règlements sur la nouvelle politique régionale 2014-2020 sont adoptés.



L'université de Bretagne Sud est l'exemple type d'infrastructure obtenue grâce au soutien de l'Union européenne.

Il faut tout d'abord rappeler que la politique régionale de l'Union européenne, créée pour réduire les disparités entre les territoires de la Communauté européenne dès 1975, a réellement pris son essor dans les années 80 sous l'impulsion de Jacques Delors, qui la concevait comme une contrepartie au marché unique pour les territoires en retard de développement ou handicapés par ce marché.

Ce rappel est nécessaire quand on sait que certains ont caressé ouvertement l'idée d'y mettre fin pour concentrer les fonds sur la recherche et le développement et donc sur les régions les plus riches et favorisées de l'Union, abandonnant toute idée de cohésion territoriale, à l'instar des États-Unis (où des États très riches, puissants et peuplés en côtoient d'autres, véritables déserts humains et économiques)... ou, plus près de nous, ainsi que l'imaginent de plus en plus ouvertement nombre de dirigeants français (Grand Paris...). Le

commissaire chargé du développement régional, Johannes Hahn, a heureusement clos cette hypothèse.

Les conseils régionaux en première ligne

Le budget total pour la période 2014-2020 d'environ 325 milliards d'euros est pour la première fois en baisse, d'environ 3 %. Il est à 70 % concentrés sur les territoires les plus pauvres de l'Union (par le biais du fonds de cohésion et de la politique de convergence) et, nouveauté de cette programmation, 10 % iront aux régions dites en transition (dont le PIB est compris entre 75 % et 90 % du PIB moyen communautaire), inscrivant la politique de cohésion dans la durée ; en effet, le fait de quitter la catégorie des régions pauvres entraînerait jusqu'alors la chute d'un brutal couplet financier, alors même que, dans la période récente, le développement, calculé en pourcentage du PIB moyen s'est avéré purement statistique pour nombre de régions du fait de l'arrivée de nouveaux États membres très pauvres.

La Bretagne, aujourd'hui considérée comme région développée (avec un PIB par habitant d'environ 95 % de la moyenne européenne), entre dans la dernière catégorie, qui se partage environ 15 % des fonds. Il est à noter qu'avec un taux de cofinancement d'au moins 50 % de la part d'autres acteurs (publics ou privés), ces fonds européens sont censés provoquer un effet de levier pour favoriser l'investissement et l'emploi.

S'il est encore trop tôt pour connaître les volumes de même que les politiques financières, ceux-ci devant encore faire l'objet d'arbitrages nationaux avant d'être enfin la négociation de programmes opérationnels entre la Région et la Commission européenne, l'enjeu n'est pas neutre, d'autant plus que, pour la première fois en France, ce sont les conseils régionaux qui se trouveront en première ligne pour gérer nombre d'entre eux (notamment le FEDEP).

La Bretagne pourrait ainsi consacrer entre 35 % et 52 % des fonds au FSE et le reste essentiellement sur le FEDER.

Les priorités

Le règlement général des fonds a déterminé onze objectifs thématiques sur lesquels les fonds doivent être concentrés.

L'essentiel des fonds disponibles au titre du FEDER (de l'ordre de 80 %) devra être consacré aux priorités suivantes : recherche et innovation, technologies de l'information, compétitivité des PME et transition vers une économie à faible émission de carbone, cette dernière priorité devant représenter au moins 20 % de la totalité du FEDER. Les derniers 20 % pouvant se répartir sur les sept autres priorités.

Pour ce qui est du FSE, 80 % des fonds devront être consacrés à cinq priorités d'investissements relevant des objectifs emploi et mobilité professionnelle, éducation et formation, inclusion sociale et lutte contre la pauvreté, et, enfin, renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en considérant qu'au moins 20 % des fonds FSE devront relever de l'objectif inclusion sociale et lutte contre la pauvreté.

Bruno Le Clainche

1. Les 11 objectifs thématiques : 1. recherche, développement technologique et innovation ; 2. accès, utilisation et qualité des technologies de l'information et de la communication ; 3. renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises ; 4. soutenir la transition vers une économie à faible émission de carbone dans tous les secteurs ; 5. adaptation au changement climatique et prévention et gestion des risques ; 6. préservation et protection de l'environnement, et promotion de l'efficacité des ressources ; 7. promotion du transport durable et suppression des goulets d'étranglement dans les infrastructures de réseaux essentielles ; 8. promotion de l'emploi durable et de qualité et de la mobilité de la main-d'œuvre ; 9. inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations ; 10. éducation, formation professionnelle et formation continue ; 11. renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics et des parties prenantes, et une administration publique efficace.

A noter : la nouvelle PAC votée lors de cette même session consacre la victoire des lobbies opposés à toute volonté de réforme vers une PAC plus solidaire et sauveuse de l'environnement.

Pêche en eaux profondes : ce qui se joue à Bruxelles

En juin 2012, la Commission européenne proposait aux députés européens d'interdire la pêche en eaux profondes. Le texte voté en commission de la pêche courant novembre et qui sera présenté le 10 décembre en séance plénière a abouti à un compromis politique n'interdisant pas totalement cette pratique, ce que dénoncent certaines ONG. Le Peuple breton propose un décryptage de ce sujet extrêmement complexe.

La mer a toujours été une grande inconnue. D'autant plus inconnue qu'avec l'urbanisation croissante, on assiste aujourd'hui à un appauvrissement des connaissances en matière de faune et de flore de la part du grand public, qui se fie assez facilement aux « experts ». C'est dans ce contexte qu'a fleuri récemment une bande dessinée sur Internet réalisée par Pénélope Bagieu, appelant à signer une pétition pour l'interdiction stricte de ce type de pêche.

Le résultat est sans appel : plus de 600 000 personnes ont déjà signé. En somme, l'avenir d'une pêcherie et le travail de centaines de marins pêcheurs (environ 400 navires de pêche, petits et grands) reposeraient sur l'émotion suscitée par une bande dessinée ! Le cerveau reptilien prendrait-il le pas sur notre matière grise ?

En note de bas de page de cette bande dessinée, il est précisé que « toutes les infos et tous les chiffres [ont] été fournis par l'association Bloom ». La référence scientifique est donc une ONG. Or, voici ce que disait l'Ifremer sur cette épineuse question en juin 2013 : « La question de l'interdiction de la pêche profonde est régulièrement d'actualité de par la pression des ONG, convaincues que les mesures de gestion actuelles sont inefficaces et que l'usage du chalut provoque des dommages irréversibles aux fonds marins et aux populations exploitées. [...] La gestion des pêches actuelle a déjà mis fin à l'essentiel de la surexploitation des poissons profonds. Une meilleure connaissance de ces populations devrait encore

améliorer cette gestion et garantir à la fois le renouvellement durable de ces stocks et le maintien d'une activité de pêche. Une interdiction pure et simple des pêches profondes, dont la durabilité est au moins en partie atteinte, n'apparaît alors pas indispensable à la tenue des objectifs de l'approche écosystémique des pêches. »

Pour qui roule Bloom ?

Mais qu'est-ce au juste que cette association Bloom, omniprésente sur la toile, drainant les soutiens de personnalités du monde entier et, surtout... seule référence sur le sujet ? Bloom « œuvre pour la conservation marine à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études scientifiques et d'analyses pertinentes et indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. [Ses] actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et aux acteurs économiques ».

La cible privilégiée de ce genre d'association est le citoyen urbain appartenant à la « classe moyenne » comme on dit et dont la sensibilité écologiste est prononcée. En d'autres termes, aux faiseurs d'opinion (mieux vaut un article dans *Voici* qu'une publication scientifique !). Mais quel citoyen prend le temps de vérifier ces informations ? Qui sait que les chaluts européens ne raclent plus les coraux puisque ces zones sont d'ores et déjà protégées.

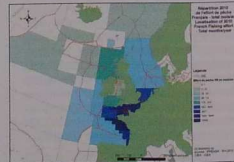
Parmi les financeurs de Bloom, on retrouve The Pew Charitable Trusts, une organisation indépendante américaine créée par les enfants de Joseph N. Pew, fondateur de la Sun Oil Company, un groupe pétrolier et pétrochimique américain. Ce pourrait être un pur hasard sans doute, si ce n'était cette petite phrase écrite dans la bande dessinée de Pénélope Bagieu, qui sème le doute : « Le chalutage profond est jusqu'à 3 000 fois plus destructif que n'importe quelle activité marine humaine... y compris l'extraction de gaz et de pétrole. »

Un vrai polar politique se joue donc à Bruxelles. Avec des connexions on

ne peut plus curieuses. Car, en ces temps modernes, la ruée vers l'or se mène sous l'eau. Et, de ce point de vue, les pêcheurs sont un peu génants ! Multinationales du gaz et du pétrole élaborent en effet tranquillement leurs stratégies. Or, il existe en Bretagne, mais aussi en Irlande et au Royaume-Uni, des zones potentielles d'exploitation. Et, bizarrement, ces zones sont assez similaires aux zones de pêche !



La France n'a pas encore commencé son exploitation pétrolière dans les zones offshore métropolitaines. Mais des permis d'exploration existent dans le golfe de Gascogne ou en Méditerranée. Une zone au large de la Bretagne, d'une superficie équivalente à la Bretagne, devrait aussi être ouverte à l'exploration. Ces nouvelles zones pétrolières (carte ci-dessus, en vert) sont en plein dans les zones de pêche fréquentées par la flottille française et notamment bretonne (ci-dessous, en bleu foncé, les zones où l'effort de pêche est le plus important).



Et si une partie de cette lutte politique était économique plutôt qu'écologique ? D'un côté, on aurait une manne pétrolière à venir et des milliards en jeu, de l'autre une filière économique (pêche en eau profonde) décriée dans la bande dessinée comme ne pesant « que » 0,2 à 0,5 % des marins français. Du point de vue français, sans doute, mais ramenée à la Bretagne ? Et quels emplois induits ?

Le chalutage de grands fonds a beaucoup évolué

Alain Le Sann, président du collectif Pêche et développement, a donné le 21 novembre une conférence de presse avec la Scapêche (armement Inter-marché) à ce sujet. Il y rappelait les origines de la pêche en eaux profondes : « Le chalutage de grands fonds pratiqué aujourd'hui est le produit d'une longue histoire et l'aboutissement d'un processus d'élargissement des zones de pêche (plus loin, plus profond) lié aux pratiques de pêche incontrôlées. »

« Les pêcheurs étaient conscients des conséquences pour les stocks, mais l'absence de structure de concertation entre pêcheurs et entreprises de plusieurs nationalités explique cette « tragédie des com-

muns », caractéristique des logiques de frontière. Les débarquements ont atteint leur apogée à Lorient en 1974 avec 78 000 t, certains rivalaient alors de 120 000 t... Depuis, les débarquements de la pêche industrielle ne dépassent guère les 10 000 t, dont un tiers d'espèces de grands fonds. À Concarneau et surtout Douarnenez, l'effondrement a été le même pour la pêche industrielle.

« La Bretagne a perdu environ 100 000 t dans la pêche industrielle en trente ans. La surpêche et ses conséquences pour les stocks, l'emploi et les armements, les Lorientais les connaissent depuis longtemps. Le dernier épisode a été la ruée sur l'hoplostète. Depuis une dizaine d'années, après la crise dramatique des années 1990, la pêcherie de grands

fonds s'est restructurée avec un encadrement strict et les signes d'une restauration des stocks sont scientifiquement constatés ainsi qu'une stabilité économique. »

Et d'avertir sur une suppression par l'Union européenne de cette pratique : « L'emploi n'est pas à défendre quel qu'en soit le prix, mais, dans le cas présent, les coûts environnementaux sont maîtrisés et il s'agit bien d'une délocalisation. Les tonnages perdus seront compensés par des importations de panga, de hoki, de colin d'Alaska ou de morue de Norvège. »

Ne pas se tromper de cible

Le rêve de Bloom est de classer le chalutage profond à partir de 400 m. Dans ces conditions, il s'agit bien de remettre en question de la filière chalutière française, qui concerne 80 % des apports et des milliers d'emplois directs et induits, et pas juste neuf bateaux, comme expliqué dans la BD de Pénélope Bagieu. Si Bloom remporte cette bataille, la prochaine cible est très certainement le chalutage en général. Pour le remplacer par quoi ?

Certains mettent en avant la palangre, mais ce type de pêche capture également les requins. Quant à la pêche minière, Alain Le Sann met en garde : « S'il y a aujourd'hui une pêche industrielle à condamner, c'est la pêche minière, qui réalise une ponction de près d'un million de tonnes de juvéniles et de poisson fourrage (lançons, sprat, etc.), à la base de la chaîne alimentaire en mer du Nord. Personne n'en a rien dit dans le débat sur la réforme de la POP, alors que cela concerne plus de 20 % des débarquements dans l'UE, sans doute parce que le Danemark et la Suède étaient d'ardents défenseurs de la privatisation [des droits de pêche] et des projets de Maria Damanaki [commissaire européenne aux Affaires maritimes et à la Pêche]. Il paraît désirable de focaliser le débat, l'argent et les énergies sur quelque 4 000 t quand l'ensemble de la mer du Nord est déstabilisé par la pêche minière. Mais il faut bien alimenter l'aquaculture, tant vantée par la Commission européenne. »

L'enfer est pavé de bonnes intentions...

Gael Briand

De même en agriculture...

Des luttes d'influence existent aussi dans le milieu agricole. Entre syndicats agricoles parfois, mais aussi et surtout au sein même de ces syndicats, entre filières. C'est le cas entre céréaliers et éleveurs notamment. André Pochon vient justement d'envoyer une lettre ouverte à Xavier Belin, président de la FNSEA. En voici quelques extraits.

« Vous vous opposez à toute baisse des primes versées aux gros céréaliers dans le cadre de la nouvelle politique agricole commune. Vous devriez, au contraire, plaider pour leur suppression totale puisqu'elles ont été mises en place en 1992 pour compenser la baisse des prix des céréales. Elles étaient justifiées à l'époque, car, rejoignant le prix mondial, le prix du blé avait chuté de moitié. »

« Aujourd'hui, la situation s'est inversée : les prix mondiaux des céréales flambent. Vous avez réclamé, à cor et à cri, depuis vingt ans, « des prix et non des primes ». Vous avez désormais ces prix élevés qui vont perdurer vu la demande mondiale. Alors, pourquoi exiger ces subventions qui n'ont plus aucun fondement ? »

« Les primes compensatrices à la baisse des prix des céréales doivent disparaître quand leurs cours flambent. C'est ce qui s'applique aux USA, où les aides distribuées aux agriculteurs suivent l'évolution des cours. »

« Le ministre de l'Agriculture, très prudent, a proposé de supprimer les 52 premiers hectares. S'il était courageux, il réserverait la surprime aux 52 premiers hectares des seules exploitations de polyculture-élevage. L'élevage est, vous le savez bien, la première victime de la hausse des prix des céréales et du soja. »

« Mais vous vous opposez même à cette surprime des 52 premiers hectares. La FNSEA va-t-elle, une fois de plus, bloquer une des positions admises par le commissaire européen à l'Agriculture, Dacian Cioloș, souhaitées par le syndicat national des Jeunes Agriculteurs, les chambres d'agriculture bretonnes, et sûrement près de 80 % de vos adhérents ? Mais ces derniers n'osent pas exprimer une position contraire à votre diktal, par crainte de représailles de la toute-puissante FNSEA, dirigée ouvertement pour la première fois par un gros céréalier. »

Un livre qu'il faut lire...

L'auteur, Yves Mervin, est né à Paris d'une famille originaire de haute Bretagne. Très tôt intéressé par ses origines, il apprend le breton. Dès 1977, il enseigne d'ailleurs cette langue. En 1977 aussi, il rejoint l'Union démocratique bretonne, mais il quitte ce parti assez vite. Entre 2005 et 2007, il a été membre du Parti breton. Ingénieur des Arts et Métiers, il mène à Lorient une carrière dans le domaine de la Défense. Nos lecteurs connaissent son premier livre, *Arthur et David*, publié en 2011 et recensé dans nos colonnes (voir *Le Peuple breton* n° 576, janvier 2012) par Jean-Jacques Monnier. Celui-ci soulignait qu'Yves Mervin n'était pas un historien de métier. Il s'en défend d'ailleurs et ne revendique que sa qualification d'ingénieur. Celle-ci l'aide sûrement dans son métier, mais, pour faire œuvre d'historien, mieux vaut être historien, nous le verrons dans la deuxième partie de cet article.

Mais présentons d'abord son deuxième ouvrage, *Joli mois de mai 1944*, sous-titré *La Face cachée de la Résistance en Bretagne* et publié en autoédition en juin 2013.

Ce livre témoigne d'abord du courage de son auteur, qui doit être ici salué. Car la Résistance est une institution qu'il faut oser contester et, plus encore, le résistancialisme (qui minore l'emprise de Vichy sur la société de la Seconde Guerre mondiale et qui donne une vision complaisante de la Résistance, assimilée à la nation, alors qu'elle ne fut qu'un phénomène ultraminoritaire).

Yves Mervin explique d'ailleurs la difficulté à trouver des témoignages par l'omerta qui règne toujours sur cette période. Il affirme très gravement : « Cette loi du silence résulte de ce que des « résistants » ont tout simplement exécuté, pendant et après la guerre, des témoins pour celer à jamais les secrets sur leurs agissements. »

Sept années de recherche

L'auteur de l'ouvrage est nettement anticomuniste. Et c'est son droit le plus strict, même si ce parti pris limite parfois la portée de ses conclusions. Son livre, qui s'ouvre sur le pacte germano-soviétique, rappelle opportunément qu'avant le 22 juin 1941 (déclenchement de l'opération Barbarossa par Hitler contre son ancien allié l'Union soviétique) le journal *L'Humanité* clandestine – le parti communiste ayant été interdit en France à la signature du pacte germano-soviétique, son journal paraissait sous le manteau – fustigeait ceux qu'il appelait les « assassins de la liberté » (les « ploutocrates » américains, Pétaïn, Abetz, mais aussi de Gaulle, de

Larinat et « autres réactionnaires du même acabit »).

Changement de tout au tout ensuite et les communistes entrent en résistance, en Bretagne comme en France.

Pour étudier cette histoire, Yves Mervin a accompli une somme de



Avec Joli mois de mai 1944, Yves Mervin fait œuvre méritoire, mais qui aurait dû bénéficier d'un vrai travail d'édition et d'une méthodologie historique rigoureuse.

travail extraordinaire : sept années de recherche, de 2005 à 2012, en particulier aux archives de la justice militaire, aux services historiques de la Défense, aux Archives nationales, aux archives départementales de Bretagne et d'Eure-et-Loir, aux archives municipales de Vannes, à la préfecture de police de Paris, aux

Archives fédérales allemandes, aux National Archives du Royaume-Uni, à celles de la NARA, à Washington.

Il a consulté les procès des militaires allemands et ceux intentés à des « résistants » ou prétendus tels après la Libération. Il a aussi multiplié les entretiens avec certains témoins de l'époque encore en vie. Bref, après le courage, c'est le travail qui est la marque de ce livre hors du commun.

Des faits glaçants

La lecture qui s'ensuit est éprouvante, tellement les faits rapportés par Yves Mervin glaçent trop souvent d'horreur et d'écœurement. Un exemple : les gendarmes français qui chassent les militants communistes les torturent sauvagement (trois mentions dans la seule page 21) et ce ne sont pas des gendarmes recrutés par Vichy, même si on est en 1942 ou 1943 : ce sont de « braves » gendarmes de la III^e République et, pour la majorité d'entre eux, après avoir plus ou moins (plutôt moins que plus) « résisté », ils vont finir en par-faits gendarmes de la Quatrième ou même de la Cinquième, en n'ayant pas omis – entretemps – d'obéir aux consignes de Pétaïn dans une active collaboration avec leurs confrères allemands !

Du côté des résistants communistes, dénoncés par Mervin, de tristes abus se répètent : des recrutements peu recommandables (« J'ai été condamné à dix-huit mois de prison avec sursis par le tribunal de Saint-Brieuc en 1936 pour abus de confiance ») ; une propension au vol et au racket – sous couvert du ravitaillement des « résistants » (d'inombrables exemples tout au long du livre) – ; un fort penchant pour l'alcool – on ne compte plus les

scènes de beuveries et les excès des alcoolisés – ; des violences barbares, des crimes de sang irréfléchis.

Au nombre des victimes de cette face cachée de la Résistance, Mervin dénonce avec force le sort fait aux femmes (et pas seulement aux tondeuses de la Libération) : les femmes sont très souvent battues et violées, quels que soient les âges et les conditions sociales.

Terrible bilan

La force de ces clandestins tient à ce qu'ils se sont souvent constitués en « tribunaux » dont les verdicts

(souvent mortels) ne faisaient pas de place à une quelconque défense. Mervin accuse ainsi très clairement le parti communiste, ayant l'espoir d'une levée en masse en fin de conflit, d'avoir supprimé ainsi ses supposés rivaux pour le pouvoir à prendre, confondant sans gêne la lutte contre l'occupant et la lutte contre ses adversaires politiques, notamment les conservateurs influents en milieu paysan.

Et l'on parvient à un terrible bilan : l'universitaire brestois Christian Bougeard, spécialiste de la Seconde Guerre mondiale en Bretagne, estime que la Résistance bretonne aurait

provoqué, en combat, la mort de peut-être 200 Allemands, la grande majorité des milliers d'Allemands tués par fait de guerre en Bretagne l'ayant été par les pertes des U-Boot, des bombardements alliés et des combats contre les Américains après le débarquement.

En revanche, le nombre des Bretons tués par la Résistance serait, lui, de plus de 600 ! « Cette proportion interpelle. Elle démontre que la Seconde Guerre mondiale a été, en Bretagne, une guerre civile avant d'être une guerre de libération », conclut Yves Mervin.

... mais un livre qu'il faudrait réécrire

La méthode suivie par l'auteur porte certes la marque de son honnêteté : il cite ses sources et il donne ses références d'archives. Mais, on y revient, Yves Mervin n'est pas un historien : le fil conducteur de son ouvrage n'est rien d'autre qu'une apparente chronologie. Car l'ouvrage est très confus. C'est une autoédition, hélas !

Car, même s'il y a un « metteur en page » (on se demande bien pourquoi), il eût mieux valu qu'il y ait un correcteur : le texte est rempli de fautes d'orthographe et de typographie, jusqu'à en rendre certains passages incompréhensibles.

Pire, la page 10 s'intitule « Clés de lecture » et il s'ensuit une présentation de conventions qui rendent la lecture suivie presque impossible et qu'on ne reproche pas un survol superficiel du livre : je l'ai lu (et annoté) pendant des jours, de bout en bout, à deux reprises !

Absence de récit construit

L'apparente suite chronologique est un véritable abus de terme, compte tenu des clés de lecture imposées, comme dit plus haut. Un seul exemple : dans la page 401 on voit citer, dans l'ordre, de haut en bas : 9 mars 1944, l'ordre, de haut en bas : 9 mars 1944, puis 1936, puis février 1944, puis 1943, puis 12 mars 1951, puis 2 mai 1951,

puis 5 janvier 1951, puis 6 juillet 1943, puis 27 avril 1948, puis 23 janvier 1948 !

Aucune attention de lecteur ne résiste à un tel foutoir. D'autant plus qu'à cette absence de récit construit s'ajoute l'utilisation – sans modération – pour une même personne de son nom, ou de son pseudonyme de combattant, quand il n'y en a pas plusieurs...

Par ailleurs, un malaise se dégage de l'ouvrage : certes (et le titre le dit avec clarté), il y a eu une face cachée de la Résistance en Bretagne. Mais elle ne peut pas être la seule : à côté des ordres et des sadiques qui se sont défilés (on pense ici, par exemple, à l'insoutenable récit de certaines mises à mort, comme celle de Madame du Guerny – l'historienne Danio, du mouvement breton –), il y a eu des résistants qui ont combattu les mains propres, et fidèles à leur idéal, fût-il communiste.

Yves Mervin a d'ailleurs beaucoup bénéficié du concours de l'un d'entre eux, Georges Ollitrault, jeune maquisard d'une vingtaine d'années à l'époque, dont l'action est évoquée dans 51 pages du livre ; chapeau ! Mais on aurait aimé que soient mieux équilibrées les deux sortes de résistants, l'indignité de certains n'en aurait été que plus forte si la droiture des autres avait été aussi soulignée.

Des déséquilibres importants

On aurait aimé également découvrir l'action de plusieurs grands absents de ce livre : les Finistériens en général, tellement l'ouvrage se concentre sur quelques cantons du centre Bretagne ; il ne s'est donc rien passé à Brest ? Ni à Rennes ? Ni à Nantes ? La Loire-Atlantique, excepté l'épisode du massacre de Châteaubriant, présenté d'ailleurs de façon très discutabile, n'était-elle (déjà) plus bretonne ?

Et le groupe Liberté, que Jean-Jacques Monnier a sorti de l'oubli ? Et les résistants nazairiens n'auraient-ils pas mérité d'être à ce rendez-vous de l'histoire de Bretagne ? Sans tomber dans un gaullisme béat, on peut aussi juger que l'équilibre FFI gaullistes-FTP communistes n'est pas du tout respecté dans le livre.

Cependant, je dois remercier sincèrement Yves Mervin pour son courage et ses heures de lectures et je souhaite, non moins sincèrement, qu'un jour il puisse reprendre, avec une méthodologie historique rigoureuse, le fruit de tant de travail.

Ronan Leprohon

• Yves Mervin, *Joli mois de mai 1944. La Face cachée de la Résistance en Bretagne*, auto-édité, juin 2013, 520 p., 24 €.

• On peut se procurer cet ouvrage auprès de Coop Breizh (02 98 93 83 14).

Ifig Flatres,

de Ti ar Vro à Oktopus Kafé

Depuis 2005, Ifig Flatres préside aux destinées de Ti ar Vro-Kemper. Parallèlement, depuis une quinzaine d'années, il évolue sur la scène musicale bretonne, tant en fest-noz qu'en concert au sein du groupe Oktopus Kafé. Le PB est allé à la rencontre de cet homme sympathique pour tenter de savoir ce qui motive son action.

Ifig Flatres est Bigouden. Né à Pont-l'Abbé, il a vécu son enfance à Sainte-Marine. « Mes parents sont bretonnants, commence-t-il, et ils ont toujours parlé breton entre eux. Comme bien d'autres, ils ne s'adressaient jamais à mes sœurs et à moi-même dans leur langue maternelle.

Par la suite, j'ai étudié le breton au lycée et je l'ai présenté au bac en LV2. J'ai poursuivi un peu à l'université, en option. Mais, à l'époque, je n'étais pas très engagé dans une pratique. »

Après le bac, Ifig s'oriente vers le droit, un peu par défaut. Le DEUG obtenu, il passe un an sous les drapeaux : « J'ai réfléchi à ce que je pouvais faire et j'ai trouvé une formation en Alsace, autour du patrimoine, des archives, des musées, mais dans le cadre scientifique et technique. »

Ifig garde toutefois un lien avec la Bretagne puisqu'il effectue son premier stage pratique au musée du Bateau, à Douarnenez. L'année de maîtrise, il en effectue un autre à Mulhouse. C'est l'année de la création de « Science en fête » et Ifig s'investit dans la constitution d'un annuaire de la culture scientifique en Alsace. Cela lui met le pied à l'étrier et il est embauché à un poste où il gère un centre de documentation et des expositions.

« J'étais dans mon élément, reconnaît-il, mais, comme on dit, il faut partir pour savoir ce que l'on quitte et ce qui nous manque. Vivre en Alsace, être confronté à une autre culture régionale, à une autre langue très parlée, avec à la fois des différences et des similitudes, m'a fait prendre conscience de l'importance de la Bretagne pour moi. »

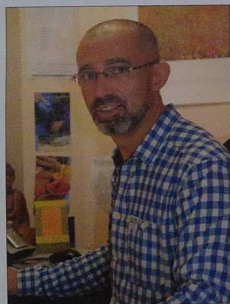
Après plus de quatre années en Alsace, il prend un congé sans solde et

entame une autre formation, à Dijon, qui lui permettra de rentrer en Bretagne : « J'ai effectué mon stage et ma recherche au musée des télécoms à Pleumeur-Bodou et j'en ai ajouté un à Ti ar Vro-Kemper, qui venait de se créer. On était en 1996. »

Réappropriation d'une culture

« C'est à ce moment-là que j'ai vraiment mis le pied au cœur de la culture bretonne, dans le pays de Quimper. » Ifig y retrouve la langue bretonne et franchit le cap : « Ma décision était prise d'oser et de pratiquer le plus souvent possible. »

C'est également l'époque où il se met au chant et à la danse : « J'ai



Ifig Flatres, remarquable touche-à-tout de la culture bretonne.

toujours aimé chanter, même si les premières fois en breton l'ont été à la messe. J'ai également bénéficié des goûts musicaux de mes sœurs aînées : Stivell, Ferrat, Brassens. Lorsque j'ai commencé à choisir ce que j'écoutais, je suis allé vers Denez Prigent, Yann-Fañch Kemener ou les sœurs Goavec.

« J'apprenais aussi à danser avec Emglev ar Vro Vigoudenn, au Guilvinec, et c'est là que j'ai eu la chance de croiser Louise Ebrl. Avec elle, pendant un an, une fois par semaine, j'ai appris à chanter en *kan ha diskann*. »

Il commence alors à se produire en fest-noz avec Louise. Dans le même temps, il complète sa formation lors de stages avec Nolluën Le Buhé, Christian Riwoalen, Erik Marchand ou Marcel Guilloux.

Des expériences diverses

Durant son stage à Ti ar Vro, Ifig découvre aussi un projet de radio tout en breton, la future Radio Kerne : « Comme j'avais du temps, j'ai proposé d'effectuer un stage bénévolement. Lorsqu'ils ont obtenu l'autorisation d'émettre, il leur fallait une équipe. J'ai posé ma candidature au poste de directeur animateur et j'ai été retenu. Mais j'étais sûrement un peu jeune, car si j'avais un peu d'expérience dans le domaine culturel, sur le montage et la gestion de projets, et quelques compétences en breton, en revanche je n'étais pas du tout professionnel de la radio. J'y suis resté environ deux ans et demi. »

C'est pourtant lors de cette expérience qu'Ifig découvre à la fois l'existence d'un répertoire spécifique de chants sur le pays Bigouden et l'association Dastum. Lorsqu'un poste se crée à Rennes, on le lui propose. Il est question de transmission, de vulgarisation, de sensibilisation, tout ce qui intéresse Ifig.

Un an et demi plus tard, l'Office public de la langue bretonne lui confie une enquête sur la toponymie du sud de la Cornouaille : « Ma mission était d'aller chercher les sources orales et de les transmettre à l'Office, qui en faisait une synthèse pour proposer une écriture normalisée des noms de lieux. Ce travail a duré dix-huit mois. »

En 2005, le poste de documentaliste de Ti ar Vro-Kemper s'étant libéré, Ifig y fait son retour. Quelque temps plus tard, il se retrouve propulsé directeur, un poste qu'il occupe toujours.

Un travail cependant interrompu durant un an par une mission auprès du conseil général du Finistère dans le cadre de « Quêteurs de mémoire ».

« J'ai pris un congé sans solde pour travailler sur cette démarche de transmission intergénérationnelle de la langue bretonne qui me plaisait énormément.

« Comme il s'agissait d'un mi-temps, cela m'a également permis de travailler sur des projets musicaux, de passer un diplôme d'études musicales et de me froter à des musiciens professionnels pour progresser. »

Ifig Flatres profite aussi de cette année pour donner des cours de breton avec l'association Mervant et s'investir dans l'école associative de musique Korn Boud de Spézet.

Une structure pour la culture bretonne

Depuis près de neuf ans, Ifig est donc la cheville ouvrière de Ti ar Vro-Kemper, structure fédérative regroupant une quarantaine d'associations de langue et de culture bretonnes.

« Au départ, il y a un projet de territoire, explique Ifig. Les ententes de pays réunissent une ou plusieurs communes dans le but de promouvoir ce que font les acteurs de la culture bretonne. Ce n'est pas toujours évident, car à Quimper, par exemple, riche en bagadou et en cercles, les gens sont déjà fédérés de manière verticale. Mais pour la langue, Ti ar Vro joue à plein son rôle fédérateur. »

« Notre ambition, poursuit-il, est de mettre de la cohérence, de valoriser et de faire travailler les gens ensemble. Il s'agit de donner de l'unité dans la culture bretonne. De l'unité dans la diversité. La difficulté de mon poste réside dans le fait de faire saisir aux acteurs eux-mêmes l'intérêt de travailler ensemble, de défendre la globalité de la culture bretonne, de demander un effort supplémentaire à tous ces bénévoles déjà investis dans leurs propres projets.

« Et au-delà, il faut pouvoir intéresser, motiver tout un public, d'aller non plus croiser avec d'autres secteurs, d'autres thématiques. Toute cette culture, c'est de l'humain en interaction avec le pays, avec le paysage, avec l'environnement aussi. »

Ifig le chanteur

À côté de son investissement à Ti ar Vro, Ifig Flatres poursuit une carrière



Oktopus Kafé : Alain Léon, Pierrick Tardivel, Ifig Flatres, Jean Le Floch.

de chanteur. En fest-noz d'abord, puis avec le groupe Oktopus Kafé.

« Au départ, en 2003, c'était un trio formé autour d'Alain Léon, Jean Le Floch et Pierrick Tardivel, résume Ifig. Ils avaient commencé à travailler en revisitant le répertoire traditionnel, mais aussi en composant.

« Ils m'ont invité à les rejoindre en 2006, car je chantais des morceaux de leur répertoire. J'avais pour ma part peu d'expérience avec des musiciens, puisque je chantais du *kan ha diskann*, et là, ce n'était plus du fest-noz mais du concert.

« On s'est retrouvés sur un intérêt commun pour la poésie. On a travaillé en s'inspirant de textes de Per-Jakez Heias ou René-Guy Cadou. Et on a construit un univers poétique qu'on espère être un appel pour les auditeurs à rêver, à réfléchir un peu et à voyager. »

La musique d'Oktopus Kafé est difficilement classable. D'ailleurs, les membres du groupe ne revendiquent aucune étiquette. Ils admettent piocher des influences dans les musiques qui leur plaisent. Mais, pour eux, leurs racines sont ici et leur musique est avant tout bretonne.

« On reprend des chants traditionnels que j'interprète avec mon style, concède Ifig. Après, on les habille avec les influences de chacun. Pour Pierrick, ce sera le jazz, et pour Alain, la musique irlandaise. Quant à Jean, qui a fait partie de la Kreiz Breizh Akademi, il a plein de références. Mais notre tronc commun est le répertoire bigouden. »

Après un premier album il y a trois ans, *Ar Vro didu*, Oktopus Kafé a monté un nouveau spectacle, *Signor Fileroa, rêveur de tango*, tout juste enregistré et dont l'album devrait être dans les bacs début 2014 : « C'est l'évocation de la vie de Jules Signor, né en 1913 à Penmarc'h. Un homme un peu original, qui aimait la poésie et chantait du tango en breton. »

Ifig Flatres a même créé une chanson en breton sur un sujet qui lui tient à cœur, l'homosexualité.

Un homme engagé

Si, pour la musique et la danse, Ifig Flatres est relativement optimiste, il pense qu'il convient de rester sur ses gardes pour la langue bretonne : « La vigilance est de mise, il faut être offensif, savoir être militant, quel que soit le domaine. Pour la langue, il y a urgence. Pour moi, la démarche est simple : s'engager à apprendre le breton, adultes et enfants.

« Évidemment, c'est parfois usant, car les moyens pour sauver la langue, pour la transmettre, ne sont pas directement au mains des Bretons. L'Etat est trop centralisateur. Il faudrait, c'est évident, plus d'autonomie sur les aspects de la culture ou de l'éducation. »

À côté de son engagement pour la langue bretonne, Ifig Flatres a choisi de s'investir dans d'autres combats comme la défense des droits des minorités et, parmi celles-ci, les homosexuels : « Avec un petit groupe de personnes issues de la culture bretonne, on a échangé, notamment à l'occasion du débat sur le mariage pour tous. Et l'on a décidé de monter une association qui s'appelle Le Perchoir. C'est un peu à l'image du Refuge, apporter une aide concrète (logement) à des jeunes qui se retrouvent à la rue, rejetés par leur famille du fait de leur homosexualité. Le Perchoir leur permettrait de reprendre ensuite leur envol. Mais, pour l'instant, on en est encore aux prémices.

« Pour conclure, je dirais qu'il faut défendre tous les droits et puis chacun s'engage en fonction de ses capacités. Mais il y a des choses qui sont plus vitales que d'autres. »

Philippe Cousin

Concours de haïku

Une moisson riche et tonique !

Vitalité, maturité, production soignée... : les participants à ce concours (de portée internationale, puisque nous avons reçu des contributions du Canada et de Belgique !) sur le thème de la marée ont montré de grandes qualités de composition, et faire un choix objectif a été extrêmement difficile. Mieux encore, le journal s'honore d'accueillir pour ce concours la participation de plumes aguerries, qui très simplement ont rejoint les rangs des autres compétiteurs, dans le souci de toujours s'améliorer au contact d'autrui. Sensibilité, travail, modestie sont les qualités humaines développées à l'école du haïku !



*Flouradenn kuñv/ lanv kreñv ar
blijadur/ harvig da bep kouz*
(Douce caresse/ marée montante
du plaisir/ petit été à tout âge)

« Haïku peu ordinaire qui évoque de façon poétique et délicate l'orgasme, réalité érotique peu présente en breton », remarque notre commentateur.

Le deuxième nous a été envoyé, avec plusieurs autres, par Fanny Chauvin, qui milite beaucoup pour une pratique du haïku en breton :

*Al loagann evel un heol splann/
an noz tomm ha sioul/
laouen da vont war an douar*
(Au grand soleil de la pleine lune/
paisible et tiède la nuit/
heureuse de venir sur terre)

« C'est, souligne Fañch Peru, un joli tableau, à l'atmosphère plaisante, avec une chute inattendue. »

Rapprochements et ruptures

Pour ce qui est de la partie franco-phonie, les choix ont été très difficiles, car la production était la plus abondante. Au final, cinq haïkus ont été retenus :

*Dans les eaux/ la ciel et l'écho/
des pas des hommes sur le pont*
(Bernard Corre)

Des mots très simples, du rythme et une bonne musicalité font un poème dont le tour de force est de faire entendre, de façon feutrée, le silence.

*Enfant sur le sable/Le souffle froid
des marées/ dans mes cheveux blancs*
(Lydia Padellec)

Ici, l'émotion naît du rapprochement entre enfance et cheveux blancs, le souffle froid des marées symbolisant l'impitoyable et lancinant va-et-vient du temps qui passe. On peut considérer que ces deux compositions poétiques sont ex æquo.

Vient ensuite, en rupture, un haïku en forme de clin d'œil cocasse et un tantinet moqueur :

*Festival de Lorient/ marée haute dans
les verres/ marée basse côté mer*
(Mireille Le Liboux)

C'est bien construit et scandé sur une répétition du même mot « marée », qui produit l'effet désiré en étant associé à deux réalités très différentes.

En écho au premier retenu, voici encore un haïku très simple aux évocations fortes, non plus sur le thème du silence, mais sur celui de l'émotion qui naît des odeurs :

*Pêche réussie/ une odeur de marée/
pénètre partout* (Frans Terryn)

Un autre poème a été remarqué, parce qu'une certaine nostalgie y passe à travers des mots très simples. Ce haïku évoque un émoi sans doute lié à un souvenir en relation avec l'atmosphère particulière de la marée basse :

*La mer descend/ je retrouver/
le poème oublié* (Alain Pilot)

Quand les impressions se succèdent...

Pour conclure cette deuxième édition du concours de haïku trilingue du *Peuple breton*, premier journal politique à proposer ce type de compétition poétique, méditons sur cette réflexion de Bashō, un grand poète du XVIII^e siècle, qui pratiqua le hokku, ancêtre du haïku :

« Face à des paysages d'une beauté absolue, on est saisi au point que l'on est incapable de composer [...] Quand les impressions se succèdent à un rythme tel qu'on ne peut les fixer dans un poème, il faut les noter telles quelles, et surtout ne pas se décourager. »

Ne pas se décourager sera notre conclusion !

Alain Kervenn

Notre livre du mois

Être breton ?

Jean-Michel Le Boulanger
Palantines

Voici un essai qui tombe à pic : une réflexion salutaire sur l'identité dans un contexte de globalisation, de crispations jacobines dignes d'un autre temps, et d'une mobilisation bretonne à laquelle ceux qui se battent au nom du peuple breton doivent donner des perspectives clairement progressistes. Le livre de Jean-Michel Le Boulanger marque une étape dans la longue marche de la conscience bretonne depuis le texte fondateur *Comment peut-on être breton ?* de Morvan Lebesque.

Une histoire de l'identité bretonne

L'auteur dresse un tableau historique complet de l'histoire de l'identité bretonne et de son intégration progressive à l'ensemble français dans le cadre d'une affirmation de l'État-nation. Il propose une analyse des notions traditionnelles d'identité, souvent liée à des bruits de boîtes, de territoire, et de crainte de la dilution : « Le monde moderne est hanté par le spectre d'un effacement des différences. Il redoute l'uniformisation. »

L'école, la conscription, la presse, le développement des communications, vont dans le même sens, celui de l'intégration, de la nationalisation, et du français langue unique de la République, d'une « France incréée » telle que la définissait Yves Person. Parallèlement va « s'inventer » une affirmation de la Bretagne née du *Barzaz Breiz* et d'un certain regard sur la langue et les traditions élevés au rang d'un mythe. Naissance de l'URB et du Gorseled au tournant du XX^e siècle, dans un contexte où seuls Emile Masson et Brunellière tranchent sur le conservatisme ambiant.

Le premier virage a lieu juste avant la Première Guerre mondiale avec la FRB, puis le PNB. La Bretagne, de conservatoire, devient un projet : « Plus on parle de Bretagne, plus la Bretagne est évidence. » À la suite d'un XIX^e siècle qui fut celui d'une dévalorisation de la Bretagne et d'une hiérarchisation des cultures, la complémentarité entre « petite et grande patries » va être remise en cause. L'auteur rappelle que c'est bien le nationalisme qui crée les nations et non l'inverse. Et, dans le premier tiers du XX^e siècle, le nationalisme breton va pratiquer un mimétisme qui conduira certains aux pires excès.

Mais la Bretagne est devenue une évidence, et en dépit de l'opprobre porté sur l'*ensav*, la renaissance culturelle, le grand mouvement du CELIB, les écrits de Morvan Lebesque, la multiplication des expressions littéraires, musicales, culturelles, sont en marche jusqu'à la période actuelle, marquant une nouvelle étape ou enrachement et ouverture au monde ne sont plus contradictoires, mais créent de nouvelles synergies. « Le temps est venu de considérer la diversité comme une richesse. Considérer la diversité est une menace est parfois un singulier aveu de faiblesse. » Jean-Michel Le Boulanger passe en revue les marqueurs identitaires en rappelant bien qu'« une identité est toujours mouvante. Un patrimoine est toujours construit ».

Un nouveau modèle

Alors que l'on est passé d'une norme de stabilité à une norme de mobilité, l'identité bretonne devient ainsi plurielle, composite, en s'enrichissant de l'ouverture aux autres, en intégrant les apports, du local à l'universel. « En Bretagne, après l'identité « négative » du XIX^e siècle, l'identité revendiquée du XX^e siècle, est venu le temps de l'identité apaisée. » Ce qui n'empêche pas les crispations actuelles d'une identité nationale française se sentant constamment menacée.

Cette affirmation bretonne ouverte aux autres et à la modernité débouche sur un nouveau modèle : « savoir d'où l'on vient pour mieux bâtir l'avenir », une forme d'identité-relation, d'humanisme de la diversité, d'ouverture aux autres.

Seule manque peut-être à l'ouvrage une analyse économique et écologique plus développée, notamment pour les dernières décennies. L'évocation de la « trahison des notables » gaullistes à l'époque du CELIB aurait également pu être accompagnée du rappel des promesses non tenues depuis.

L'essai de Jean-Michel Le Boulanger reste un vibrant plaidoyer pour une Bretagne moderne, dynamique, tournée vers l'avenir, et fière d'être elle-même. Un livre à méditer, à faire connaître, à diffuser.

(Palantines, 400 p., 23 €)

Jean Roudaut

Nous avons reçu...

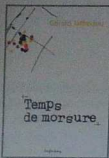
et nous usons en parlerons si la place le permet :

- ♦ Olivier Houbert - *Bulins*, La Part commune, 16 €.
- ♦ Cécile A. Holdban - *Un nid dans les ronces*, La Part commune, 12 €.
- ♦ Guy de Maupassant, *Emile Zola - Correspondance*, La Part commune, 16 €.
- ♦ Irène Frain - *Sorti de rien*, Le Seuil, 19,50 €.
- ♦ Emile Souvestre - *Le Monde tel qu'il sera en l'an 3000*, Skol Vreizh, 22 €.

- ♦ Association initiative citoyenne alsacienne - *Les Langues de France et la Ratification de la charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, autoédition, 16,26 €.
- ♦ Bärbel Plötner-Le Lay - *Redécouvrir Emile Souvestre*, Skol Vreizh, 22 €.
- ♦ S. Nicolas, T. Roudaut - *Quand les Bretons chantaient l'histoire*, Éditions des montagnes Noires, 19,90 €.
- ♦ Yves Colin-Eci Gobos - *Maï et l'orchestre de la forêt*, Beluga, 9,90 €.
- ♦ Paul Bloss - *Les Saigneurs, 1984-2013*, Dialogues, 39 €.

Livres

◆ Temps de morsure



La génération des militants bretons des années 60 et 70 est aujourd'hui en retraite de profession et parfois de militantisme. Une partie de ses représentants se penche sur son passé avec le recul et parfois la sérénité que l'âge procure. On a évoqué dans ces colonnes le récit d'Erwan Evenou, entre Algérie et Bretagne. On découvre celui de Gérard Jaffrédo, bien préfacé par Jean Rohou. Son nom est moins connu parce que son engagement politique à l'Union démocratique bretonne a été plus bref. On découvre cependant que la force des convictions bretonnes et progressistes n'y est pas moins grande et persistante.

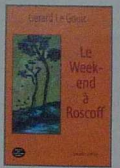
La naissance à Brest sous les bombardements en milieu modeste, que la guerre va ruiner. Les abris, l'exode dans une commune rurale de Bretagne intérieure gauloise, où l'auteur a séjourné deux ans. Le retour dans Brest en ruines, une tragédie à laquelle l'enfant est déjà habitué. Grand frère chaudronnier, grande sœur partie travailler à Paris comme sténodactylo, père devenu ouvrier à la station de goudron, un travail dur et malsain. Mère stoïque assurant l'essentiel du poids de la vie familiale dans une ancienne baraque allemande occupée par quatre familles. Et les deux explosions du navire plein d'ammonitrates le 28 juillet 1947, la fuite à nouveau. « La modernité débarque des *liberty ships* », remarque l'auteur, pensant aux effets ultérieurs de l'abus d'engrais chimiques. Encore la modernité, la première baraque de l'enfant, notre contour d'aujourd'hui. L'école, parfois agréable, parfois dure avec ses châtimens corporels. Et encore les baraques du lycée de l'Harteloire. Tout cela est écrit avec finesse et précision.

On laissera le lecteur découvrir la longue suite, le passage chez les Dominicains, les études d'histoire, le passage à l'UDB, la recherche historique, le ralliement au PCF. Chez l'auteur, toute expérience enrichit, chaque expérience laisse une strate et les passages se font sans rupture. Beaucoup de sagesse et de culture et une modestie constante rendent le propos plus fort, presque philosophique, loin des modes du moment. Un régal pour la mémoire, l'histoire et l'esprit.

(Émilev Breizh, 293 p., 17 €)

Jean-Jacques Monnier

◆ Le Week-end à Roscoff



Les livres de Gérard Le Gouic (poésies, nouvelles, journaux intimes) nous reviennent périodiquement comme les fruits au rythme des saisons. Cette fois, il s'agit de nouvelles inédites. A part une incursion à Paris et une autre en Afrique noire (que l'auteur connaît bien), tous ces récits ont pour cadre la Bretagne, du moins on le devine à des petits riens : une odeur, une couleur, un climat. Ce qui constitue surtout le talent de Gérard Le Gouic, c'est sa capacité à détourner des situations insignifiantes en drame parfois sans retour, ou au moins à les faire s'achever dans des chutes inattendues, voire cocasses. De plus, les écrits de l'auteur démontrent chez lui une capacité peu commune à observer ses contemporains et à nous restituer le tout dans un style classique, dans une belle langue toujours marquée au coin de l'ironie.

K.T.

(Éditions des montagnes Noires, 210 p., 15,90 €)

◆ Débordement sur l'aile et tir dans la lucarne

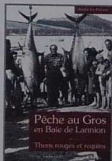


Pierre Tanguy signe un joli opuscule sur sa passion pour le football. Pas sur le football spectacle, mais sur le football plaisir, celui que l'on pratique enfant, dans la rue ou sur un terrain caché derrière les cyprès. Cet amour du football, de nombreux lecteurs y trouveront plaisir, car rares sont ceux en Bretagne qui n'ont jamais tapé dans un ballon. Un hommage à tous ces petits clubs qui égayent les dimanches de milliers de Bretons, loin des transactions de joueurs et des gros sous.

Gael Briand

(La Part commune, 112 p., 13 €)

◆ Pêche au gros en baie de Lannion



En parlant de pêche au gros, on pense à Ernest Hemingway et à son chef-d'œuvre, *Le Vieil Homme et la Mer*, on pense Costa-Rica, le Maurice, l'Australie, éventuellement la Méditerranée, mais qui songerait à la baie de Lannion ? C'est pourtant là que s'est pratiquée cette pêche sportive dans les années d'après-guerre, attirant même des Américains ! Il faut dire qu'à cette époque la baie était pleine de sardines et de maquereaux et que ce menu fretin qui permettait de faire vivre les ouvriers et ouvrières des sardineries de Beg-Léguer à Lannion et de Locqueveau attirait aussi des requins et des thons rouges. Cet ouvrage bien documenté est à recommander aux nostalgiques et aux Bretons curieux de leurs différents terroirs et de leur histoire.

K.T.

(Yoran embanner, 340 p., 29 €)

◆ La Harpe, instrument des Celtes



La harpe celtique existait en Bretagne comme dans les autres pays celtiques jusqu'à la francisation de la noblesse à la fin du moyen âge. Mais il faut attendre la seconde partie du XX^e siècle pour qu'elle renaisse sous les doigts de Jord Cochevelou et de son fils, plus connu sous le nom d'Alan Stivell. Alors toute une cohorte de harpistes naît dans le sillage de ce dernier : Mariannig Larc'hantez fait partie de ceux-là. Dans ce livre illustré de documents rares, elle retrace avec passion et émotion son parcours d'artiste, de musicienne et de professeur de harpe.

K.T.

(Coop Breizh, 175 p., 15 €)

◆ Songs de Bretagne



Voilà un livre étonnant et passionnant ! L'auteur est savoyard et raconte son *190 Breizh* à vélo. Mais c'est est l'homme sait voyager et apprendre à connaître ceux qui l'ont précédé. Dans son périple, il fait référence à Arthur et Merlin, cite Guillevic, Chateaubriand, Xavier Grall, Hersart de La Villemarqué. De plus, l'homme est lettré et compare le vaste légendaire breton aux mythes bouddhistes, aux créatures de Lovecraft, à la mythologie gréco-latine. Il y eut de nombreux écrivains à relater leur périple en Bretagne (Victor Hugo, Gustave Flaubert, Julien Gracq) ; eh bien, il ne faudra pas oublier

Rémi Mogenet, qui brosse un tableau à la fois criant de vérité et plein d'imaginaire. Et, en plus, c'est bien écrit : sans doute serez-vous obligé de le commander chez votre librairie, mais cela en vaut la peine.

K.T.

(Livres du monde, 130 p., 8 €)

◆ Hiroshima Cap-Sizun



Les éditions « La Part commune » nous livrent périodiquement des petits bijoux de littérature, tel celui-ci : les souvenirs qui tissent une vie, en l'occurrence celle de Jean-Pierre Nédélec. Qu'il parle avec pudeur d'une lettre reçue de son père, dont il pensait qu'il ne savait pas écrire, qu'il évoque, mêlés aux vers de Tristan Corbière, les souvenirs du pardon de Sainte-Anne-la-Palud, qu'il décrive – avec quelle authenticité ! – l'irruption d'un mot breton dans un texte en français, souligné de rouge par l'ordinateur, qu'il nous fasse vivre les réactions de sa mère lorsqu'il lui apprend la mort de son fils en Algérie, Jean-Pierre Nédélec cisele les mots au plus près des sentiments.

K.T.

(La Part commune, 110 p., 13 €)

◆ Dictionnaire biographique du mouvement breton



Titanesque travail auquel s'est attelé Lionel Henry, jeune professeur d'histoire et géographie dans la région rennaise et par ailleurs élu à Montreuil-le-Gast : réaliser un dictionnaire contenant les biographies de tous ceux qui comptent ou ont compté dans le mouvement breton, depuis le début du XX^e siècle ; beaucoup de lecteurs du *Peuple breton* y trouveront leur nom ou celui de leurs proches.

L'auteur explique ses choix : « Je n'ai retenu que les personnalités reconnues comme militantes. Ainsi il n'y a pas de notices sur les « salariés » de la langue bretonne qui ne participent pas à la moindre manifestation en faveur de leur langue. » D'autre part, Lionel Henry n'hésite pas à citer ceux qui ont eu une trajectoire douteuse sous l'Occupation. Ce livre couvre l'histoire de l'*emav* depuis la guerre de 1914-1918 jusqu'aux combats les plus récents : Diwan, le « bzh », At !... On pourra s'interroger sur les points communs entre un militant de gauche et un militant d'extrême droite. Mais la même question pourrait être posée sur tout dictionnaire de la Révolution française, qui regroupe des politiques de tous les courants, et là, on ne se la pose plus.

Les articles qui ont pu être relus par les personnes concernées sont signalés. Certains en ont rajouté sur leurs mérites et leurs engagements. Mais l'auteur a été parfaitement honnête dans sa démarche et a évité au maximum les jugements de valeur.

Bien sûr, d'aucuns trouveront à y redire ; notices incomplètes, voire manquantes... C'est effectivement un travail tellement complexe qu'il exigerait une équipe d'auteurs. Cependant, il a le mérite d'exister et de répertorier ceux qui ont voué leur vie ou une partie de leur vie à la Bretagne, sa langue ou sa culture. L'auteur est prêt à recevoir toutes les critiques ou suggestions en prévision de la réédition, prévue pour début 2015. Ce livre sera utile au chercheur, au curieux, mais également au militant.

Klaod Thomas

(Yoran embanner, 430 p., 28 €)

Musiques de Celte...

et d'ailleurs

SLIDE

Mendicity



Quoi de plus original pour un disque de musique irlandaise que de débiter par une suite de *plinn*? C'est que Slide a souvent joué en Bretagne et cela a laissé quelques traces. Mais, que l'on se rassure, son cinquième album, *Mendicity*, fait la part belle à la musique de la verte Erin.

Le groupe existe depuis près de quinze ans et sa musique n'en est que plus mûre, plus sophistiquée. À la fois originale et captivante. L'arrivée de Dave Curley à la guitare et surtout au chant, depuis quatre ans, a apporté au groupe une dimension nouvelle. Il s'est livré sur cinq morceaux, dont la très poignante *The Shores of Lough Bran*.

Six instrumentaux mettent en valeur la technicité de chaque musicien. Ainsi, l'habileté de Aoán Lynch au concertina qui, aux côtés du *fiddle* de Daire Bracken, joue un rôle prépondérant dans la musique de Slide. Mick Broderick au bouzouki et à la mandoline accompagne ses amis en un contrepoint léger et sautillant, tandis qu'Éamonn De Barra, lorsqu'il n'est pas à la flûte ou aux claviers, rythme le tout de son *bodhrán* rageur.

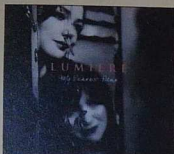
Les *plinn* du début de l'album sont habilement intercalés avec des folkies survitaminées sur le titre *Polca Fada*. Et puisque l'on est dans la musique du sud-ouest irlandais, restons-y avec *Na Coisir*, une suite de *slides* vibrants. Citons encore *Dublin to Dublin*, où successivement flûte et concertina entament une course-poursuite énergique avec les cordes.

Un regret : on a parfois du mal à retrouver l'énergie qui se dégage de ce quintet lors de ses concerts. Ces temps-ci, Slide s'est fait rare en Bretagne. Espérons qu'il nous revienne bientôt.

(Autoproduit SDE005 - www.slide.ie)

LUMIERE

My Dearest Dear



Leur premier album, *Lumiere*, était celui de la rencontre entre deux chanteuses de l'ouest du Kerry, de Dingle plus exactement, et le duo n'était pas appelé à durer. Plus, chemin faisant, Pauline Scanlon et Ellis Kennedy enchaînaient les concerts et les tournées. Ce qui les a conduites à poursuivre sous le nom du premier opus.

Elles nous reviennent avec *My Dearest Dear*, un album dans la même veine que le premier. Mais nettement plus mûr, avec des collaborations de choix, comme celle de Sínead O'Connor qui les rejoint sur le titre *Who knows where the time goes* pour un trio parfaitement à l'unisson.

En dix chansons dont trois en irlandais, elles explorent le répertoire de leur Kerry natal, mais aussi quelques standards tel *The Wind that shakes the Barley*, *Samhradh* ou *The Streets of Derry*. Chansons d'amour et de perte de l'être cher, mais aussi quelques tranches d'histoire avec les chansons de Robert Burns, *The Silver Tassie* et *Ye Jacobites*, connue de l'Écosse à la Bretagne.

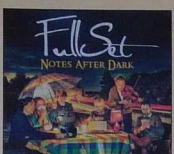
Des voix claires et expressives qui se complètent à la perfection avec sensibilité et douceur, des mélodies entraînant, des arrangements joliment tournés par l'ami de longue date Donogh Hennessy, sont quelques-uns des ingrédients de ce cocktail aventureux. John Reynolds, aux percussions, produit l'album comme précédemment. Éamonn De Barra aux claviers, Cariona MacKay à la harpe, Caroline Dale au violoncelle, sont parmi les invités.

Si le premier album était celui des semelles, le second est celui de la récolte. Une récolte de chansons qui vous entraineront dans la tête et ne vous lâcheront plus.

(Keltia Musique KMCD 600)

FULLSET

Notes after Dark



Énième groupe irlandais à se présenter à nous, Fullset, sympathique sextet de jeunes musiciens originaires des comtés de Tipperary, Cork et Dublin, ainsi que d'Italie pour leur dernière recrue, le piper Martino Vacca, nous propose un album baptisé *Notes after Dark*, après *Notes at Liberty* voici deux ans.

Loin d'être des débutants, ils ont tous remporté de nombreux prix All-Ireland pour les instruments respectifs. Et ils ont pu être comparés dans la presse irlandaise à des groupes tels Danú ou Altan. Eux-mêmes revendiquent des influences de Lúnasa et Four Men and a Dog. Ils se sont rencontrés dans divers stages de musique et, au fil des années, l'idée a germé de former un groupe. Ils ont su créer un son original, à la fois plein d'énergie et de nouveauté, tout en restant fidèles à la tradition.

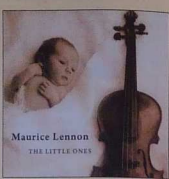
Onze morceaux sur le présent album, dont quatre chansons soumises à la voix limpide et émuante de Teresa Horgan, qui joue aussi de la flûte. Notamment *Both Sides the Tweed* du folk singer écossais Dick Gaughan ou *The Roseville Fair*, charmante chanson d'amour que vous aurez vite en tête.

Et puis une large sélection de reels sautillants, de *jigs* ondoyantes ou de *poikas* survitaminées. Plus surprenante, la présence d'un air de regline aux rythmes chaloupés. Une majorité de traditionnels au milieu desquels deux compos du *fiddler* Michael Harrison, *Sleepy Ned of Newport* et *The Ginger Nut*.

(Autoproduit FSRCD002 - www.fullsetmusic.com)

MAURICE LENNON

The Little Ones



Bien qu'il occupe la scène depuis la fin des années 70, notamment au sein de Stockton's Wing, dont il est membre fondateur, Maurice Lennon n'avait pas produit d'album sous son nom propre et *The Little Ones* est son premier véritable solo.

Il commence à jouer du *fiddle* à l'âge de 4 ans et, à 19 ans, il est le plus jeune lauréat d'un concours senior de *fiddle*. Après avoir joué avec son groupe durant vingt-sept ans, il se consacre à l'enseignement et à la composition de nombreux airs, qui ont d'ailleurs été interprétés par les meilleurs : Lúnasa, Oherish the Ladies, Four Men and a Dog, etc. Au début du millénaire, il consacre un album à Brian Boru, mythe qui roi d'Irlande.

Sur le présent album, Maurice exerce ses talents au *fiddle* et à l'alto. À ses côtés, outre son père Ben (*fiddle*), son oncle Charlie (piano et *fiddle*) et son frère Brian (*flûtes*) - la famille Lennon est bien connue des amateurs de musique irlandaise -, on retrouve des anciens de Stockton's Wing, Paul Roche et Eamon McEholm, ainsi que Noel O'Grady, Garry O'Brien et Jim DeWan.

Quatorze titres, collection variée d'airs irlandais, dont une bonne partie de Maurice lui-même, comme *The Road to Garrison*, *A Letter Home*, *If Ever You Were Mine* (composé à 18 ans) ou *The Little Ones*, écrit pour ses quatre enfants. Les fans de Stockton's Wing reconnaîtront sans peine *The Belltable Waltz*, qui fit les beaux jours du groupe. Petit clin d'œil aux amis du Donegal, *Gwebarra Bríge*, standard joué par Altan.

Sur cet album en tout point parfait, chaque note à sa place, chaque nuance est savamment étudiée. L'œuvre d'un orfèvre.

(Cló Iar-Chonnacht CICD 193 - www.cic.ie)

GAVIN WHELAN

Catch the Air



Je vous l'avais présenté il y a quelques années* à l'occasion de la sortie de son second album. Depuis, Gavin Whelan a fait son chemin puisqu'il publie aujourd'hui son cinquième opus, *Catch the Air*.

Originaire de Tallaght, dans la banlieue de Dublin, c'est un musicien qui a porté au plus haut le *tin whistle*, ce tout petit instrument dont jouent pratiquement tous les jeunes Irlandais. Mais il a ajouté une autre corde à son arc avec le *uilleann pipes*, où il excelle également.

Il a choisi cette fois de consacrer l'album entier aux *slow airs*, de très belles mélodies à l'opposé des morceaux que l'on a l'habitude d'entendre en Irlande.

Soit au *tin whistle*, soit au *uilleann pipes*, il revisite ici le répertoire irlandais, mais aussi celui d'Écosse. Il a ainsi emprunté deux chansons à Karen Matheson, *Iain Ghlinn Cuach* et *Mi le Mullinn*. Ainsi que *Hector the Hero* de James Scott Skinner et la superbe *A Fond Kiss*, presque un hymne écossais, du poète Robert Burns.

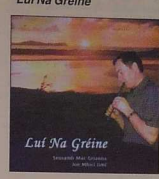
Mais il a aussi pioché dans le répertoire d'Eilíne Ní Uallacháin (Lá Lugh) et de Neill Ní Dhomhnaí. On reconnaît également quelques incontournables : *Limerick's Lamentation* ou *An Páistín Fionn*.

Pour agrémente le tout, quelques musiciens accompagnent Gavin en contrepoint : Daire Bracken et Deirdre Smyth au *fiddle*, Paul Doyle et Gavin Eades aux claviers.

(Autoproduit JIMJ 003 - seosamh@donegal.net)

SEOSAMH Mac GRIANNA

Lui Na Gréine



Le Donegal, je l'ai dit maintes fois, est une région d'Irlande culturellement très riche, que ce soit du point de vue de la musique, de la littérature ou de la langue.

Et le petit village de Ranafast compte parmi ses enfants quelques-uns des meilleurs. C'est ainsi que les frères Mac Grianna, célèbres auteurs irlandophones, et la famille O'Dhomhnaí (Michéal, Tríona et Maighread) figurent parmi la parentèle de Seosamh Mac Grianna, connu aussi sous le surnom de Joe Mhici Jimi, joueur de *tin whistle* et d'accordéon, qui nous propose un album de toute beauté, *Lui Na Gréine*.

Cette expression gaélique signifie « coucher de soleil », un moment de la journée qui reflète particulièrement la beauté de la nature dans ce coin reculé du Donegal.

Joe Mhici a commencé à jouer dès l'âge de 7 ans et sa musique finement ciselée est profondément ancrée dans la tradition et la langue gaéliques.

Une petite trentaine d'airs composent l'album, dont plusieurs de sa composition. Ennammant, pour le Donegal, on n'y trouve pas de *highlands* ou de *strathspeys*, mais une majorité de *jigs* et de reels.

C'est l'occasion de réécouter avec plaisir *Sáidie the Pony* ou *The Kesh Jig* Out in the Ocean, popularisés voici quarante ans par Planxty.

Plusieurs musiciens du coin, et non des moindres, ont apporté leur soutien : Manus Lunny (bouzouki), guitare, claviers, *bodhrán*, John Michael O'Donnahill (guitare), Stephen Campbell (*fiddle*), Stephen Campbell (flûte) ou son fils Joe Og Mac Grianna (*fiddle*).

Le son du *tin whistle* de Joe Mhici, si pur, semble survoler les vertes collines du Donegal. Calme et reposant.

(Autoproduit JIMJ 003 - seosamh@donegal.net)

CARA

Horizon



Ils célèbrent leur dixième anniversaire. Ils auraient pu nous offrir un *best of* de leurs précédents albums, mais les membres de Cara ont enregistré un cinquième opus tout en originalité.

Basés en Allemagne, formés autour de la violoniste Gudrun Walthor, du guitariste Jürgen Trezz et du joueur de *bodhrán* Roll Wapels, ils ont depuis intégré un piper de Cork, Ryan Murphy, et la pianiste et chanteuse écossaise Kim Edgar, qui remplace sa compatriote Jeanne Leslie.

N'entendant se donner de limites que celles de l'*Horizon*, Cara puise dans la tradition d'Europe, même si le cœur du groupe est en Irlande.

Les cinq musiciens ont fait le pari audacieux de réaliser un album qui compte une majorité de compositions des uns et des autres. Ils naviguent donc entre traditionnels, chansons folk et pop acoustique, démarche qui n'est pas sans rappeler celle de Clannad voici quarante ans, même si la coloration musicale est sensiblement différente.

Ils empruntent au passage au poète Robert Burns - *The Bonnie Lad*. On retrouve aussi une ballade écossaise traditionnelle - *Lord Gregory*.

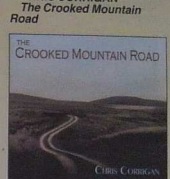
Les voix des deux chanteuses font écho aux instruments de leurs compagnons. Ryan Murphy n'est pas en reste : il a composé deux morceaux sur lesquels sa virtuosité au *uilleann pipes* s'étale au grand jour.

Des arrangements aux petits oignons font de la musique de Cara légale de celle de leurs lointains cousins d'Irlande. À signaler la présence de quelques invités, dont Seán Óg Graham et Damian McKee du groupe Beoga pour un talentueux duel d'accordéons diatoniques. Découffant en tous points.

(Artes Records ARCD 4001 - www.cara-music.com)

CHRIS CORRIGAN

The Crooked Mountain Road



Prenez une pincée de traditionnels irlandais, mélangez avec quelques airs éblouissants en provenance de Scandinavie, et enfin ajoutez-y une touche de modernité avec moult compositions originales, et vous obtiendrez le très bel album que nous sert aujourd'hui le violoniste Chris Corrigan, *The Crooked Mountain Road*.

Un premier album en 2006* a pris son temps pour composer et élaborer un petit bijou cette fois encore. Pas moins de quatorze airs sur les dix-neuf que compte l'album.

Écoutez donc attentivement *Searchin'* ou *Diggin'*, sur lesquels le talent de Chris trouve sa pleine mesure. Il a suivi une formation de violon classique au départ et cela transparaît dans son jeu, même si, depuis, l'enseignement d'Eithne Valley l'a davantage tournée vers la tradition.

Deux titres suédois et irlandais sont ici présents - *Kvarnbergshalling* et *Terh And Juhos Wedding Waltz* -, donnant un aperçu très intéressant de la tradition scandinave. Et pour Chris, la famille n'est pas un vain mot, puisqu'il a composé plusieurs airs pour sa femme et ses trois enfants - *The Chapel Steps*, *Little Blue*, *Queen of the Castle* et *Oliver's Fokk*.

Une collection d'airs attachants, parfois ensorcelants, desquels se dégage une impression de sérénité et de calme. Un album somptueux à des lieues de l'agitation urbaine de Belfast ou Chris réside.

(Autoproduit CCCD002 - www.chriscorrigan.ie)

Philippe Cousin

1. PB n° 468, janvier 2003.
2. PB n° 529, février 2006.
3. PB n° 534-535, juillet-août 2006.

Gilles SERVAT
C'est ça qu'on aime
vivre avec



Invité à écrire quelques mots sur la pochette du dernier disque de Gilles Servat, Hervé L'Essac, auteur des célèbres « Bretonnismes », en est « encore tout badaoué ». Cette invitation n'a pourtant rien de hasard : la chanson-titre de l'album, *C'est ça qu'on aime vivre avec*, est un hommage appuyé à ces formules héritées du breton dont nous faisons depuis des décennies un usage immodéré. Un hommage aussi au peuple breton, pour lequel cette ancienne novlangue résonne comme un acte de résistance à l'assimilation linguistique subie par la Bretagne depuis des siècles. *Ribon* ou *riboul*, *lipig* ou *lambig*, c'est vrai qu'on a « du goût » pour cet héritage qui parsème nos conversations...

Et ce n'est pas vraiment une surprise que de le retrouver sous la plume de Gilles Servat, humain, profondément humain, comme le confirme ce nouvel enregistrement, fait de reprises et d'inédits. Côté repris, il y a *Désertion*, qui tombe à pic alors que commencent les grandes manœuvres du centenaire de la Grande Guerre et le débat sur la nécessaire réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Il y a aussi *La Chanson pour François Quénechou* ou *Les Proletaires*, chansons qui n'ont rien perdu de leur force, ni de leur actualité.

Côté inédits, on retrouve le Gilles Servat de toujours, tour à tour poète, amoureux, révolté, en colère, le Gilles Servat qu'on aime depuis que sa voix puissante et chaude nous a touchés et émus, depuis *La Blanche Hermine* ou *Montparnasse Blues*... c'était en 1972, c'était hier. Alors on écoute, émus et touchés. *Quand je reverrai ma belle*, *Lon des neiges de la Néméti* ou *Tad er Martelod*... On suit ses pas dans le sable avec *Peuple des dunes*. Et l'on se prend à rêver, avec

Selaouit

par Pierre Morvan

FLASH-BACK

La musique bretonne souffrirait-elle de la crise du disque ? Pas vraiment, si l'on en croit *Le Télégramme* (18 novembre 2013), qui annonce un train de sorties d'albums sous l'égide de la Coop Breizh, la « major bretonne ». La réalité apparaît plus nuancée. Certes, la musique bretonne continue de se vendre, mais le « marché » se rétracte, la musique virtuelle, surtout le « streaming », continue de gagner du terrain et tous les labels connaissent des difficultés, comme en témoigne la mise en liquidation du secteur « distribution » de Keltia Musique. Côté « production », on a pu noter comme un léger fléchissement en 2013, et surtout beaucoup d'auto-productions... Mais pour « positiver » en cette période de fêtes et de cadeaux, voici même réservé quelques jolies surprises... Signalons ainsi *Uchronia*, d'Erik Marchand (Innacon), ou *Kazu de Tyr*, du trio Kerdoncuff-Le Floch-Berthou (Historica), la fusion bretonne-anthracite de Lyannaj Neve (Atez Music), le *Blues and black zebra* du duo Hamon-Martin (Coop Breizh), le *Celtic Wings* de Pat O'May (Keltia Musique), le retour gagnant d'Ollivier Leroy, avec *Olli goes to Bollywood* (Label Caravan), la gourmandise d'Elle Guillou, *Paris-Brest* (Coop Breizh), l'énergie salubre du *Boson* de Hiks (Atez Music) ou l'insolent *Avec la langue* d'IMC (Mass Productions), la fraîcheur du *Mouch an Diaoul* d'IMC (Mass Productions), la fraîcheur du *Mouch an Diaoul* d'IMC (Mass Productions), la fraîcheur du *Mouch an Diaoul* d'IMC (Mass Productions)... Sans oublier bien sûr l'*Olympia 2012* d'Alan Stivell... Bref, de quoi gamir vos petits souliers... Joyeuses fêtes !

Sans d'mander la permission, que les Bretons seront nombreux à reprendre « *Semons le grain / Nous-mêmes, nous-mêmes* [...] *Nous récolterons demain*... ». Gilles Servat ? Humain, profondément humain.

(PromouVoi Productions, Coop Breizh, GS 02)

STARTIENN El-Taqa

Une voix, celle de Sofiane Saïdi, chanteur de raï. Un son, celui de Startien, un groupe qui, depuis dix ans, fait chauffer le plancher de nos festoù-



noz. La rencontre a eu lieu lors d'une résidence à La Carène de Brest et au centre des arts de Concarneau et débouché sur cette création, *El-Taqa*, donnée cet été sur plusieurs scènes de Bretagne. L'idée de mêler arabesques, raï et musique bretonne n'est pas totalement nouvelle, on le sait. Tayïa ou Mugar, entre autres, sont (encore) là pour nous le rappeler. Mais on peut dire que le démarrage de Startien lui donne un petit coup de jeune et une énergie nouvelle, qui confirment la bonne santé et la capacité à se régénérer de notre musique. Startien a du punch et ce punch se trouve démultiplié grâce aux apports vocaux de Saïdi, ou d'Ici, Sofiane Saïdi, on l'a dit, mais aussi Erwan Moal (guitares), Erwan Volant (basse) ou Jérôme Kerihuel (percussions)... Écoutez donc *Ketrou lekar*, *Hir*, *Gasbah El-Taqa* ou encore ce rond de Saint-Vincent au titre inhabituel, *Pakit holl Sidi Bel Abbès*, et il vous sera impos-

sible de rester les deux pieds dans le même sabot ! Écoutez *Droug-red*, sorte de rap à deux voix et à deux langues et vous découvrirez la « transe algero-bretonne ». *El-taqa*, ou la rencontre tonique de l'andro et de l'allou...
(Paker Prod, Coop Breizh, 012-DB11)

DREMMWEL Traou Mad



Traou Mad, ou encore *Best of*, c'est un peu *mamestra* ! Fort de ses bientôt trente années de scène, le groupe quimpérois Dremmwel peut bien se permettre de s'offrir, et nous offrir en même temps, un petit coup d'œil dans le rétroviseur. Mais ce nouvel album est bien plus qu'une simple compilation. Les dix-sept morceaux qui le composent sont essentiellement tirés de *Glazik Laris* ou *Trouu Kaer*, les précédents albums de Dremmwel, mais ont tous été réenregistrés, remixés et revisités avec la complicité active d'un autre Quimpérois, le guitariste Patrice Marzin. Pour l'occasion, les invités sont nombreux, des Kanerien Langazel aux Repris de Justesse, en passant par Louise Ebré, Pascal Lamour... ou Maël L'Hopiteau, qui reprend à la harpe électro-acoustique l'un des standards de Dremmwel, *An Abad Madeg*. Dremmwel confirme ainsi son goût prononcé pour les rencontres et les idées nouvelles, l'esprit d'ouverture, pour ne pas dire d'aventure, qu'elles savent insuffler. Avec une aisance remarquable et un entrain que l'âge de ces joyeux trentenaires n'entame pas, la bande à Dominique Le Guichou nous propose un album touffu, chaleureux et terriblement dansant. Ce *Traou Mad* porte bien son titre.
(Coop Breizh, DREM04)

LES ALLUMÉS DU CHALUMEAU

En voilà deux autres qui portent bien leur nom ! Le premier, Brian Le Gourierc, a sévi dans de nombreuses for-



mations de Bivoac aux Niou Bardophones en passant par Docteur Noz, Kendon ou Le Jeu à la nantaise. Le second, François Robin, a sonné, lui aussi, avec Jean-Marie Nivaigne ou au sein du collectif du Jeu à la nantaise, mais également avec Sylvain Girault ou dans le groupe Talar. Tous deux forment donc Les Allumés du chalumeau, un duo un tantinet halluciné, ou ils explorent toutes les possibilités de leurs instruments de prédilection, la bombarde et la veuze, boostés au saxophone ou aux machines. Nous suivons leurs traces, qui nous conduisent loin, très loin, jusque dans la jungle avec *Tanimou m'a dit*, jusqu'au Japon avec *OB Bon-sai*, ou jusque dans la transe avec des titres comme *Kerbourden*, *A Labonne* ou *Bourdonnaire*... Attention, ce n'est pas de la « musique expérimentale », on ne s'y annuie à aucun moment, mais, comme l'écrit Philippe Chassepou, qui a mis leur spectacle en scène, « ces deux-là ont la tête chercheuse bien au-dessus des nuages », tout en gardant « les pieds pris dans les racines ». Un album qui devrait vous faire décoller...
(Aremorica Records)

SWING KALON



La musique bretonne aime les rencontres, les échanges, le dialogue, toujours facteurs d'enrichissement et d'épanouissement. En voici une d'un nouveau type, celle du « swing des années 30 » et de la danse traditionnelle bretonne. Nouveau, le swing breton ? Pas tant que ça si l'on songe à Yves Menez et son « accordéon

gavotte », ou, plus récemment, à des approches comme celles de Skolvan ou d'autres groupes de fest-noz. Disons qu'ici on imagine les choses à plus grande échelle, dans une sorte de fresque géante, un spectacle panoramique, qui fut d'ailleurs donné à voir et à entendre, notamment du côté de Quimperle, berceau de l'un des protagonistes de l'affaire, l'ensemble chorégraphique des Allumés du Chalumeau. Car cette rencontre entre la Bretagne et l'Amérique est aussi celle d'un cercle celtique et de musiciens et sonneurs venus d'horizons divers et rassemblés sous l'appellation Evi Dan's. Giz Kalon et Evi Dan's proposent donc, sous la houlette de Pierrick Tanguy, pernosommer du bagad Men Ha Tan, et de Noalg Tanguy, qui mène la danse (bretonne) au pays de Quimperle, un spectacle haut en couleur et en son, flamboyant, explosif, un peu déjanté et grandement réjouissant... Mais plutôt que les mots, choisissez les images : le CD est accompagné d'un DVD enregistré en live. *Suite biguandène* ou *Charles & Stone, Lari-dés pontivryens* ou *fox-trot US*, vous jugerez sur pièces.
(L'Oz Production, Coop Breizh, LOZ74)

Fred GUICHEN Le Voyage astral

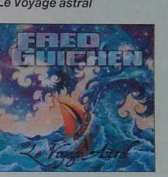


Encore un voyage, astral celui-là. Encore un accordéon diatonique, celui de Fred Guichen. Fred, des Guichen, on ne le présente plus depuis qu'avec ses complices d'Ar re Yaouank il a redonné un sacré coup de *startien* à la musique de fest-noz. C'était à la fin du siècle dernier et, depuis lors, on le voit beaucoup sur scène avec son frangin, dans des formations à géométrie variable, en duo (souvent), quartet, voire sextet. À l'occasion, il embarque en solitaire. C'était déjà le cas avec *La Lune noire*, il y a plus de quinze ans, et il récidive avec ce *Voyage astral* de belle facture.

Mais ce que nous propose le musicien, décidément inspiré par les astras, tient peut-être davantage du voyage intérieur, de l'introspection, la contemplation, avec de belles envolées oniriques vers le grand large, les grands horizons, vers l'Irlande aussi, très présente au fil des pages. On écoute *Océan* ou la très longue *Ascension* (12:06), on écoute *Ombre des brumes*, *Des bulles*, *Les Couleurs de l'infini* ou *Lumière* et on se prend à rêver, la tête dans les étoiles, tout en feuilletant le livret, très joliment illustré par David Pellet. On écoute *Gordon Duncan*, *Lady Dance*, *Loch'nou* *The Red Door* et nous voilà transportés de l'autre côté de la Manche, dans un pub

irlandais. Un album profond, tout en nuances et subtilités. Un tourbillonnement inspiré et inspirant.
(Paker Prod, Coop Breizh)

GWENNIN Beo



Gwennin, saison 4. C'est en effet ces jours-ci que sort chez Coop Breizh son quatrième album, *Beo*, onze titres dont l'univers oscille entre pop-rock celtique et variété soignée. Gwennin poursuit sa route, un chemin semé de chansons joliment peaufinées, finement ciselées, écrites en français et le plus souvent en breton. Pour le breton, sa langue maternelle, c'est elle qui s'y colle. Pour les textes en français, elle reçoit l'appui de quelques belles plumes (Christine Mérienne, Gilles Baudry) et surtout de Gérard Manset, qui après *On dit le temps* – sur *Kan an teven*, son précédent album –, lui offre cette fois *Deux voiles blanches*, un chant du départ rempli de nostalgie. Pour la musique, Gwennin retrouve son vieux complice, Patrice Marzin, avec qui elle coïncide toutes les compositions et qui l'accompagne aux guitares, claviers et programmes. C'est que la Quimpéroise sait s'entourer : on trouve aussi à ses côtés Yvon Molard (percussions), Cédric Le Bozec (*dinlou bras*), Manu Leroy (batterie), James Mc Nemey (*bozzouki*) et quelques autres. Avec *Beo*, avec aussi *Dinun*, *Let the storm*, *Tristan et Yseult*, *Phy ? ou Kan ar bed*, Gwennin nous livre un chant d'espoir : « *An nab a ouezo / Hani a vevo / Rak ni a zarbo / Ha ni chom war-zaw*... ». Ce sa voix douce, limpide, c'est que les seuls combats perdus d'avance sont ceux qu'on ne mène pas.
(Coop Breizh, GW2013)

1. Voir PB n° 594-595, juillet-août 2013.
2. « Celui qui saura / celui qui vivra / Car nous, nous danserons / Et nous resterons debout ! »

Procès ubuesque

Lundi 18 novembre avait lieu pour la première fois un procès à l'encontre d'un militant d'A'ita ! Procès pour le moins ubuesque, puisque ledit militant était poursuivi pour avoir apposé un autocollant sur un panneau de signalisation à Fouesnant, cas « extrêmement rare », pour paraphraser la plaidoirie de M^e Le Moign, son avocat. Entre politique et droit, petite analyse de ce procès.



Fortes mobilisations à Rennes pour soutenir le militant d'A'ita !

Keve Breizh, le médiatique Christian Troadec, maire de Carhaix et conseiller général du Finistère, ainsi que Yoran Delacour, éditeur vivant à Fouesnant.

Le premier a plaidé pour le droit à la diversité linguistique que la France ne respecte pas et a qualifié l'action du collectif A'ita I de « salutaire face à un dysfonctionnement de l'Etat français ».

Le second a bien insisté qu'il ne parlait pas au nom du conseil général, mais en tant que conseiller ! Il s'étonnait que la collectivité dans laquelle il est élu poursuive un homme qui met en évidence la non-application dans une commune d'une politique votée par elle-même. Et d'ajouter que, selon un technicien, la durée de vie des panneaux routiers était de dix ans, or, ceux-ci ont déjà près de trente ans.

« Pourquoi donc porter plainte si les panneaux doivent être changés ? Et mis en conformité avec la politique

linguistique ? », s'étonne alors Christian Troadec.

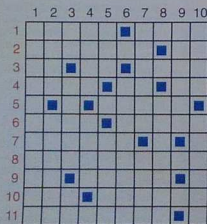
Yoran Delacour a estimé que l'acte était compréhensible du fait du refus de la commune de Fouesnant de suivre les décisions du conseil général du Finistère. « Aujourd'hui, la majorité des Bretons sont fiers de l'être et soutiennent le développement du breton même s'ils ne le parlent pas. Or, sans l'action d'A'ita I, il n'y aurait pas d'avancées », a regretté le Fouesnantais.

... contre « justice » prosaïque L'avocat représentant Pierre Maille n'a pas souhaité entrer dans le débat politique, estimant qu'il s'agissait ici de parler de la dégradation de panneaux. De même, le procureur a rappelé que vis-à-vis du droit et plus précisément du Code de la route, « il est interdit d'apposer des placards, papillons, affiches ou marquages sur les signaux réglementaires et leurs supports ainsi que sur tous autres équipements intéressant la circulation routière ».

Une nouvelle fois, le procès politisé s'est heurté à la rigueur du droit. La justice est-elle juste ? Bonne question. Le droit étant une transcription des lois, il importe donc que les lois votées soient justes. Preuve supplémentaire – s'il en fallait – de l'importance des partis politiques...

Gael Briand

Mots croisés n° 271



HORIZONTELEMENT : 1. S'il est franc, il ne comprend ni le jour du début, ni celui de l'expiration ; Moins fort qu'un noir - 2. Morte ; Révolution - 3. Métal blanc argenté ; Ut ; Tire le navire - 4. Mer du poète ; Note ; Patron du calendrier - 5. Costumes écossais - 6. De bouff, c'est l'arme du neri ; Coiffure basque - 7. Pratique une activité - 8. Sonné - 9. Dit au familial ; Eléments du bocage breton - 10. Pièce ; Maritime, cet ordre a été créé en 1930 pour récompenser les services rendus par les gens de mer. - 11. Changement de cap à 180 degrés.

VERTICALEMENT : 1. Séparer - 2. Cette ville abrite une public school branchée ; Accordé par Dieu - 3. Largeur du papier peint ; Le plus grand graveur allemand ; Début de compte - 4. Coup de main ; Cuit à l'huile - 5. Déesse grecque qui finit protectrice des marins ; Crie haut et

fort - 6. Ecrire - 7. Décampe ; L'emblème de Berlin - 8. Glacée - 9. Plateau karstique - 10. Cité de Diane de Poitiers ; Armistices.

Ronan Pagan

SOLUTION DU N° 270

Horizontalement : 1. COUVERTES - 2. ATROCE ; LIE - 3. REG ; ORGE - 4. REELS ; AMAN - 5. ES ; US ; MER - 6. DIAMANTS - 7. SAR ; NO ; TET - 8. BASTIA ; FA - 9. BRIO ; TUBAS - 10. RINÇAI ; ACE - 11. ESE (est-sud-est) ; DÉLITS.

Verticalement : 1. CARRÉES ; BRE - 2. OTEES ; ABRIS - 3. URGE ; DRAINE - 4. VO (version originale) ; LUI ; SOC - 5. ECOSSANT ; AD - 6. RER (réseau express régional) ; MOITIE - 7. GAMA (Vasoo de ...) ; AU - 8. ÉLÉMENT ; BAI - 9. SI ; ARTEFACT - 10. EON ; STASES.

La Redadeg 2014 est lancée !



- Cette course de relais, lancée en 2008, a lieu tous les deux ans. Pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne, les kilomètres sont vendus et le bénéfice est redistribué.
- On peut y courir en famille, entre amis ou collègues, déguisés, en musique, suivre la course à pied ou à rollers, en poussette ou à vélo... créer de l'animation ou profiter des festivités locales organisées selon le lieu et l'heure du passage de la course. L'essentiel est de participer, d'être vus, de s'amuser, et c'est aussi l'occasion d'entendre, de faire entendre et d'utiliser le breton !
- La 4^e édition s'annonce de Morlaix le samedi 24 mai pour arriver à Glomel le samedi 31 mai, au cœur de Goul ar Droujenn Gao!

Ar Redadeg a di da di - BP 15 - 35310 Morzhell
Tél. 06 08 64 99 72 - Courriel : darempred@ar-redadeg.org
www.ar-redadeg.org

PETITES ANNONCES

GALERIE KALON
Artisans d'art à PONT-L'ABBÉ
Galerie des Arcades
(Parking place de la République)
du mercredi au samedi.
Le Peuple breton publie sous cette rubrique des petites annonces. Le texte doit ne pas excéder 5 lignes de 50 signes et être accompagné d'un chèque de 11,95 €.
Ces annonces sont à adresser à la rédaction (BP 1, 29850 Gouesnou) avant le 20 du mois précédant la parution.
Cette rubrique est gratuite pour les demandeurs d'emploi.

BOULVRIAG
BOURBRIAC
17h ateliers et ateliers
1 € d'entrée
Marché Noël - 22 décembre
Salle des forges

Bulletin d'adhésion

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____

A adresser à
UDB 9 rue Finoc-Duclos - 22000 Saint-Brieux
avec un chèque de 30 € minimum

Elen Ossian
Leterre/Trimaud
Pacault/Tatard
Lorho-Pasco/Madec

Naonedeg

Fest-Noz de Noël Samedi 21 décembre 2013
S-Etienne-de-Montluc (44)
Espace Montluc, 20h30

Fest-Noz
Mardi 31 décembre
Saint-Thégonnec (29)
Salle des fêtes, 11 € - A 22 heures
avec Bazar Braz, Dispac'h, Hop'op'ops, Louëdec et Rivoal, MeraBraz, Pennoch-Mahé, Fe an Aze, Startjenn, Tchikidi, Trigoudi
Org. association Bloazh Nevez

KAODAN 56
Gaudan
Kergoff
FEST NOZ
d'aoz 11 à 14z kera / 31 décembre 2013
HOUDAN
LORHO-PASCO/MADDEC
F. AR BALP
B. LOFFET

La page du PB

Vos questions Nos réponses

« Posez une question au journal : nous essaierons de vous répondre. Mais... ne soyez pas impatient, le nombre et la complexité des problèmes soulevés nous contraignent parfois à différer notre réponse. »

La rédaction du *Peuple breton*

Question 149

Nos lecteurs continuent de répondre à notre désir de voir promouvoir des produits bretons de la Loire-Atlantique autres que les vins traditionnels.

Réponse

Hôtellerie
J'approuve les efforts du PB pour lutter contre la débetonnisation de notre cinquième département et je vous apporte ma (petite) pierre. À Porriochet (44380), j'ai eu l'occasion d'apprécier Kerjulliette (avec son hôtel-restaurant). Et j'ai apprécié de voir que son adresse Internet était www.hotel-kerjulliette-bretagne.com. C'est quand même plus porteur que « Pays-de-la-Loire.com », non ?

Question 150

Je voudrais connaître votre sentiment sur les excès du marketing auxquels nous sommes soumis en tant qu'acheteurs ou même en tant que citoyens. Voici l'exemple que j'ai relevé récemment. Sur un fromage (la marque importe peu), j'ai lu un macaron arborant dans sa collerette la phrase suivante : « Lait collecté dans nos fermes sélectionnées ». À mon avis, cela n'a aucun sens véritable. Car on pourrait penser « sélectionnées parce que chères » ou

« sélectionnées parce que sales », ou sélectionnées par ce que... tout ce qu'on veut, donc par rien du tout. Qu'en pensez-vous ?

Réponse

Votre humour est une saine réaction à des publicitaires qui nous prennent pour des imbéciles. La phraséologie creuse dont on nous rebat les oreilles à propos de tout produit a depuis longtemps été dénoncée par l'ami Coluche. Comme lui, rions, mais – mieux encore – refusons délibérément nos achats, en le faisant savoir d'ailleurs à ces champions de l'esbroufe.

Question 151

Quelle a été la dernière position allemande sur le sol français jusqu'à la capitulation du Reich ?

Réponse

Cette position est bretonne : il s'agit de la poche dite de Saint-Nazaire. Re-tranchées dans des forts puissamment armés, des unités allemandes tiraient en Bretagne les poches de Lorient et de Saint-Nazaire. Le 8 mai 1945, la capitulation de l'Allemagne nazie était signée, mais Saint-Nazaire ne fut libérée que trois jours après, soit le 11 mai 1945, devenant de ce fait la dernière ville libérée en Europe.

Jeu du PB de décembre

À gagner 10 nouveautés de 'Ndiaz !

Le jeu de Noël du PB est un vrai bonheur : que des gros lots ! Nous mettons en effet en jeu au tirage au sort 10 exemplaires de 'Ndiaz, nouveauté de novembre 2013, éditée par Coop Breizh. Tentez votre chance et offrez-vous comme cadeau de fin d'année le plus in des lots de notre fameux jeu.

Comme d'habitude, pour participer au tirage au sort qui attribuera ces lots, il suffit de nous adresser avant la fin du mois (le cachet de la poste faisant foi) sur papier libre : vos nom, prénom (*obligatoire*) et adresse. Une seule participation par personne et une seule adresse à utiliser. *Le Peuple breton*, BP 1 – 29850 Gouesnou.

Résultats du jeu du PB d'octobre

Notre jeu d'octobre dernier vous offrait des t-shirts. Ceux-ci ont été gagnés par Hervé, du Relecq-Kerhuon (29); Jérôme, de Châteauneuf (35); Eric, de L'Hermitage (35); Gwen-dal, de Larmor (56); Michel, de Saint-Ouen-du-Breuil (76); René, de Douarnenez (29); Hélène, de Poullan (29); Annette, de Hédé-Bazouges (35); Tiffen, de Nantes (44) et Josiane, de Villeneuve-Saint-Georges (94). Ces gagnants ont reçu leur lot en novembre.

50

Le Peuple breton – décembre 2013

LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH
Mensuel (49^e année)
Rédaction : BP 1 – 29850 GOUESNOU
peuple.breton@orange.fr

Directeur de la publication :
Robert Pédron

Rédacteur en chef :

Gael Brand

06 71 83 70 76

Rédacteur-adjoint :

Ronan Leprohon - 02 98 07 81 34

Responsable des pages Pobl Vreizh :

Jean-Claude Le Goualle

Secrétaire de rédaction :

Jacques Dyonizak

Responsable calendrier :

Christian Pierre

Ont contribué à ce numéro :

Pierre Morvan, Sabine Comès, Michel Crespin,

Yannick Quénehervé, Gael Brand, Mona

Bras, Yves Lebahy, Pierre-Yves Moal, Valère

Cousin, Nono, Yann Fievet,

Jean Roudaut, Ni Caoussin, Arnaud Mahé,

Patrick D. Morvan, collectif BZHack, Gwernael

Jequel, Maxime Touze, Julien Emme,

Riwanon Géléoc, Paol ar Meur, Dewi Siberi,

Hervé Lannuzel, Morgan Tremel, Sinucellu

Garoby, Rocco Garoby, Bruno Le Clainche,

Ronan Leprohon, Philippe Cousin, Alain

Kervenn, Jean-Jacques Monnier,

Klaod Thomas, Ronan Pagan.

Correspondants :

Dans les Balkans : Jean-Arnaud Dérens

En Catalogne : Philippe Lina

En Occitanie : Gérard Tautill

En Italie : Francesco Ditaranto

Critiques de disques :

Bretagne : Pierre Morvan

Alsace : Philippe Cousin

Critiques de livres :

Jean-Jacques Monnier,

15, Pennar-Dave - 22300 Lannion

Livres en breton :

Hervé Lannuzel

27, boulevard Lannec - 35000 Rennes

Responsable de la publicité :

Ronan Leprohon, au journal

Responsable de l'administratif et

de la diffusion :

Gwendal Rioual - 02 98 61 54 11

Editeur :

Presses populaires de Bretagne

CPPAP 0717 G 86914

ISSN : 0245-9507

Impression et routage :

Cloître imprimeurs à 29800 Saint-Thoran

Abonnements, administration :

9, rue Pinot-Duclos

22000 SAINT-BRIEUC

Depôt légal : n° 3657

IMPRIMERIE

PAPIER RECYCLÉ

LE PEUPLE BRETON

ADMINISTRATION

Pour toutes vos demandes relatives

aux abonnements, à la diffusion

ou à l'administration du *Peuple*

breton, vous pouvez nous contacter

au 02 98 61 54 11 (téléphone-
répondeur).

LE PEUPLE BRETON **offre** spéciale

20 €
au lieu de **40 €**
aux **50**
premières
personnes* qui
s'abonnent
avant le
31 décembre

* pour un 1^{er} abonnement

Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au *Peuple Breton* pour un an (11 numéros) pour le tarif «**Offre Spéciale**» de **20€** seulement au lieu de **40€** soit **50% de réduction !**

Nom : Prénom :
Adresse :
..... Tél. :
Mail :

À retourner (par chèque) : *Le Peuple breton* - 9, rue Pinot-Duclos - 22000 Saint-Brieuc



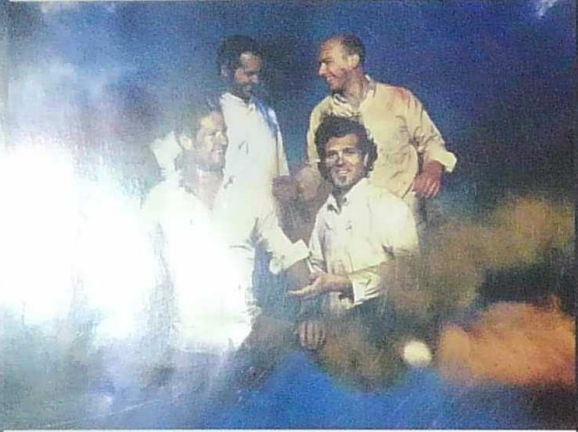


coop
breizh

NOUVEAUTÉS

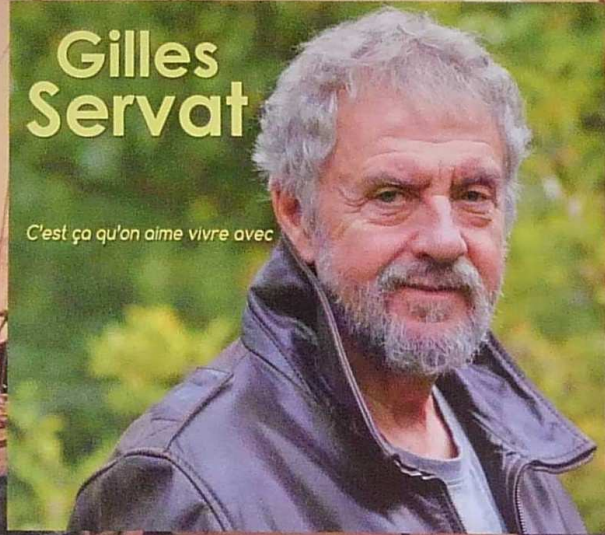
'ndiaz

YANN LE CORRE
JÉRÔME KERIHUEL
TIMOTHÉE LE BOUR
YOUN KAMM



Gilles
Servat

C'est ça qu'on aime vivre avec



L'INTÉGRALE
DU
YAR RE
YAOUANK



Les Viandes

BIEN dans votre ASSIETTE

Les Produits de la Mer

BIEN dans votre ASSIETTE

SAISON 1



RECETTES AVEC FICHES DE PRÉPARATION
LES CHEFS BRETONS



SAISON 1

BIEN dans votre ASSIETTE

RECETTES AVEC FICHES DE PRÉPARATION
LES CHEFS BRETONS

Les Entrées

Les Desserts

BIEN dans votre ASSIETTE

SAISON 1



RECETTES AVEC FICHES DE PRÉPARATION
LES CHEFS BRETONS



Anne Auffret - Daniel Féon - Loïk Le Gignier
Chant - Bombarde - Orgue